5 centimes

La Petite Gironde

5 centimes

45e ANNEE – N° 15.843

JOURNAL RÉPUBLICAIN RÉGIONAL

MERCREDI 17 NOVEMBRE 1915

ÉDITIONS DE CHAQUE JOUR

1re Édition (Soir) : Bordeaux, Paris et l'étranger
2e Édition : Deux-Sèvres, Vendée, Vienne, Indre, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Loire-inférieure.
3e Édition : Charente-inférieure.
4e Édition : Charente
5e Édition : Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Tarn, Ariège, Aude, Pyrénées-Orient, Hérault.
6e Édition : Dordogne, Corrèze, Lot, Haute-Vienne, Cantal, Creuse, Allier, Aveyron.
7e Édition : Hautes-Pyrénées, Gers.
8e Édition : Landes, Basses-Pyrénées, Espagne.
9e Édition : Lot-et-Garonne, Gers.
10e Édition (Matin) : Gironde, arrts de Bordeaux (partie), Libourne, Blaye, Lesparre, et Dordogne, arr de Bergerac.
11e Édition (Matin) : Gironde, arrts Bordeaux (partie), La Réole, Bazas.
12e Édition (Matin) : Bordeaux et communes suburbaines.

BORDEAUX, 8, rue de Cheverus. Téléphone { De 8 h. à 20 heures, n° 82 / De 20 h. à 5 heures, n° 86
PARIS, 8, boulevard des Capucines. Téléphone { 103-37. / 16 inter.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

TARIF DES INSERTIONS (payables d'avance)

	La ligne		La ligne
Annonces dernière page (dix col. en 6)	1m 75	Faits Divers, (sept col. en 7)	7m
Réclames d° d° (sept col. en 7)	3 50	Chronique Locale (sept col. en 7)	11

S'adresser pour les annonces à Bordeaux : Bureau du journal, 8, rue de Cheverus. Agence Havas, passage du Grand-Théâtre. Agence Havas, 8, place de la Bourse.
à Paris : Société Européenne de Publicité, 10, rue de la Victoire.
Les insertions ne sont admises que sous réserve.

PRIX DES ABONNEMENTS

	6 mois	1 an
Gironde et les départements limitrophes ci-après : — Charente-Inférieure, Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne	6m »	11m 22m
Autres départements et Colonies	6 50	12 24
Etranger (Union Postale)	9 »	18 36
Abonnements d'un mois pour la France. 2 25		

Les abonnements se paient d'avance.

LES PRISONNIERS FRANÇAIS EN ALLEMAGNE

QUELQUES DETENUS DU CAMP DE MUNSINGEN
Photo PETITE GIRONDE

L'EMPRUNT

Nous pouvons, sans crainte de nous tromper, prédire le succès de l'emprunt que la Chambre a autorisé vendredi et auquel le Sénat vient de donner aujourd'hui son approbation avec la même unanimité. Tous les Français savent, en effet, que pour vaincre, il nous faut à la fois des soldats et de l'argent. Des soldats ? Nous en avons, avec le concours de nos alliés, plus que n'en ont les Austro-Boches. Et quels soldats ! Leur héroïsme ne connaît point la lassitude. Après quinze mois de guerre, ils sont aussi remplis d'entrain qu'au premier jour et, s'il se peut, plus confiants encore. Je veux dire qu'ils connaissent mieux la valeur de l'ennemi, sa force de résistance; mais qu'après l'avoir éprouvée, ils se savent supérieurs. « Nous les tenons ! On les aura ! » répètent-ils. Plus se prolonge la dure épreuve, plus ils se sentent assurés du résultat. En vain, le kaiser s'efforce d'aller recruter jusqu'en Bulgarie et en Turquie de nouveaux combattants ! En face de ses troupes, il trouve nos soldats et les soldats anglais aussi redoutables dans les montagnes serbes que sur les bords de l'Yser, en Champagne ou dans les Vosges.

Nous avons plus de soldats que nos ennemis. Nous avons aussi plus d'argent qu'ils n'en peuvent avoir. La terrible guerre d'usure que nous soutenons depuis le mois d'août 1914 est loin de nous avoir usés financièrement. M. Edmond Théry, le savant économiste, l'établissait récemment par des chiffres précis dans une étude très documentée. De janvier 1914 au mois d'octobre 1915, le stock d'or de la Banque de France s'est accru de *un milliard deux cents millions*, sans que nous ayons eu à employer, comme en Allemagne, la menace et la contrainte, simplement par la bonne volonté patriotique de nos concitoyens de toutes conditions.

Mais ce n'est pas tout. Nos disponibilités sur l'étranger se sont accrues pendant le même temps de près d'un milliard. Si bien que, malgré les sommes considérables payées à l'Angleterre, aux Etats-Unis à l'Espagne, à la Suisse pour fournitures de guerre, *notre puissance d'acheter à l'extérieur s'est augmentée de plus de deux milliards en un an.* Comment, dans ces conditions, notre pays n'aurait-il pas confiance en lui-même, confiance en son avenir ? Sur le terrain financier comme sur le terrain militaire nous battons l'Allemagne.

Pour faire sortir du bas de laine l'épargne laborieusement accumulée par le paysan, l'ouvrier ou l'artisan, pour attirer dans les caisses de l'Etat les disponibilités du capitaliste et les réserves du bourgeois, il suffirait, certes, du sentiment qu'ont tous les Français de leur devoir patriotique. A l'heure où tant des nôtres sacrifient joyeusement leur vie pour le salut de la nation, ceux qui prétendraient garder égoïstement leurs capitaux dans leurs coffres-forts seraient, comme le disait avec une si haute éloquence M. Ribot, des lâches et des traîtres dignes du mépris public.

Ajoutons qu'ils seraient par surcroît des imbéciles ! Non seulement parce que le placement qui leur est offert est avantageux, mais encore et surtout parce que leur fortune individuelle est, qu'ils le veuillent ou non, liée à la fortune nationale. Supposez par impossible la France vaincue. Croyez-vous que les Boches laisseront nos égoïstes thésauriseurs jouir béatement de leurs revenus ? Croyez-vous qu'ils ne vont pas nous rançonner plus cruellement encore qu'ils ne le firent après la guerre de 1870-71 ? Ils nous ont prévenus depuis bien longtemps dans des brochures, dans des discours, que cette fois ils ne se contenteraient plus de cinq milliards, mais qu'ils exigeraient trente, quarante, cinquante milliards. Je disais naguère à la Chambre à ceux qui refusaient de voter les crédits pour notre marine de guerre : « Il vaut mieux payer des millions pour préparer la victoire que des milliards comme rançon de la défaite. » Je reprendrai aujourd'hui une formule analogue : « Ne vaut-il pas mieux prêter à l'Etat, moyennant d'ailleurs un gros intérêt, que de se laisser dépouiller par l'ennemi d'un capital plus important ? » L'argent est le nerf de la guerre ! Prêtons à l'Etat de l'argent, beaucoup d'argent, pour que la France soit invincible. Après la victoire, elle recueillera amplement les fruits de ses sacrifices !

Charles CHAUMET.

La Centralisation du Gibier

Décidément, nous ne chasserons pas cette année. (Je dis « nous » comme si les journalistes avaient le loisir de pratiquer ce sport.) Il paraît que le plaisir de la chasse, vestige des privilèges artistocratiques du moyen-âge, indignerait le « poilu » si vous le preniez sans lui. Un mobilisé auquel on reprochait cet égoïsme protestait comme un beau diable :

« Quel est le farceur qui vous a fait marcher ?... Il y a bien d'autres joies que nous ne connaissons plus et dont nous ne demandons pas à vous priver : le billard... la Comédie-Française... le tennis... les réceptions de l'Académie française... la vue de Mayol... et le reste ! Sans compter que nous nous offrons de temps à autre un lièvre pour améliorer l'ordinaire... Sur le front, on ne chasse pas que le Boche ! »

L'arrêt est prononcé, Ami lecteur, « ôte tes guêtres et lis Plutarque ! » dirait Bergerat. M. Ferdand David, le précédent ministre de l'agriculture, avait laissé entendre que s'il y avait une grande victoire... Ainsi les civils auraient bénéficié sans rien faire de la victoire des autres. C'était d'une logique étrange. M. Méline ne laisse pas entr'ouverte la porte du chenil. Une Note communiquée aux journaux déclare « qu'il ne peut être question, dans les circonstances actuelles, d'ouvrir la chasse en aucune façon ».

S'il est défendu de chasser, il est permis de détruire le gibier nuisible aux récoltes. La distinction est importante, mais pas pour le gibier, hélas ! Détruit ou tué à la chasse, il y laisse la peau. On fait des catégories. Tandis que les lapins et les sangliers peuvent être vendus et colportés dans toute la France, les lièvres et les faisans doivent être envoyés aux ambulances ou hôpitaux. Ce sont des animaux sacrés et voués à une destination patriotique :

Les lièvres et les faisans
Sont du gibier patriote,
Lièvres, faisans sont vraiment
Amis du gouvernement.

Pourtant, nos chers blessés pourraient se lasser de ce gibier à volonté. Que fera-t-on de l'excédent ? Le ministre « autorise la vente à Paris des lièvres et des faisans détruits dans les départements » avec la permission de M. le Préfet. « Il n'est pas question, ajoute gravement la Note, de vendre des produits de la chasse, il ne s'agit que de mettre sur le marché, dans l'intérêt de l'alimentation, des animaux provenant des destructions autorisées. » Je ne sais pour quelle cause je ne distingue pas très bien la différence : vendre ou mettre sur le marché, c'est kif kif, diraient nos Marocains. Ainsi le père de M. Jourdain n'était point marchand drapier, mais il cédait du drap, contre de l'argent, à des personnes de sa connaissance.

Que l'Etat soit ou non marchand de gibier, peu importe. Mais qu'il le soit uniquement à Paris, cela est injuste. Pourquoi la province n'aurait-elle pas droit à acquérir le gibier national ? On nous oblige déjà à faire le voyage de Paris pour admirer les canons pris par nos soldats à la bataille de Champagne. Si on nous contraint maintenant, pour acheter un lièvre ou un faisan, à gagner la capitale, on conviendra que le monopole parisien du gibier est le comble de la centralisation !

J'entends bien qu'il nous reste les lapins et les sangliers. Mais si vous voulez fêter un poilu permissionnaire qui se régale d'un civet ou d'une aile de faisan, avouez qu'il est pénible, parce que vous êtes de la province, de ne pouvoir sur la table poser qu'un lapin !

P. B.

SCÈNES DE LA VIE DE DÉPOT

Les Premiers Jours d'un Récupéré

— T'es service armé ?

— Oui... Auxiliaire avant la mobilisation... Conseil de réforme... Bon pour le service...

— Qu'est-ce que t'avais comme maladie, pour être « trois-pattes ? »

— Cœur gros... poitrine étroite... anémie... vue basse... strabisme... varices... constipation... entérite... dyspepsie...

Dans la grande chambre de 24 hommes. Ils sont assis sur leurs lits, face à face. L'un est taciturne, malingre et mélancolique. C'est Barbier, l'archiviste. L'autre, employé aux Pompes Funèbres de Paris, est un joyeux garçon. On l'a surnommé Clapotard, parce qu'il a du bagoût. Barbier, au contraire, dont chacun a déjà pu remarquer, depuis trois jours qu'il est au dépôt, la lenteur, l'apathie et l'extraordinaire maladresse, a reçu le surnom de Bolide. Un appel redouté depuis de longs mois l'a extrait brutalement de la poussière de ses archives départementales pour venir dans une ville du Centre apprendre à manier les canons lourds, à dompter un cheval canadien, à disposer sur des voitures de corvée des tas réguliers de fumier pesant. Clapotard personnage inapte, parce que marmité en Argonne, l'éclaire de ses conseils et tente de secouer son indolence.

— Mais r'mue toi donc, bon sang de bonsoir ! T'as l'air d'un canard qui a perdu sa cane !...

— Pas l'habitude... Peur des galons !...

— Pfuitt !!! Moi qui te cause, j'en ai vu d'autres ! J'en ai mâté plus d'un, là-bas, en Argonne ! Tiens, le cheval du capitaine, qui mordait tout le monde ! Et le capitaine lui-même !

— Le capitaine mordait ?

— Mais non, ballot ! Je veux dire que je l'ai mâté aussi. Il avait un canasson d'Amérique qui mordait tous ceux qui voulaient le toucher. Quand je suis arrivé à la batterie, il m'a pris comme ordonnance.

— Qui ? Le canasson ?

— C'que t'es tourte ! Le capitaine, j'te dis ! Le premier jour, il a voulu me becqueter la main. Mais comme c'est pas un cheval qui m'intimide, je lui ai présenté une pipe brûlante. Tu parles d'une danse ! Y souffflait comme un phoque, y dansait le tango. Ah ! le sacré « bourrin ! » Mais, de ce jour-là, mon vieux, il était dressé ! Et le capitaine, un réservoir rouspéteur, me regardait comme un « as », un poilu précieux pour ses mille trucs. Y n'en avait que pour moi. Il a presque pleuré, quand j'ai été tué !

— Hein !!!

— Oui... Une balle m'a traversé le citron. Tiens, regarde !... On me l'a extraite à Vichy. Les médecins en sont restés comme deux ronds de flan ! Tu comprends, quand on sort vivant d'un accident pareil, on n'a pas à s'épater du reste.

∴

Mais la porte de la chambre, en s'ouvrant brusquement, ne laisse pas à l'imagination vertigineuse de Clapotard le loisir de s'exercer plus longtemps.

— Tout le monde en bas pour le pansage !

Le « logis de semaine » parle d'une voix impérative. En principe, l'ordre doit être exécuté. Mais il y a une infinité de cas particuliers sur la douzaine d'hommes qui sont dans la chambre; la plupart se découvrent instantanément une occupation de la plus extrême urgence. L'air affairé, ils disparaissent en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire. Bolide, peu au courant des mœurs militaires, demeure assis sur son lit.

— Qu'est-ce que vous faites-là ? lui demande le sous-officier.

— Rien.

— Descendez au pansage, tout de suite.

— Jamais fait... Sais pas.

— On vous apprendra.

— Jamais touché un cheval...

— Pas d'explication ! Je vous donne cinq minutes pour être aux écuries !

Bolide se précipite lentement. Mais il ne devait pas connaître ce jour-là les joies du pansage et le charme que peut avoir le commerce des chevaux du Canada. Comme il se disposait à en étriller un, au hasard, un autre sous-officier, menaçant, s'approchait de lui.

— C'est vous Barbier ?

— Oui.

— Qu'est-ce que vous f... ici, au lieu d'être à la visite des récupérés ?

— Savais pas... On m'a dit de descendre au pansage.

— Dépêchez-vous ! Si vous arriviez en retard, le major pourrait bien vous offrir quelques jours de salle.

Avec la même hâte tranquille, Bolide se dirige vers l'infirmerie, où il arrive presque dernier. Le médecin-major, qu'une remarquable corpulence n'empêche pas d'être un dilettante, l'accueille avec bonhomie :

— Vous ne pouvez pas arriver à l'heure, comme les autres ! Vous mériteriez que je vous f... dedans ! Déshabillez-vous !

En voyant Bolide tout nu près de lui, long comme un jour de guerre, mince comme un fil, il a une aimable métaphore.

— Dis donc, Durand, dit-il à son confrère assistant, on dirait l'obélisque et la gare d'Orsay...

Et à Bolide, qui attendait :

— Pourquoi êtes-vous dans l'auxiliaire ?

— Anémie... vue basse... strabisme... entérite... dyspepsie... cœur gros... poitrine étroite...

— En voilà un phénomène ! Dis donc, Durand, qu'en penses-tu ?

Durand, à son tour, ausculte rapidement Bolide.

— A proposer pour l'auxiliaire, profère-t-il gravement.

— C'est aussi mon avis. Vous êtes joliment mal bâti, mon garçon, dit-il à Bolide, en manière de réconfort... Dis donc, Durand, c'est pas un canonnier, cet homme-là, c'est un musée d'anatomie... Au suivant de ces messieurs, n'est-ce pas Durand ?...

Bolide, en sortant de l'infirmerie, apprend par Clapotard qu'il a huit jours de consigne pour avoir quitté le pansage.

— Peux pourtant pas être partout à la fois !...

∴

Huit jours plus tard, il comparaît devant le conseil de réforme. Un vieux médecin à quatre galons lui pose la question consacrée :

— Pourquoi avez-vous été proposé pour l'auxiliaire, mon ami ?

— Cœur gros... poitrine étroite... strabisme... dyspepsie... entérite... varices...

— Oh ! oh ! C'est beaucoup pour un seul homme !

Le praticien l'auscultait avec soin et attirait aussitôt l'attention de ses confrères sur le cas de Bolide. C'était alors un concert d'exclamations peu flatteuses pour l'amour-propre de l'archiviste paléographe.

— Oh ! le pauvre garçon !

— Quelle constitution bizarre !

— Si ce n'est pas malheureux de mettre « ça » dans le service armé !

— Il n'est bon à rien !

— Peuh ! dans un bureau, il rendra toujours quelques services !

— Auxiliaire, laisse tomber le président

Bolide peut alors recouvrir sa nudité et la soustraire à la curiosité souriante de l'aréopage et des camarades qui attendent leur tour.

∴

Le même suplice se renouvelait deux semaines après devant une des dernières commissions de trois médecins, dont une loi obscure devait, peu de jours plus tard, abolir l'institution. Malheureusement, ses membres avaient pris connaissance le matin même d'une circulaire recommandant la sévérité dans les examens médicaux. Ils annulaient purement et simplement l'arrêt du précédent conseil et renvoyaient Bolide devant un troisième tribunal. Il fallut attendre le mois suivant pour comparaître à nouveau.

— Strabisme... varices... entérite... cœur gros... poitrine étroite...

Le conseil reclassait enfin l'archiviste, définitivement cette fois, dans les « trois-pattes », mais un suprême affront l'attendait.

Le lendemain, comme on réunissait tous les auxiliaires du dépôt pour voir si, conformément à la loi sur « la meilleure utilisation du personnel », chacun était à sa place, le maréchal des logis préposé à l'interrogatoire des hommes, — cultivateur de son état, — disait à Bolide :

— Que faites-vous dans le civil ?

— Archiviste paléolographe !

Visiblement, le gradé ne reconnaissait pas cette profession, si peu répandue dans l'armée... Mais la majesté de ses galons ne lui permettait pas de paraître ignorant. Il regardait Bolide et réfléchissait un instant.

— Vous savez lire et écrire ?

— Oui.

— Archiviste... Archives... Ça concerne les antiquités... Je vais vous mettre au magasin d'habillement !...

RENÉ DASTARAC.

Leur « Théobald »

Le *Simplicissimus* de Munich, le plus cruel des journaux allemands, a publié naguère une satire mordante des hobereaux prussiens. Voici le portrait en pied de Bethmann-Holweg :

Les Bethmann possédaient l'or, mais sans la foi chrétienne; les Hollweg possédaient la foi chrétienne, mais sans l'or. S'étant rendu compte qu'en Prusse ces deux qualités réunies sont le meilleur placement de fonds, Simon et Maurice Bethmann s'associèrent à J.-J. Hollweg et, à eux trois, ils fondèrent la raison sociale Bethmann-Hollweg, Société à responsabilité limitée, pour l'élevage d'hommes d'Etat prussiens.

Le premier produit de la Société fut le ministre des cultes Maurice-Auguste de Bethmann-Hollweg, en qui se fondaient à la perfection l'ancien et le nouveau Testament.

Après de longs efforts, la Société réussit à produire un homme d'Etat bien plus éminent encore, notre Théobald, auquel, pour contre-balancer l'ancienne tradition des Bethmann-Hollweg de Francfort, on choisit comme nourrice une chanoinesse prussienne. Ce fut un enfant sage et modèle, ce à quoi il dut de devenir chancelier.

Au Service de la France

Les journaux ont annoncé, d'après le Stockholms Dagblad, *que le comte Gilbert Hamilton, ancien chef d'escadrons de la garde royale, avait été nommé officier d'ordonnance de l'empereur d'Allemagne. Le fait est exact, et cette faveur dont un officier suédois a été l'objet a été exploitée non sans éclat par la presse germanophile. Mais il n'est que juste de dire que dans les rangs de notre armée se trouvent des Suédois qui, librement, sont venus combattre pour la France.*

Ceux qui ont connu la Suède pendant le règne de Charles XV peuvent se souvenir que plusieurs des officiers de la première et de la seconde garde s'honoraient de porter la croix de la Légion d'honneur, qu'ils avaient méritée en servant dans notre armée. Des officiers de la marine suédoise faisaient aussi des campagnes dans notre flotte. Les liens entre les officiers français et suédois étaient alors très étroits.

Le souvenir de cette camaraderie militaire ne s'est pas perdu, car les grands quotidiens suédois ont applaudi à la décision d'un officier distingué, le capitaine d'artillerie breveté Guillaume Gradin, donnant sa démission pour s'engager dans l'armée française, au titre de simple lieutenant au 2e étranger.

A SOUMEILLES

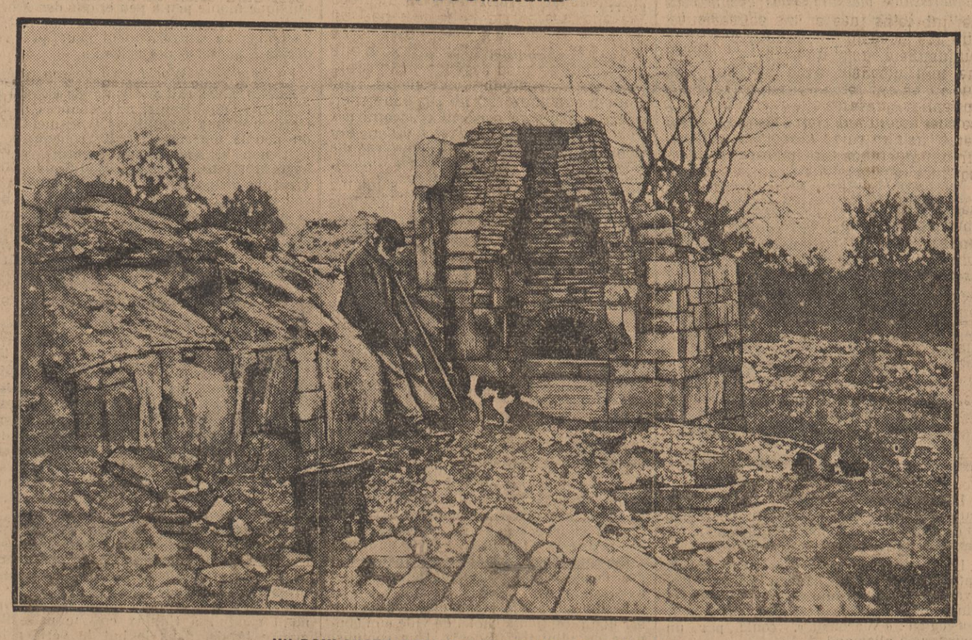

UN BOULANGER DEVANT LES RUINES DE SON FOUR (Section photographique de l'Armée)

INQUIÉTUDE

— Après la guerre, faudra rien en mettre un coup, pour être premier en géographie !..
Extrait de *La Rotonnette*

La Défense Nationale et les Inventions

Paris, 16 novembre. — M. Painlevé, ministre de l'instruction publique et des inventions, a exposé son programme au sujet de la mise en œuvre des inventions concernant la défense nationale. Dès le début de la guerre, M. Painlevé, membre de l'Institut, présidait la commission d'examen des inventions :

« Durant ces quinze mois de guerre, a dit le ministre, j'avais pu me rendre compte du nombre des intelligences scientifiques, des bonnes volontés et aussi des instruments de recherche qui restaient inutilisés. Le nouveau service a donc pour but de mettre toutes les aptitudes, en même temps que tous les laboratoires, en action pour la défense nationale. Il ne s'agit en aucune façon d'empiéter sur les services techniques de la guerre et de la marine. Il s'agit seulement de mettre à leur disposition tous les moyens d'élaboration scientifique susceptibles de donner une valeur pratique aux inventions pouvant accroître notre force militaire.

» Le nouveau service est divisé en plusieurs sections spéciales où travaillent un petit nombre de jeunes savants ou techniciens, parmi lesquels sont des représentants de bureaux techniques de la guerre et de la marine. Une invention quelconque proposée par un inconnu est tout d'abord examinée rapidement et dans un très large esprit. Si elle présente quelque intérêt, on la transmet à la section technique compétente, qui l'examine à fond. Quand elle est définitivement retenue, elle exige en général une mise au point scientifique préalable.

» S'agit-il, par exemple, d'un appareil de visée, l'étude en est confiée à tel laboratoire d'optique et à tel savant particulièrement qualifié, qui entre en collaboration avec l'inventeur. Après l'étude scientifique vient l'étude industrielle de l'appareil : moyens de construction, solidité, etc. Alors seulement peuvent commencer les essais de l'application militaire : expérience de tir dans un polygone, sur un champ d'aviation, etc. Ces expériences doivent être pratiquées en étroite collaboration avec les services de la guerre et de la marine.

» L'adjonction du nouveau service des inventions au ministère de l'instruction publique s'explique d'elle-même, puisque ce ministère dispose d'importants laboratoires et d'un personnel scientifique de tout premier ordre. Il importe d'ailleurs de ne point oublier que nous sommes en guerre, qu'il ne saurait y avoir, par conséquent, de cloisons étanches entre les divers ministères d'un gouvernement de la défense nationale, et que tous ceux qui ont la responsabilité de la sauvegarde du pays doivent, pour me servir d'une expression familière, tirer à plein collier vers le même but.

» Il faut innover, a ajouté le ministre. Mais combien il est difficile d'innover en pleine guerre ! En ce moment, de nombreux laboratoires, de merveilleux instruments de recherches et les cerveaux capables de les employer restent inutiles pour la défense nationale. Les services techniques de la guerre et de la marine comprennent des spécialistes de la plus grande valeur, mais on peut craindre qu'ils négligent les suggestions du dehors et qu'ils prétendent suffirent eux-mêmes à tout. C'est pourquoi s'imposait la création du nouveau service. »

Les Grosses Fortunes Allemandes

Le 10 janvier 1914, notre éminent collaborateur M. Gabriel Hanotaux, parlant dans ces colonnes des armements considérables de l'Allemagne et de la contribution exceptionnelle prélevée par elle sur la fortune de quelques-uns de ses contribuables, s'exprimait ainsi :

« La fortune de l'empire est frappée dans des proportions inouïes : c'est une véritable contribution de guerre... L'Allemagne serait en péril de mort, qu'elle ne s'imposerait pas de plus lourds sacrifices. »

Cela sentait déjà la poudre au lendemain de la deuxième guerre balkanique et des incidents de Saverne, en plein imbroglio albanais. Or, il nous paraît assez intéressant, dans les circonstances actuelles, de rappeler une curieuse statistique au sujet des grosses fortunes allemandes frappées par le gouvernement germanique. Quand viendra l'heure de la note à payer, ces quelques chiffres ne seront point à dédaigner.

Voici ces fortunes par ordre dégressif, avec les quotités d'impôt payables en trois ans : prince Albert de Thurn et Taxis, 410 millions (impôt, 7 millions 50,000 fr.); Mme Bertha Krupp von Bohlen et Halbach, 356 millions (7 millions 145,000 fr., malgré cette fortune quelque peu inférieure à la précédente); prince Henckel von Donnersmarck, 319 millions 1/2 (6 millions 326,500 fr.); baronne Mathilde de Rothschild, 205 millions (3 millions 461,000 francs); prince Christian de Hohenlohe, 180 millions (3 millions 350,000 fr.); l'empereur Guillaume II, 175 millions, plus une liste civile de 27 millions 1/2 (4 millions 825,000 fr.).

Ces six plus gros contribuables furent dons taxés à eux seuls pour 32 millions 157,000 fr. sur la contribution totale et exceptionnelle de 1 milliard 250 millions demandée au Reichstag par le gouvernement de Berlin.

M. M.

LA CHASSE AUX EMBUSQUÉS

Paris, 16 novembre. — Le général Galliéni, depuis son arrivée au ministère de la guerre, a décidé de prendre des mesures énergiques pour réaliser l'application rigoureuse de la loi Dalbiez.

C'est ainsi qu'après avoir décidé de retirer de toutes les sections d'état-major les hommes du service armé pour les remplacer par des auxiliaires, il vient de donner l'ordre à tous les services de l'administration centrale du ministère de la guerre et des sous-secrétariats d'Etat, de renvoyer dans leurs dépôts les fonctionnaires civils qui n'avaient pas encore été mobilisés. Aucune exception ne sera faite à cette mesure générale, qui vise tous les fonctionnaires, même ceux qui appartiennent à la réserve de l'armée territoriale.

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE* du 17 novembre 1915

(31)

AMOUR DE FRANÇAISE

PAR

PAUL JUNKA

PREMIERE PARTIE

GISELLE DE NOYANS

« L'irréparable s'est accompli. J'ai souscrit, en pleine conscience, cette fois, une lettre de change à laquelle je ferai honneur. Mais c'est plus épouvantable qu'avant !...

» Parce que j'aime, aujourd'hui; parce que j'ai rencontré l'homme de toute existence de femme, celui qu'elle adore parce qu'il est *Lui !*...

» Ah ! Roland ! tu prétends avoir souffert !... Si tu savais ce qu'ont été mes jours et mes nuits depuis que je t'ai retrouvé, que la hantise de mon esclavage ne m'a pas quittée !...

» J'ai éprouvé toutes les atteintes du désespoir, vécu toutes les formes de la révolte... Et le droit divin de l'amour a fini par l'emporter, en dépit du combat effroyable que j'ai dû livrer pour triompher de tout ce qui me garrottait !... Car nous nous imaginons être des âmes libres, conscientes de notre force et de notre volonté, et nous sommes des automates, pliés par l'atavisme et l'éducation au respect des vieilles choses, des vieilles idées qui nous enserrent dans le réseau inextricable de leurs ténus liens de fer...

» Voilà le secret de mes bizarreries. Je t'aimais et je n'étais pas libre; je ne voulais pas te perdre, et je n'osais pas te garder...

» Tout à l'heure encore, avant de me résoudre à te répondre, à parler et à agir comme une jeune fille ne doit ni parler ni agir, j'ai enduré mille morts... Tout le reste de mon moi ancien se déchirait...

» Mais à présent, la période de lutte intime est irrévocablement close. J'étais condamnée : j'en appelle !... Et certaine du droit que j'ai de disposer de moi librement, fièrement, je dispose de ma personne et de ma jeunesse pour te les donner !...

Qui donc l'eût repoussé, ce don magnifique ?...

A de pareilles tentations, les saints eux-mêmes succombaient...

Roland de Brionne n'était pas un saint; c'était un homme, à la vérité exceptionnellement haut, mais éperdument amoureux et incapable, en ce moment, de concevoir quoi que ce fût en dehors de la passion qui l'emplissait de son tumulte souverain.

Il avait écouté comme dans un songe, l'esprit en déroute, littéralement jeté hors de sa personnalité habituelle dans une de ces conjonctures inouïes où l'être étourdi, grisé, ne se retrouve plus...

Une seule chose existait, dominatrice et qui abolissait tout le reste :

Giselle était là, contre lui, cachant sur l'épaule du jeune homme son visage empourpré...

Il avait ouvert les bras... il les referma... Et ils s'abandonnèrent à l'enchanteresse folie d'amour qui à leurs oreilles secouait ses grelots d'or...

IV

Le Dieu inconnu

Une quinzaine de jours plus tard, Françoise, un samedi soir, rangeait dans le magasin, mettant tout en ordre pour le lendemain, quand madame Dumarais l'appela du seuil de son cabinet :

— Françoise !

— Madame ?

La jeune fille avait levé la tête, vivement frappée, à son insu, de l'altération qui changeait la voix de la patronne.

Celle-ci était une petite femme maigre, au teint brouillé et à l'air fatigué, dont les yeux bruns jadis très beaux, aujourd'hui mornes dans la face d'ivoire, en accentuaient encore l'expression de tristesse et de désenchantement.

Car madame Dumarais aussi était une vaincue, — vaincue d'elle-même, ainsi que cela se produit trop souvent, et de ses propres illusions.

Comme il faut toujours qu'un désir, raisonnable ou non, nous habite, une ambition énorme s'était logée dans ce petit être souffreteux, plus fait, à coup sûr, pour la tranquillité des existences paisibles, confinées au foyer, que pour les âpres luttes du commerce et de la concurrence : devenir « une grande maison » !

Toute sa vie, cette idée avait rongé Constance Dumarais. Ancienne demoiselle de magasin qu'un honnête employé avait épousée pour sa grâce fragile et ses yeux de tendresse, sa bonté aussi, parce que, sous des apparences un peu froides et maniérées, elle cachait un grand besoin de dévouement, la nouvelle mariée n'avait pas connu le repos qu'eût dû lui apporter cette union parfaitement assortie.

L'obsession d'être « patronne » la hantait. Elle s'ennuyait dans son calme logis, et rendue nerveuse par une inaction que tant d'autres eussent trouvée bienfaisante, poursuivait, son mari d'ardentes adjurations afin qu'il l'autorisât à « s'établir ».

Malgré la faiblesse qu'il témoignait en toute autre occasion vis-à-vis de sa compagne, Césaire Dumarais résistait. Il résista jusqu'à sa mort, qui survint dix ans après leur mariage.

Aussitôt veuve, Constance s'empressa de réaliser son idéal.

Ayant sincèrement pleuré son pauvre Césaire, et sûre qu'elle marchait vers la fortune que l'esprit routinier du défunt, soucieux avant tout de ne pas hasarder les économies effectuées à grand'peine sur son maigre traitement, l'avait seule empêchée de conquérir jusqu'ici, elle s'installa à grands frais dans ce magasin de la rue du Bac, qui, cependant, ne représentait à ses yeux qu'un modeste début.

Sans hésiter, elle sacrifia tout ce qu'elle possédait à l'acquisition d'un matériel de choix, ainsi qu'au paiement anticipé des premiers termes d'un loyer pour elle écrasant, et quand, transportée d'allégresse, elle se vit enfin dans son beau magasin tout en glaces, ce fut d'un élan magnanime qu'elle pardonna au disparu son intransigeance sur le seul sujet qui les eût jamais divisés.

Il n'avait pas tort, pourtant; l'avenir le prouva sans tarder.

Constance, probablement, n'était pas douée de cette entente en affaires qui, d'ailleurs, ne s'improvise pas, — rien ne s'improvise en ce monde, — et au défaut de laquelle les meilleures qualités d'intelligence et de travail demeurent stériles.

Elle s'était lancée dans le commerce comme des milliers de gens s'y lancent chaque jour : sans avoir l'idée bien nette des capacités qu'il exige, ni surtout, des charges qu'il comporte.

En dépit d'un incessant labeur, de ce goût véritablement artiste qui est l'apanage de l'ouvrière parisienne, Constance ne fit que végéter, faute de ressources suffisantes.

Une savante et coûteuse publicité n'ayant pas rendu notoire la maison qu'elle avait si imprudemment fondée, celle-ci n'était arrivée qu'à recruter une clientèle, non pas de second ordre, mais d'un ordre particulier, comprenant des femmes du monde dans une gêne cachée, telles que mademoiselle de Noyans, des actrices de tenue modeste, comme Violette Falise et Elia Cantrel, ou bien de ces sages, de ces économes bourgeoises, qui abondent dans la grande ville et dont le roman dit « parisien » ne fait jamais mention, — toutes personnes qu'effarouchaient, pour des raisons différentes, les prix des grands couturiers.

De ces clientes, les unes payaient rarement et mal, comme la fille de l'amiral; les autres payaient régulièrement, mais peu, et il avait fallu à madame Dumarais des prodiges de calcul et, parfois, de privations, pour faire face à ses multiples obligations, solder à présentation les implacables traites, éviter enfin, par un miracle qu'elle ne concevait pas bien, la déshonorante faillite, dont l'imminence, cent fois, l'avait affolée !

Et aujourd'hui elle allait partir, abandonner à une étrangère qui l'achetait à de viles conditions, cette maison où s'était écoulée la plus chère partie de sa vie, où elle avait concentré tant d'angoisses muettes et de folles espérances.

Elle s'en allait, ayant vendu pour un morceau de pain, — et en aucun cas cette expression navrante dans sa simplicité ne devait être plus cruellement vraie ! — elle s'exilait en quelque mansarde où il lui faudrait peut-être accomplir les plus humbles travaux pour subsister...

Rien qu'à entendre la voix changée de madame Dumarais, une intuition brusque avait traversé Françoise. Le premier coup d'œil jeté sur la maigre figure de la patronne, à ce moment toute ravagée de tristesse, la convainquit qu'elle ne se trompait pas.

L'heure tant redoutée pour elle-même avait sonné.

Le cœur serré, pleine d'une déférence tendrement respectueuse et apitoyée ainsi que dans un deuil, elle se rapprocha.

Cependant, de la même voix lasse et lointaine, sans bouger de la porte de son cabinet contre laquelle elle s'appuyait d'une main, peut-être pour ne pas défaillir, madame Dumarais disait :

— Françoise, veuillez, je vous prie, appeler ces demoiselles... Qu'elles quittent l'atelier et prennent la peine de venir me parler. Vous les accompagnerez...

Trop troublée pour répondre, Françoise obéit sans un mot.

(A suivre)

DERNIERE EDITION

Communiqués officiels français

Du 16 Novembre (15 h.)

Rien à ajouter au précédent Communiqué.

Du 16 Novembre (23 h.)

La journée n'a été marquée que par des actions d'artillerie particulièrement intenses en CHAMPAGNE, en ARGONNE, en WOEVRE, dans la forêt d'Apremont et en ALSACE, dans la région d'Ammetrzwiller.

ARMÉE D'ORIENT

Les Bulgares ont renouvelé de violentes attaques dans la journée du 14 novembre, sur notre front de la rive gauche de la CERNA. Ils ont été partout repoussés avec de très lourdes pertes.

Calme sur tout le front de la rive gauche du VARDAR.

Les débarquements franco-anglais à Salonique continuent sans incident.

Communiqués russes

GRAND ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL

Pétrograd, 15 novembre.

Sur le front de RIGA, au nord du lac KANGER, nous avons pressé de nouveau les Allemands pendant 5 ou 6 verstes.

Sur la DVINA, en amont de RIGA, plusieurs engagements d'avant-gardes, dans la région de l'île de DALEN.

Sur la DVINA, dans la région de FRIEDRICHSTADT et sur le front de la région de JACOBSTADT, situation calme.

Près d'ILLOUXT, nos troupes, sur plusieurs points, ont surmonté avec succès la zone d'obstacles artificiels et ont occupé une partie du cimetière de ce bourg. Le bourg de Drisviaty a été bombardé par l'artillerie lourde des Allemands.

Sur le reste du front, jusque dans la région du PRIPET, situation calme.

Dans la région nord et ouest de TCHARTORYSKI, l'artillerie lourde de l'ennemi, au cours de la journée du 13 novembre, a bombardé quelques secteurs de notre front par rafales. Dans la soirée du même jour, l'ennemi a progressé dans la région à l'est du village de Podgatile.

Le combat devant les passages du STYR continue.

Sur le reste du front, vers le SUD et en GALICIE, situation calme.

Pendant le mois qui vient de s'écouler, nos troupes, sur le front occidental, ont fait prisonniers, Allemands et Autrichiens, 674 officiers et 49,200 soldats. Elles ont enlevé 21 canons, 113 mitrailleuses, 18 lance-bombes et 3 projecteurs.

Pétrograd, 16 novembre.

Sur tout le front de la région de RIGA jusqu'au PRIPET, dans la journée du 15 novembre, rien d'important à signaler.

Dans la région des villages de TZMINY et de KHIRASK, devant les passages du STYR, les combats continuent.

ARMÉE DU CAUCASE

Sur le lac d'OURNIA, nos troupes ont dispersé des bandes de Kurdes soutenues par des troupes turques régulières.

Communiqué italien

COMMANDEMENT SUPRÊME

Rome, 16 novembre.

Dans la vallée de l'ADIGE, dans la matinée du 14 novembre, nous avons élargi et renforcé la partie que nous occupons de la côte montagneuse qui descend de ZUGNATORTA vers ROVERETO, sur la rive gauche du torrent LENO DE VALLERSA. Tout aussitôt, l'ennemi a ouvert un feu violent d'artillerie du MONT GHELLA et a lancé ensuite des troupes d'infanterie à l'attaque, mais il a été repoussé.

Dans la vallée de PADOLA, des détachements ennemis qui essayaient de s'approcher de nos positions ont été rejetés et ont laissé entre nos mains quelques prisonniers.

Dans la vallée de la FELLA, un de nos détachements a rencontré, près de LJSOBA, des troupes ennemies, les a attaquées et dispersées. L'ennemi en fuite a abandonné des fusils et des munitions.

Sur le CARSO, dans la journée d'hier, action intense des artilleries adverses. L'artillerie ennemie a tiré toute la journée contre les positions récemment occupées par nous, sans réussir à empêcher nos troupes de les renforcer.

Dans la zone du MONT SAN-MICHELE, l'ennemi a prononcé avec de grandes forces deux violentes attaques successives contre nos lignes; mais, chaque fois, il a été arrêté par le feu précis et rapide de notre artillerie et il a dû, à la fin, se replier avec de lourdes pertes.

Communiqué anglais

Londres, 16 novembre.

Depuis le communiqué du 10 novembre, l'artillerie, des deux côtés, a fait preuve d'activité, en particulier [illegible] du canal de LA BASSÉE, à l'est de KEMMEL, à l'est d'YPRES, mais aucune action d'infanterie n'a eu lieu.

La lutte de mines a été poursuivie avec une activité considérable.

Communiqué belge

Le Havre, 16 novembre.

Nuit du 15 au 16, calme.

Aujourd'hui, bombardement assez violent de nos postes avancés et de nombreux points de notre front au nord de DIXMUDE. Quelques projectiles sur nos lignes au sud de cette localité, ainsi que sur SAINT-JACQUES-CAPELLE et OUDECAPELLE.

Notre artillerie a riposté vigoureusement aux batteries allemandes, canonné les tranchées ennemies, et dispersé des travailleurs devant plusieurs points du front.

Communiqué monténégrin

Paris, 16 novembre. — Communiqué reçu le 16 novembre :

Le 14 novembre, les attaques des Autrichiens contre notre armée du Sandjak redoublèrent de violence durant toute la journée. Nous avons néanmoins réussi à maintenir nos positions, infligeant à l'ennemi d'énormes pertes. Nous avons repoussé les Autrichiens qui ont attaqué Vouchido et Troglav.

Sur le reste du front, combat d'artillerie.

NOTES OFFICIELLES

La Croix de Guerre aux Généraux Dubail, Foch et de Castelnau

Paris, 16 novembre. — Une note du « Journal officiel » fait connaître qu'il y a lieu d'ajouter la mention « Croix de guerre » à la fin des citations du général Dubail pour la médaille militaire, et des généraux Curières de Castelnau et Foch pour la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur.

M. Briand et la Situation balkanique

Paris, 16 novembre. — M. Briand, président du conseil, ministre des affaires étrangères, a été entendu par la commission des affaires extérieures de la Chambre sur la situation balkanique et notamment, sur l'attitude de la Grèce à l'égard de l'Entente. Sans rien dissimuler des sérieuses difficultés de la situation, M. Briand a produit une excellente impression par la netteté de ses déclarations et par la fermeté avec laquelle il envisage et prévoit toutes les éventualités.

Le Préfet maritime de Brest

Brest, 16 novembre. — Le vice-amiral Pivet, nommé préfet maritime et gouverneur de Brest, a pris aujourd'hui possession de ses fonctions. Les honneurs militaires lui ont été rendus par les troupes de la garnison. L'amiral a reçu ensuite les autorités civiles et militaires.

Les Décrets sur l'Emprunt

Le « Journal officiel » publiera demain les décrets suivants :

Le Président de la République française,

Vu la loi du 16 novembre 1915,

Sur le rapport du ministre des finances, décrète :

Article premier. Le ministre des finances est autorisé à procéder par voie de souscription publique à l'émission de rentes 5 % prévue par la loi du 16 novembre 1915.

Art. 2. Les dites rentes seront émises AU TAUX DE 88 FR. par 5 FR. DE RENTE.

Art. 3. Il ne sera pas inscrit de rente 5 % pour une somme inférieure à 5 fr. de rente.

Art. 4. Ces rentes porteront jouissance à partir du 16 novembre 1915 et les arrérages en seront payables aux époques des 16 février, 16 mai, 16 août et 16 novembre de chaque année.

Art. 5. Est fixé à la somme de 22 fr. par franc de rente, le coupon du 1er janvier 1916 détaché, le taux d'évaluation des rentes 3 % perpétuelles qui sont admises pour la libération du tiers au maximum de souscriptions. La remise matérielle des titres de rente 3 % aura lieu à une date qui sera fixée par arrêté du ministre des finances.

Art. 6. Les titres de rente 5 % seront, au gré des souscripteurs, au porteur, nominatifs ou mixtes.

Art. 7. Le ministre des finances est chargé de déterminer les autres conditions de l'émission et d'assurer l'exécution du présent décret

Souscription à l'Emprunt

Article premier. Par dérogation à l'article premier du décret du 13 septembre 1914, les bons de la défense nationale de 100 fr. et au-dessus ne seront admis pour la libération des souscriptions à l'emprunt autorisé par la loi du 16 novembre 1915 que s'ils ont été souscrits avant le 20 novembre 1915.

Art. 2. L'émission des obligations de la défense nationale sera suspendue à partir de la même date.

Art. 3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au « Journal officiel » et inséré au « Bulletin des Lois ».

Pour les Déposants des Caisses d'Epargne

Les souscriptions à l'emprunt autorisé par la loi du 16 novembre 1915 qui seront faites aux guichets des Caisses d'épargne de la poste pourront, par application de l'article 4 de ladite loi, être réalisées en partie au moyen d'un prélèvement opéré sur le montant de l'avoir du déposant à la Caisse d'épargne ordinaire ou à la Caisse nationale d'épargne. Ce prélèvement ne pourra excéder la moitié du prix des rentes souscrites.

La Souscription publique

Article premier. Une souscription publique sera ouverte le 20 novembre 1915 pour l'émission de rentes 5 % autorisée par la loi du 16 novembre 1915. Un arrêté ultérieur fixera la date de clôture, qui ne pourra dépasser le 15 décembre 1915.

Art. 2. Les souscriptions pourront être acquittées : en numéraire, espèces, billets de la Banque de France ou de la Banque d'Algérie, mandats de virement, chèques adressés à la caisse centrale; en bons de la défense nationale souscrits ou renouvelés avant le 20 novembre 1915; en obligations de la défense nationale; en titres de rentes 3 1/2 amortissables, libérés avant le 31 janvier 1915 ou admis au bénéfice de l'article 12 de la loi du 31 mars 1915; enfin, dans les limites fixées par l'article 5 de la loi du 16 novembre 1915, en titres de rentes 3 % perpétuels.

Dans les colonies et en pays étranger, les monnaies légales seront reçues comme tenues : dans les colonies d'une taxe de change égale à la taxe sur les mandats-poste; et à l'étranger du cours du change du jour.

Art. 3. Les obligations de la défense nationale ou les titres de rente 3 1/2 % amortissable seront repris avec valeur du 15 décembre 1915. Le prix en sera calculé conformément aux dispositions respectives des décrets des 13 septembre 1914 et 10 août 1915, 13 février 1915 et 11 septembre 1915. La portion acquise de la prime d'amortissement des obligations de la défense nationale est fixée à 25 centimes par 100 francs de capital nominal.

Le nombre des jours pour lesquels les intérêts se déduisent du capital nominal des bons de la défense nationale de 100 fr. et au-dessus est ramenée s'il n'est pas un multiple de 10, au multiple de 10 immédiatement inférieur.

Art. 4. Les souscriptions seront reçues dans les départements :

A la Caisse des trésoriers payeurs généraux et des receveurs particuliers des finances, à la Caisse des percepteurs, aux succursales auxiliaires de la Banque de France.

Les Journaux de Paris
DE CE MATIN

PLACE D'HONNEUR

L'Homme enchaîné :

Sous le bâton du pacha ou sous la botte de Guillaume, il n'y aura plus au pied de l'Acropole que des hommes sans race, sans histoire et sans nom. La barbarie n'avait brisé que leurs marbres. Ils y auront ajouté l'effondrement de ce que nous leur avions fait l'honneur immérité de prendre pour une filiation de grandeurs.

Après Chéronée, il resta Démosthène jusqu'au drame de l'île de Calaurie. Lorsque tout manque à la fois, jusqu'à l'impuissante protestation de Chéronée, il ne reste plus de place d'honneur que pour l'infortuné Venizelos, qui n'osera même plus se représenter comme candidat aux élections.

* * *

L'ISLAM

Excelsior :

En Europe, l'Islam n'occupe que des positions d'arrière-garde; trois millions de musulmans en Russie et presque autant dans les Balkans, représentent ce qui reste des invasions refoulées. Les véritables continents musulmans sont l'Afrique et l'Asie.

En Afrique, les populations islamiques sont réparties en quatre groupes principaux : l'Egypte, la Berberie, la zone soudanienne et la zone littorale de l'océan Indien.

En Asie, qui est le domaine propre de l'Islam, on distingue : l'Asie russe, du Caucase au Transibérien; l'empire ottoman d'Asie, Arabie, Syrie, Mésopotamie et Asie mineure; l'Afghanistan avec les Afghans et les Persans, ces derniers restent membres actifs de la communauté des peuples musulmans; le groupe hindou, avec ses ramifications de Belouchistan et de Birbanie; l'Islam d'extrême-Orient, dont le terminus est en pays malais.

* * *

UNE QUESTION DE PRINCIPE

La Libre Parole :

En tête de l'« Humanité » d'hier figurait un article de M. Marcel Cachin, député socialiste, intitulé : « Fidèles au socialisme ! » Voilà tout d'abord un titre bien singulier ! N'était-il pas convenu, en effet, qu'il ne devait plus y avoir de partis politiques en France jusqu'à la victoire ? L'auteur de cet article l'a évidemment oublié; il l'a même si bien oublié qu'il s'attache à démontrer — et savez-vous à qui ? aux camarades boches ! — que jamais le parti socialiste français n'a été plus fermement attaché à ses principes !

En sorte que les kamerades n'ont pas à se faire trop de chagrin pour le cas où, malgré le concours illimité qu'ils ont prêté à leur kaiser, l'aventure tournerait mal pour l'Allemagne. En ce cas, M. Marcel Cachin et ses amis, de plus en plus fidèles au socialisme, combattraient les tentatives qui pourraient se produire de transformer la guerre de défense qui leur a été imposée en guerre de conquête.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

Au Sénat

L'Emprunt "de la Victoire"

La séance de mardi, au Sénat, s'est ouverte à trois heures de l'après-midi sous la présidence de M. Antonin Dubost.

La discussion de l'emprunt français 5 %, voté jeudi dernier à la Chambre au milieu des acclamations, a amené un grand nombre de sénateurs en séance.

M. Ribot monte tout d'abord à la tribune pour donner lecture du projet de loi.

Puis **M. Aimond**, rapporteur général, donne à son tour lecture du rapport favorable de la commission des finances.

Déclarations de M. Ribot

A trois heures quarante-cinq, **M. Ribot** remonte à la tribune. Le Sénat salue d'une salve d'applaudissements l'homme d'Etat dont la parole éloquente et émue va incarner une fois de plus pour un instant la parole même de la patrie.

Je remercie le Sénat, dit-il, d'avoir bien voulu se réunir aujourd'hui pour examiner le projet d'emprunt que nous lui soumettons. Je suis sûr que ce projet recueillera dans cette enceinte l'unanimité des suffrages, comme il l'a rencontrée dans l'autre assemblée. Les deux Chambres, interprètes fidèles de la nation, sont décidées à ne reculer devant aucun effort, aucun sacrifice dans la lutte qui doit conduire à la victoire finale. (Applaudissements.)

Au seizième mois de la guerre, la confiance est aussi grande qu'au premier jour; elle l'est d'autant plus qu'elle est plus calme et plus réfléchie. (Vifs applaudissements.) Il faut avoir confiance dans la force de nos armées, mais il faut avoir confiance dans la fortune de la France. (Nouveaux applaudissements.)

A ceux qui demandent ce que sera demain, je répondrai, comme je l'ai fait à la Chambre, que la France se retrouvera demain tout entière, avec ses qualités d'économie et d'énergie développées par les circonstances qu'elle aura traversées. (Applaudissements.) Ce sera peut-être là un des résultats les plus heureux de cette guerre qui sera féconde en enseignements. Il ne faut pas s'effrayer de la gravité des problèmes qui se poseront devant nous après la guerre. Certes, ils sont redoutables; nous les regarderons en face, et je prends l'engagement que nous saurons les résoudre à l'honneur du pays, avec prudence et réflexion, mais avec décision et hardiesse. (Applaudissements.) La confiance et l'union sont deux grandes forces qui nous assureront la victoire. (Vifs applaudissements.)

Je ne veux pas entrer dans les détails du projet. Vous les connaissez par l'exposé des motifs et par le lumineux rapport de mon ami M. Aimond. Je dirai cependant deux mots de celle de ses dispositions qui permet aux porteurs de 3 % de souscrire à ce nouvel emprunt en se libérant à concurrence d'un tiers par l'apport de leurs titres. C'est une chose excellente qu'on puisse dire que ce pays n'abandonne pas ceux qui ont eu confiance en lui aux jours difficiles. La Banque de France aidera en consentant aux souscripteurs des prêts qui pourront s'élever jusqu'à 75 % de la valeur des titres déposés en garantie.

Je reçois déjà des flots de lettres qui montrent l'empressement du public. L'élan est donné; rien ne l'arrêtera. On a donné au dehors à cet emprunt le nom d'« emprunt de la victoire ». J'accepte ce titre. Il assurera sa fortune auprès de nos vaillantes et viriles populations. (Double salve d'applaudissements.)

La discussion générale est close.

Les divers articles du projet de loi sont adoptés.

L'Emprunt voté à l'Unanimité

L'ensemble est adopté à l'unanimité de 255 votants. (Applaudissements.)

Séance jeudi 18 novembre, à quatre heures.

La séance est levée à quatre heures dix.

Un Appel de M. Barthou

Paris, 16 novembre. — M. Louis Barthou, ancien président du conseil, publie dans le « Matin » un vibrant appel au public, afin que chacun prête à la France, qui a besoin d'argent pour vaincre :

Bourgeois, ouvriers et paysans de France, dit M. Louis Barthou, vous avez échangé déjà plus d'un milliard d'or contre des billets bleus. Avec ces billets, souscrivez à l'emprunt. Mais un milliard ne saurait suffire. Le chiffre de l'emprunt est illimité : il y a tant et tant de dépenses ! Il vous reste de l'or, de l'argent des billets : Placez en rentes tout ce qui vous reste. Ne gardez rien qui ne soit strictement nécessaire à vos affaires, à votre existence, à votre foyer. Tout ce qui est disponible sur votre fortune, petite ou grande, portez-le aux caisses publiques.

Français de toutes classes et de toutes conditions, donnez, avancez, prêtez à la France. C'est elle qui vous convie et non un gouvernement de parti.

Françaises et Français, riches, aisés ou d'humble condition, souscrivez selon vos économies et vos ressources à l'emprunt fait pour la France. Comme autrefois le service du roi valait des parchemins de noblesse, le service du pays vous vaudra des parchemins de patriotisme, qui de père en fils se transmettront en glorieux héritage.

Vous dont le cœur meurtri saigne d'une inguérissable blessure, vous que le malheur a frappés dans vos affections les meilleures, ne vous laissez pas abattre et ne risquez pas, en abdiquant la grande espérance, de renier le douloureux souvenir. Redressez-vous dans un sursaut de fierté confiante. Donnez à vos sacrifices tout leur prix en collaboration à la revanche promise à vos chers morts. Qu'ils ne soient pas tombés en vain ! Leur gloire et l'honneur de la France sont inséparables. Pensez à eux, pensez à elle !

Vous que le destin a jusqu'ici épargnés, dont les pères, les fils, les maris, les frères mènent la vie des tranchées en attendant l'heure revenue des sorties et de la bataille, prenez votre part du combat, loin d'eux, mais de cœur avec eux : mobilisez vos capitaux et vos revenus.

A votre tour, la France vous appelle. Répondez à l'appel de la France. Aidez à sa libération. Soyez à votre façon ses défenseurs et ses soldats. Souscrire, c'est combattre; souscrire, c'est vaincre.

Louis BARTHOU.

Sur Mer

VAPEUR NORVEGIEN COULÉ

Londres, 15 novembre. — Le Lloyd fait connaître que le vapeur norvégien *Wacousta* a été coulé. L'équipage a été sauvé.

La Canée, 16 novembre. — Deux embarcations sont arrivées dans la baie du Sude, ayant à bord le commandant Tsensen et vingt-cinq matelots rescapés du vapeur norvégien « Wacousta », coulé par un sous-marin allemand.

LE TORPILLAGE DU « BOSNIA »

La Canée, 15 novembre. — La quatrième embarcation du « Bosnia », avec douze membres de l'équipage et sept passagers, est arrivée. Tout l'équipage et tous les passagers du « Bosnia » sont donc sauvés.

LE RAVITAILLEMENT des Sous-Marins allemands par l'Espagne

Madrid, 16 novembre. — D'après une information publiée par « El Imparcial » lui-même, il est avéré que les sous-marins allemande possèdent sur la côte africaine de la zone espagnole une base de ravitaillement.

Les premiers sous-marins apparurent à la hauteur de Huelva, où ils embarquèrent des vivres et de la gazoline. Ils suivirent ensuite la route de Tanger et furent canonnés près du cap Trafalgar. Ils réussirent à échapper. Entre Tarifa et Tanger, ils furent de nouveau poursuivis.

Un autre sous-marin vint se joindre aux premiers. Ce fut lui qui coula deux navires français en vue d'Oran et un autre, anglais, dans les eaux de Carthagène.

Ces sous-marins se ravitaillèrent au cap Tres-Forcas, sur la côte d'Afrique. Ils reçurent du pain blanc, de la viande fraîche, de la gazoline. Le tout provenait de Melilla. Des bidons vides portant une marque allemande, sur l'un desquels on lit « Mélilla », furent trouvés par les navires anglais chargés de la surveillance du détroit. Les Allemands ont donné 375 pesetas pour cinq bidons.

Aux Balkans

Les Bulgares doivent reculer

Salonique, 16 novembre. — *Après une attaque violente renouvelée avec des forces imposantes contre Cicevo, les Bulgares se sont retirés sur les hauteurs d'Ankangel, laissant sur le terrain de nombreux morts et blessés. Les Français ont occupé la partie haute de Cicevo.*

Calme sur le front de Krivolak.

Activité incessante sur le front de Rabrovo-Valandovo, où les Anglais ont reçu hier le baptême du feu.

Les Bulgares ont évacué la position de Costarcino.

Salonique, 16 novembre. — *Sur le front de la Tcherna, affluent du Vardar, une grande bataille s'engagea le 12 novembre. Les Bulgares attaquèrent avec des forces considérables les positions françaises; ils étaient environ dans la proportion de 4 contre 1. Le combat dura de huit heures du matin jusqu'à la tombée du jour et les positions furent souvent perdues et reprises, mais finalement les Français repoussèrent les Bulgares en leur infligeant des pertes nombreuses.*

Le nombre des Français tués est infime. Les blessures ne sont pas en général très graves.

Sur le front de Stroumitza, une légère offensive est en cours d'action. Les Français approchent lentement, mais sûrement de la frontière bulgare.

Grosses Pertes ennemies

Genève, 16 novembre. — De la « Tribune de Genève » :

L'armée du général Koewess, qui combat entre Visegrad et Javor, a perdu 47,000 hommes, soit 39 % de son effectif.

Sur l'Ibar, les pertes austro-allemandes sont très élevées, les Serbes ayant pu amener une forte artillerie.

Les Bulgares éprouvent de très grosses pertes car, n'ayant pas d'artillerie en quantité, ils recherchent les corps à corps.

LES CONTINGENTS DES ALLIÉS

Genève, 16 novembre. — On mande de Salonique que l'Angleterre et la France ont débarqué de nouveaux contingents, avec de grandes quantités de munitions. Les soldats alliés construisent de nouvelles lignes télégraphiques et téléphoniques et des ponts et réparent les routes.

LA RESISTANCE A KATCHANIK

Salonique, 16 novembre. — Le quartier général serbe annonce qu'une bataille acharnée se poursuit à Katchanik (au nord-ouest d'Uskub). Cette place commande un important défilé dans les montagnes qui conduit à la plaine de Kossovo. Les Serbes offrent une résistance désespérée contre des forces considérables de Bulgares et d'Austro-Allemands. Cette résistance a été jusqu'ici efficace.

Le principal objectif des Serbes est de tenir jusqu'à ce que les alliés aient pu opérer leur jonction avec eux, car l'avance dans ce secteur des troupes anglo-françaises détruirait tout le plan de campagne bulgare.

ARRIVÉE DE TRANSPORTS AUSTRO-BOCHES

Bucarest, 16 novembre. — Une flottille austro-allemande, transportant des troupes et des munitions, est arrivée à Sistov. Sistov est un port bulgare sur le Danube.

LES CHEMINS DE FER SERBES

Genève, 16 novembre. — Les Serbes ayant emporté tout le matériel de chemin de fer, les armées envahissantes ont dû pourvoir à son remplacement. La première locomotive allemande a passé le Danube le 31 octobre.

Les trains circulent aujourd'hui jusqu'à 90 kilomètres à l'intérieur du pays. C'est grâce à la prise du Krougevatz que les Austro-Allemands ont pu employer les premiers wagons serbes.

LES PROJETS PACIFIQUES DES BONS BULGARES

Genève, 16 novembre. — On télégraphie de Sofia au *Lokal Anzeiger* que la guerre avec la Serbie touche à sa fin. Ainsi la Bulgarie aura bientôt atteint son but et ne pense pas du tout à poursuivre une politique de conquêtes.

Après trois guerres, la Bulgarie ressent le besoin de se livrer aux travaux de la paix et à la culture, travaux que ne pourra qu'affermir l'alliance avec les empires centraux.

SUR LE DANUBE

Genève, 16 novembre. — On mande de Bucarest que c'est aujourd'hui que commence le service régulier de passagers sur le Danube, entre Galatz et Orsova.

LOCOMOTIVES ALLEMANDES EN ROUMANIE

Genève, 16 novembre. — L'Allemagne va livrer à la Roumanie 64 locomotives qui avaient été commandées avant la guerre.

L'Intervention russe

Genève, 16 novembre. — *D'après des nouvelles de Bucarest, les généraux Wesselkin et Tultscha auraient concentré des troupes russes à Ismail et à Kilia. Des quantités énormes de vivres auraient été expédiées d'Odessa par le canal Wilkon, dans l'intérieur du pays et sur la frontière de Bessarabie et de Roumanie.*

En Grèce

POUR LES ELECTIONS

Salonique, 16 novembre. — A Salonique, on envisage avec froideur les élections législatives. Le gouvernement procède à un remaniement administratif tendant à remettre en fonctions les fonctionnaires qui ont dirigé les dernières élections.

EN L'HONNEUR DE M. DENYS-COCHIN

Athènes, 16 novembre. — Au cours de la séance d'hier, le Conseil municipal d'Athènes, sur la proposition du maire, M. Benakis, a décidé de nommer M. Denys-Cochin citoyen honoraire à l'occasion de son arrivée à Athènes.

Plusieurs conseillers municipaux ont pris la parole pour faire l'éloge de M. Denys-Cochin.

Le Conseil a également décidé d'organiser une réception à l'hôtel de ville en l'honneur du ministre français. Une commission a été nommée pour choisir une rue de la ville qui portera le nom du grand philhellène.

GRECE ET BULGARIE

Genève, 16 novembre. — La mission grecque pour l'achat de céréales en Bulgarie est revenue très satisfaite. On voit un signe des excellentes relations gréco-bulgares dans ce fait que le métropolite de Dimotika, avec tous ses clercs, a assisté à une cérémonie religieuse bulgare. Or, on sait qu'il existait un schisme entre l'église grecque et l'église bulgare.

Lord Kitchener à Moudros

Athènes, 16 novembre. — Lord Kitchener serait arrivé à Moudros. Le ministre d'Angleterre est parti à sa rencontre.

On n'a pas jusqu'ici confirmation officielle de cette nouvelle.

M. Venizelos viendrait à Paris

Amsterdam, 16 novembre. — La « Gazette de Voss » publie un télégramme d'Athènes selon lequel M. Venizelos aurait l'intention de quitter la Grèce et de venir habiter Paris.

En Turquie

Le Nouvel Ambassadeur du Kaiser

Genève, 16 novembre. — Le comte Wolff Metternich, le nouvel ambassadeur d'Allemagne, est arrivé à Constantinople.

En Italie

Brescia encore bombardé

Rome, 16 novembre. — Lors du bombardement aérien de Brescia par les avions autrichiens, quatre avions ennemis, probablement provenant de l'est, furent signalés se dirigeant pendant la nuit vers la ville; mais l'orage, sans doute, les força à retourner à leur point de départ ou à atterrir dans quelque localité isolée, car cette première alarme n'eut aucune suite.

Ce matin, le temps s'étant amélioré, les avions ennemis reprirent leur vol vers Brescia, et aux environs de huit heures, le premier aviatik parut soudain sur la ville. L'alarme ayant été donnée, un avion italien s'éleva aussitôt, suivi de deux autres, mais pendant ce temps l'avion ennemi avait jeté huit bombes qui tuèrent quatre personnes et en blessèrent plusieurs.

La population, sortie dans les rues, assista à un duel qui s'était engagé en l'air et qui dura une heure. Il paraît qu'un avion ennemi aurait été atteint par l'artillerie italienne antiaérienne.

Une bombe serait tombée sur le pavé devant l'église Saint-Efra; un autre aux abords du séminaire et une troisième devant l'église de la Paix où il y a aussi un hôpital de la Croix-Rouge. Les victimes seraient au nombre de huit et les dommages matériels insignifiants.

Rome, 16 novembre. — Les bombes lancées sur Vérone et Brescia, les torpillages de paquebots désarmés et chargés de passagers inoffensifs démontrent de la part des Austro-Allemands la volonté d'agir par la terreur sur les populations, avec l'espérance de les induire à demander la fin de la guerre. De nombreux indices accusent, en effet, que ces torpillages de simples paquebots et ces bombes jetées sur des cités paisibles, où les victimes sont surtout des femmes et des enfants, ont été systématiquement organisés quelques jours avant la rentrée de la Chambre pour peser sur l'opinion publique afin qu'elle-même pèse sur le Parlement et pousse à la paix. Or, l'effet est tout juste le contraire. Une même indignation soulève l'Italie entière du nord au sud, et la presse, si véhémente qu'elle soit, ne rend qu'un écho affaibli de la colère populaire.

L'indolence apparente des Italiens et des Romains a fait place à une agitation profonde et on n'entend partout, dans toutes les conversations, qu'appels à la vengeance. Des mots qui se disaient tout bas jusqu'ici se crient maintenant tout haut, et de toutes parts on réclame que la guerre soit élargie et intensifiée. Si quelque porte-parole du neutralisme d'autrefois voulait parler de trêve ou de paix après ces actes barbares contre des passagers désarmés et des citoyens paisibles, il serait balayé immédiatement par l'indignation universelle.

L'Autriche aurait offert la Paix à l'Italie

Rome, 16 novembre. — D'après le « Popolo d'Italia », les Allemands affirment qu'à la veille ou au début de la nouvelle offensive, l'Autriche fit parvenir au gouvernement italien des propositions de paix séparée, avec l'offre de quelques cessions territoriales, et que le conseil des ministres, sur l'avis de M. Salandra, refusa de les examiner.

Aux États-Unis

Les Intrigues de l'Allemagne

Washington, 16 novembre. — On lit dans le *New-York Times* :

« Une guerre organisée est conduite contre un grand nombre d'industries américaines dans l'intérêt de deux puissances étrangères et jusqu'ici le gouvernement américain n'a pu la faire cesser, l'entraver, ou avoir quelque prise sur elle. La politique de terrorisme de l'Allemagne est appliquée aux Etats-Unis et, autant qu'on puisse le savoir, aucune mesure efficace n'a été prise pour y parer. Le gouvernement paraît impuissant. Il n'a fait dans la matière aucun progrès qui s'aperçoive. L'Autriche et l'Allemagne continuent à se moquer insolemment de lui et à se servir des Etats-Unis comme base d'une guerre contre l'Angleterre et ses alliés.

» M. von Nuber est impliqué dans la même complot qui fit rappeler M. von Dumba, mais M. de Nuber demeure à son poste et a la sanction officielle pour continuer le développement de son complot.

» Les capitaines Boyed et von Papen peuvent faire ce qu'ils veulent et dresser des plans de meurtres et d'incendies sans qu'on intervienne.

» Maintenant que l'Allemage a désavoué le torpillage de l'*Arabic* et que le coulage du *Lusitania* est oublié, le comte de Bernstorff a tout son temps à lui pour diriger l'œuvre de sa bande d'assassins. Dans ces circonstances il n'y a peut être pas lieu de s'étonner que la marée de l'indignation publique monte peu à peu et que des Américains se demandent combien faudra-t-il de temps au gouvernement pour qu'il se décide à passer à des actes ? »

Le *New-York World* écrit de son côté :

« Cette conspiration allemande s'étend à l'industrie américaine, aux finances américaines et aux institutions fondamentales du peuple américain. Cette conspiration agit non seulement aux scrutins, mais avec la torche, les bombes et les balles. C'est le phénomène le plus sinistre qui soit apparu dans la vie américaine depuis la destruction de l'esclavage et la guerre de Sécession et, tant qu'on ne l'aura pas fait disparaître, personne ne peut être certain que la grande république soit autre chose qu'une écaille vide. »

Le Pavillon américain

Washington, 16 novembre. — Le département d'Etat annonce que les Etats Unis se refusent à demander à une puissance belligérante quelconque, comme une marque de faveur, des assurances garantissant l'immunité de tout bâtiment battant pavillon américain. Cette déclaration vient à la suite d'une requête de la Compagnie américaine transatlantique demandant à la Grande-Bretagne de permettre au vapeur *Winnebago* d'effectuer le voyage entre Buenos-Ayres et New-York sans être inquiété.

Le *Winnebago* et le *Hocking*, qui appartiennent à la même Compagnie, se trouvent sur la même liste noire anglaise comme étant totalement ou partiellement propriété allemande.

A noter que le *Hocking* a été récemment conduit à Halifax comme prise de guerre légale, dans le but de vérifier la validité de son transfert à l'inscription américaine.

En Autriche

L'Emprunt hongrois

Genève, 16 novembre. — L'emprunt de guerre hongrois s'élève à un milliard; les souscriptions atteignent actuellement 600 millions.

En Chine

La Terreur règne

Changhaï, 16 novembre. — Les assassins de l'amiral Tseng ont été remis aux autorités chinoises.

La terreur règne parmi les fonctionnaires chinois à la suite de ce crime. Toutefois il n'existe pas de signes immédiats de révolution.

Sur le Front occidental

VISITE DE M. JOHN REDMOND

Londres, 16 novembre. — M. John Redmond, chef du parti irlandais, partira demain pour visiter les fronts français et belge.

Le Roi de Saxe sur le Front

La Haye, 16 novembre. — Le roi de Saxe a rendu visite dans l'après-midi du 12 au quartier général de l'état-major du 19e corps. Il a reçu la visite du prince héritier de Bavière.

En Angleterre

La Question des Enrôlements

Londres, 16 novembre. — A la séance de la Chambre des communes, M. Asquith, répondant à une question, a déclaré :

Je dois répéter ce que j'ai déjà dit le 2 novembre. C'est ma ferme conviction que nous ne serons pas obligés de recourir à des mesures coercitives pour les enrôlements et que l'appel au sentiment patriotique si énergiquement présenté par lord Derby recevra une réponse empressée des Anglais de tous rangs et en particulier des jeunes hommes non mariés.

LA SITUATION EN PERSE

Répondant à une question, le sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères a déclaré qu'en raison de la situation critique actuelle de la Perse, des renforts russes s'avancent vers la capitale. Des assurances formelles ont été données au gouvernement persan des intentions pacifiques de ces troupes qui ont pour seule tâche d'assurer la protection des colonies étrangères en cas de besoin.

Les gouvernements de la Grande-Bretagne et de la Russie étudient actuellement certaines propositions qu'ils ont reçues du gouvernement persan. L'Angleterre désire maintenir, aujourd'hui comme auparavant, les relations les plus amicales avec le gouvernement persan, à la condition que celui-ci fasse des efforts réels pour prévenir les attentats des agents ennemis contre les représentants de l'Angleterre et des puissances alliées en Perse.

A la Chambre des Lords

BREVE DECLARATION DE LORD FISHER

Londres, 16 novembre. — A la séance d'aujourd'hui, lord Fisher, de sa place, a répondu brièvement, mais d'une façon tout à fait saisissante, à la déclaration que M. Winston Churchill a faite hier à la Chambre des communes :

M. Churchill, dit-il, a fait dans son discours d'hier quelques allusions me concernant. J'ai servi mon pays pendant soixante et un ans et je laisse mes compatriotes juges de mes états de service. Le premier ministre a déclaré hier que M. Churchill avait dit une ou deux choses qu'il eût mieux fait de ne pas dire et que, par contre, il avait nécessairement et très naturellement fait le silence sur des choses qu'il sera utile de dire un jour. Je me contenterai d'attendre, trouvant peu convenable de m'étendre sur des explications personnelles qui affecteraient les intérêts de la nation, alors que mon pays se trouve plongé dans une grande guerre.

Lord Fisher s'est levé ensuite et a quitté la salle des séances.

En Russie

La Pression sur tout le Front

Pétrograd, 16 novembre. — La défaite des Allemands à Kemmern a revêtu tous les caractères d'une panique qui, commencée à l'aile gauche de l'ennemi, se répandit rapidement sur toute la ligne, surtout parmi les réserves récemment arrivées d'Allemagne, qui prirent la fuite à la première poussée des troupes russes.

A la suite de ce succès, l'avance des Russes vers la ligne de Windau à Mitau s'est tellement accentuée que les Allemands seront prochainement forcés de suspendre le fonctionnement de cette voie.

A l'heure actuelle, l'évacuation de Mitau bat son plein. Toutes les troupes cantonnées à Vilna ont dû être évacuées à la suite d'une violente épidémie de typhus qui ravageait la ville.

A la suite des atrocités commises par les Allemands contre la population, qu'ils forçaient à travailler à leurs ouvrages de défense, de graves désordres ont éclaté parmi les ouvriers à Vilna. Plus de 100 récalcitrants ont été fusillés.

Les Russes ont repris leurs positions sur la ligne de Rovno à Sarny que tenaient jusqu'ici les Austro-Allemands; [illegible] en ont rétabli le fonctionnement [illegible] C'est la meilleure preuve de l[illegible] des troupes russes sur la rivière [illegible]

POUR LES MORTS DE [illegible]

Pétrograd, 16 novembre. [illegible] solennel a été célébré en [illegible] Catherine pour le repos de[illegible] dats belges morts à l'ennem[illegible] de Belgique, des représentan[illegible] russe et un nombreux publi[illegible] taient.

En P[illegible]

Le Sentiment du Scha[illegible]

Téhéran, 16 novembre. — Aprè[illegible] délibéré avec le conseil des minist[illegible] ministres de Russie et d'Angleterre [illegible] reçus par le schah qui leur a fait c[illegible] tre qu'il renonçait à quitter Téhéra[illegible] schah a déclaré ouvertement son a[illegible] pour la Russie et l'Angleterre et n'a [illegible] dissimulé que les Allemands avaient fa[illegible] au cours de l'année, de grands efforts pour pousser la Perse dans une guerre contre la Russie.

Avant l'entrevue du schah et des ministres de Russie et d'Angleterre, les ministres d'Allemagne, d'Autriche et de Turquie, qui se croyaient sûrs du départ du schah, avaient quitté Téhéran.

Les princes Lynoud ed Daoulch et Ferman Ferma, partisans de la Russie, entrent dans le cabinet.

NOUVELLES DIVERSES

Décorations anglaises à des Combattants français

Londres, 16 novembre. — La « Gazette Officielle » publie une longue liste de récompenses et distinctions conférées par l'Angleterre à des officiers, sous-officiers et soldats de l'armée française :

Le général Hély d'Oissel est nommé chevalier commandeur de l'ordre du Bain.

Sont nommés compagnons du Bain : les généraux Paul Vidal, Victor Lestoquoi, Antoine Nourrisson et Marie Lebrun.

Sont nommés chevaliers commandeurs de l'ordre de Saint-Michel et de Saint-Georges : les généraux de division Georges Lefèvre et Dor de Lastours.

Deux Matelots voleurs

Brest, 16 novembre. — Les matelots Hamel et Vitel, qui avaient été mis, dès le début de la mobilisation, à la disposition du receveur des postes de Brest, avaient été employés au tri de la correspondance. L'idée leur vint aussitôt de s'approprier les billets de 5 fr. adressés sous enveloppes aux militaires. Il a été impossible d'établir la somme totale ainsi dérobée, mais quarante lettres décachetées ont été trouvées sur Vitel qui a reconnu les faits. Hamel, qui était en possession de 135 fr., nie le délit; il prétend que cet argent lui a été adressé par sa famille.

Hamel a été condamné à cinq ans de prison; Vitel à quatre ans.

C'est bien le moins !

Genève, 16 novembre. — La maison Krupp a donné 20 millions de marks pour les familles des soldats morts sur le front.

Le Faux Héros Folcher

Paris, 16 novembre. — Le troisième conseil de guerre a jugé hier Folcher, ce fameux soldat d'infanterie coloniale qui, au mois de juin dernier, profita de son congé de convalescence — il avait été blessé légèrement sur le front — pour se créer des ressources en jouant le faux héros. Ses mystifications furent nombreuses.

Pour toute explication à ses juges, il s'est borné à nier contre toute évidence ses escroqueries ainsi que le port illégal de galons et de décorations. Le joyeux marsouin a été puni de deux ans de prison.

Doublement Déserteur et Voleur

Paris, 16 novembre. — A Saint-Cloud, un certain Espanet, appartenant à une excellente famille, qui avait volé 1,800 francs à un de ses parents, fut [illegible]. Espanet avait été trouvé porteur d'un livret militaire au nom d'un compatriote originaire comme lui de la Guadeloupe, et il expliqua qu'ayant été réformé, il s'était engagé, au courant de la guerre, sous le nom de cet ami, puis, qu'ayant été blessé, il n'avait pas rejoint son corps à la fin de son congé de convalescence et avait été ainsi porté déserteur.

En vérifiant ses allégations, on a pu établir qu'au début de la mobilisation, Espanet était au contraire, parti au front sous son nom véritable. Après s'être bien comporté, il avait déserté un beau jour.

Ce fut seulement alors que, regrettant d'une part sa conduite et voulant éviter, d'autre part, d'être traduit en conseil de guerre, il s'était engagé sous un autre nom, était retourné au front, puis avait déserté pour la deuxième fois.

Interrogé hier à cet égard, à Versailles, Espanet a avoué en pleurant et manifesté un sincère regret de sa conduite. Après sa comparution devant le tribunal correctionnel pour vol, il sera remis à l'autorité militaire.

Le Crime du Braconnier

Blois, 16 novembre. — Aujourd'hui comparaît devant les assises du Loir-et-Cher, l'auteur du triple assassinat de Pazon. Voici, résumés, les faits :

Au cours de la nuit du 18 au 19 janvier 1915, une dame Dormeau, habitant une maison isolée, et dont le mari était mobilisé, fut assassinée avec ses deux petits enfants. Le vol était le mobile du crime. L'assassin fut arrêté un mois plus tard. C'était un individu du pays, nommé Lefebvre, braconnier, vivant au fond d'une caverne creusée dans le roc à Fontaine, près Pezou. Une sorte de nain difforme, le sieur Boizard, avait fait le guet pendant que Lefebvre assommait Mme Dormeau et ses enfants. Boizard fut reconnu irresponsable. Lefebvre comparaît seul pour triple assassinat et vol qualifié.

Un Camp de Prisonniers consigné en Allemagne

Paris, 16 novembre. — Trois prêtres lorrains emmenés en captivité par les Allemands au début des hostilités, viennent de rentrer en France. Ces ecclésiastiques, qui étaient internés au camp de Trauenstein, ont fait connaître dès leur arrivée à Nancy, que ce camp est consigné pour un mois, et que les prisonniers qui s'y trouvent ne pourront écrire à leurs familles avant le 22 courant.

L'Etat d'Esprit des Prisonniers allemands

Paris, 16 novembre. — L'autre matin, une patrouille française traversait l'Aisne et réussissait à capturer deux sentinelles allemandes. L'un des prisonniers, un sous-officier prussien, déclara qu'il était enchanté de revoir la France, où il avait vécu pendant près de six ans. Il raconta qu'il était à Souain en septembre 1914, que son régiment y éprouva des pertes terribles.

« Depuis le début de la guerre, dit-il, mon régiment dut être par cinq fois remanié. Dans ma compagnie, nous ne sommes plus que quatre du début, quatre sur 260 ! Tous les autres ont été tués ou blessés. Votre artillerie nous a effroyablement décimés. »

Le prisonnier a déclaré qu'il n'ignorait pas les pertes énormes en hommes et en matériel de toutes sortes éprouvées par les Allemands, et comme on lui demandait s'il ne croyait pas que ces coûteux échecs et les coûteuses victoires allemandes elles-mêmes ne finiraient pas par épuiser l'Allemagne, il répondit : « Oui ! Je commence à croire qu'à force d'être victorieux nous allons en mourir ! »

Un Maire alsacien acquitté

Genève, 16 novembre. — Le tribunal de Colmar a jugé récemment l'affaire du maire de Cernay, M. Burtschell, accusé d'avoir favorisé l'occupation française et de ne pas s'être opposé comme il eût pu le faire à la capture des otages, enfin d'avoir manifesté des sentiments anti-allemands.

Après avoir entendu soixante-dix témoins à charge et à décharge, le tribunal a acquitté l'accusé.

Les Petits Evacués de Thann

Paris, 16 novembre. — Une centaine d'enfants, garçons et fillettes, sont arrivés à Paris venant de Thann et des régions voisines soumises au bombardement allemand. Les enfants ont voyagé sous la direction d'un officier et de religieuses. Ils bénéficieront dans la banlieue de Paris, où ils vont séjourner, des mêmes avantages que les petits évacués des Flandres, qui y séjournent depuis plusieurs mois.

Français de Maubeuge condamnés à mort par les Allemands

Amsterdam, 16 novembre. — Un message daté de Bruxelles et reçu à Amsterdam signale une nouvelle liste de condamnations prononcées à Maubeuge par la cour martiale allemande, pour espionnage au profit des alliés. Parmi les victimes de la soldatesque teutonne se trouvent MM. Eugène Halluin, directeur d'usine, et Achille Doucedame, tous deux condamnés à mort; Mme Marie Vandamme, de La Roche, frappée de quinze ans de travaux forcée; Mme Lauredon, de Vesnes-les-Aubert, et M. Auguste Vandamme, ouvrier d'usine à Maubeuge, condamnés à treize ans de la même peine. Deux autres personnes ont été condamnées à douze ans de travaux forcés, et plusieurs autres à des peines moins sévères.

Le Mystérieux Crime de Clermont-Ferrand

Clermont-Ferrand, 16 novembre. — Quelques jours avant la mise en liberté provisoire accordée par la chambre des mises en accusation, M. Guérin, vice-président du tribunal, faisant fonctions de juge d'instruction, avait décidé de faire examiner au point de vue mental Jean Christophe. Les trois médecins aliénistes désignés : le professeur Lortat Jacob et le docteur Ferrand, de Paris; le docteur Mornac, de Clermont, procèdent actuellement à cet examen.

Clermont-Ferrand, 16 novembre. — M. Franck Christophe, mari de Mme Christophe, vient de se porter partie civile à l'instruction pour aider à la recherche du coupable. Il a chargé de ses intérêts Me Maurice Bernard.

Une Vieille Affaire

Paris, 16 novembre. — En 1910, la comtesse de Clare fut poursuivie devant le tribunal correctionnel, sur la plainte de Mlle Wilhelmina Kemper, Allemande naturalisée Française, qui l'accusait de s'être fait remettre plusieurs centaines de mille francs, sous prétexte de favoriser le mariage du prince de Thurn-et-Taxis avec une riche Américaine. La comtesse de Clare fut condamnée à un an de prison.

Récemment, la comtesse de Clare assigna devant la huitième chambre correctionnelle Mlle Kemper, la plaignante de 1910, pour subornation de témoin, en même temps qu'un nommé Charles Jeiger, Allemand naturalisé Anglais, qui était poursuivi pour faux témoignage.

La huitième chambre a débouté aujourd'hui la comtesse de Clare, qui habite actuellement Londres, les faits reprochés à Mlle Kemper et à M. Jeiger étant prescrits.

La comtesse de Clare a fait appel de ce jugement.

DÉPÊCHES DE LA JOURNÉE

Dans les Balkans

LES BULGARES REPRENNENT TETOVO

Salonique, 16 novembre. — Des informations bulgares annoncent que Tetovo — ou Kalkandelen, — sur la route qui mène d'Uskub à Monastir, par la haute vallée du Vardar, petite ville située entre Uskub et Prizrend, après avoir été reconquise il y a deux jours par les Serbes, a été de nouveau réoccupée par les Bulgares.

Ce qui diminue l'intérêt de cette nouvelle, c'est que dans cette région les effectifs en présence sont très réduits. Il ne s'agirait donc que d'une fluctuation de front sans grande importance.

MONASTIR MENACÉE A NOUVEAU

Salonique, 16 novembre. — On est de nouveau inquiet pour Monastir, en raison de la présence dans le défilé de Babouna — route d'Uskub à Monastir par Velès — de forces bulgares importantes qui menacent Prilep.

Les deux informations ci-dessus semblent indiquer un double effort bulgare pour fermer définitivement les communications entre l'armée serbe qui se trouve au nord-ouest d'Uskub et la région de Monastir.

LA RETRAITE DES SERBES EST UN MOUVEMENT STRATEGIQUE

Paris, 16 novembre. — Un officier français revenant du front serbe déclare que la retraite de l'armée serbe du Nord s'accomplit dans un ordre parfait. Les Serbes pourraient, s'ils le voulaient, prolonger encore leur résistance sur le front énor[illegible] de leurs frontières, mais le haut com[illegible]ndement pense que ce serait une faute [illegible]tégique qui exposerait l'armée au dan[illegible] [illegible]être enveloppée, danger qui, main[illegible] [illegible]est considéré comme écarté. [illegible]ral des troupes est excellent. Offi[illegible] [illegible]oldats ont une confiance inébran[illegible] [illegible]s la victoire.

[illegible]A LIGNE NISCH-SOFIA

[illegible]que, 16 novembre. — Les Bulga[illegible] [illegible]rent activement la ligne du che[illegible] [illegible]ter Nisch-Sofia. Ils espèrent que [illegible]elques jours les trains pourront [illegible]encer à circuler.

[illegible]es Troupes russes seraient en route

Athènes, 16 novembre. — **Selon des renseignements de bonne source, cinq transports russes chargés de troupes ont quitté Odessa se dirigeant vers le sud.**

L'ATTITUDE DE LA GRÈCE

Athènes, 16 novembre. — La nature des garanties demandées par la Quadruple Entente à la Grèce n'est pas encore publiée, mais on affirme dans les milieux diplomatiques et militaires qu'elles ne sont nullement incompatibles avec la dignité nationale de la Grèce.

Athènes, 16 novembre. — M. Denys Cochin arrivera à point pour prêter son concours aux diplomates alliés, qui, malgré tous leurs efforts, n'ont encore pu obtenir de résultat.

Il s'agit toujours d'amener le gouvernement grec à préciser les bonnes intentions qu'il affirme avoir envers les alliés, et, notamment, l'interprétation qu'il faut donner à cette expression trop élastique, trop vague : « neutralité bienveillante ». Il s'agit d'éclaircir les paroles de M. Dragoumis sur le désarmement des troupes alliées. Il s'agit de régler la question de ravitaillement et de transit. Il s'agit enfin d'éviter maints froissements qui se sont déjà produits, notamment entre Grecs et Anglais.

Certes, la presse tout entière, même les journaux germanophiles, fait un accueil extrêmement sympathique à M. Denys Cochin, mais la mission allemande elle aussi a reçu ici un accueil fort aimable. Les belles paroles ne suffisent plus.

Athènes, 16 novembre. — De nombreux commerçants ont décidé de pavoiser leurs magasins aux couleurs françaises le jour de l'arrivée de M. Denys Cochin, ministre d'Etat. Les journaux attribuent une grande importance politique au voyage du ministre français à Athènes.

Un Premier Avertissement anglais

Londres, 16 novembre. — Le gouvernement anglais est résolu à ne pas permettre au roi de Grèce de tendre un traquenard à ses troupes et à celles de leurs alliés, en donnant l'appui de ses armées à l'Allemagne à l'heure choisie par lui.

Les déclarations de « neutralité bienveillante » formulées par ses représentants diplomatiques ne sont plus considérées comme des garanties suffisantes.

La parole d'un roi qui, en quelques mois, a violé par deux fois la Constitution, est sujette à caution.

Il ne doit plus subsister la moindre ambiguïté. Toutes les mesures seront prises pour montrer au roi Constantin ce qu'il pourrait lui en coûter s'il voulait suivre les traces du tsar de Bulgarie.

Et, déjà, le gouvernement britannique a décidé de ne pas permettre aux navires grecs qui se trouvent dans ses ports de continuer leur voyage tant que l'attitude du gouvernement hellénique ne sera pas définitivement éclaircie de la manière que les alliés ont le droit de désirer.

Jeudi, lorsque la nouvelle de la dissolution de la Chambre grecque a été connue, les autorités des ports britanniques ont reçu l'ordre d'arrêter le départ de tous les navires grecs. Il y en avait 45 à Newcastle, tous chargés de charbon, et un nombre presque égal à Liverpool, ayant des cargaisons diverses.

Vendredi, l'ordre a été donné de décharger ces navires. Cette mesure fut ensuite rapportée, mais le départ est suspendu.

ACTIVITÉ EXTRAORDINAIRE A SALONIQUE

Salonique, 16 novembre. — **L'activité est extraordinaire. Des cuirassés français et anglais, des monitors britanniques sont arrivés.**

De nombreux transports amenant des troupes, des munitions, des vivres remplissent la rade et donnent un spectacle impressionnant de puissance militaire et navale telle que la force des alliés commence à s'imposer à l'opinion publique et à l'élément militaire grec.

L'Intervention de l'Italie

Rome, 16 novembre. — *Dans les cercles les mieux informés, on assure que les ministres sont tombés d'accord sur la nécessité d'une prompte intervention de l'Italie dans les Balkans.*

Le général Zuppelli, ministre de la guerre, a de longues entrevues tous les jours avec MM. Salandra et Sonnino.

M. Tittoni, ambassadeur d'Italie à Paris, est attendu sous peu de jours à Rome.

UN ZEPPELIN DÉTRUIT

La Haye, 16 novembre. — Des nouvelles de Francfort annoncent qu'un zeppelin qui survolait les positions russes a été très avarié par le tir de l'artillerie ennemie. Il a pu regagner les lignes allemandes, mais a été obligé d'atterrir près de Grodno. Peu après, il a pris feu et a été presque complètement détruit. L'équipage est sauf.

SUR MER

L'Italie demande des Explications

Rome, 16 novembre. — *L'approvisionnement des sous-marins allemands dans la Méditerranée devant se faire avec la complicité de neutres, le gouvernement italien a demandé, en termes catégoriques, des explications aux gouvernements intéressés, et attend leur réponse.*

Le Bombardement d'Aivali

Genève, 16 novembre. — *Des croiseurs et des avions anglais ont bombardé Aivali et Moscholi (Asie Mineure), occasionnant des dégâts considérables.*

CHAMBRE DES COMMUNES

(Fin de la séance du 15 novembre.)

Déclarations de Lord Carson Réponse de M. Asquith

Londres, 15 novembre. — Sir E. Carson déclare qu'il a quitté le cabinet parce que celui-ci estimait qu'il était trop tard pour envoyer des troupes en Serbie. Cela se trouve consigné dans les mémorandums de MM. Bonar Law et Lloyd George.

Le ministre de la guerre français est venu à Londres pour obtenir du cabinet de modifier la décision; enfin, le général Joffre a dû venir lui-même. Ainsi, le cabinet était resté trois semaines avec l'idée de ne pas intervenir.

M. Asquith regrette que sir E. Carson soulève une discussion de ce genre, et il affirme qu'il n'y a eu aucun délai dans l'envoi de troupes en Serbie :

« Le cabinet, dit-il, n'a jamais décidé de ne pas envoyer de troupes en Serbie, le cas échéant, si des raisons politiques et militaires le rendaient nécessaire.

» Nous avons envoyé des troupes à Salonique. Il n'a pas été perdu de temps. »

M. Bonar Law dit qu'il ne répondra pas à sir E. Carson. Il n'a jamais parlé de démissionner, il n'aurait démissionné que s'il avait jugé que l'organisation ministérielle n'était pas capable de conduire la guerre efficacement ou s'il avait suivi une ligne de conduite inacceptable pour lui. Mais ces conditions ne s'étant pas produites, il ne pouvait pas suivre l'exemple de sir E. Carson.

M. Bonar Law estime que la diplomatie de sir E. Grey a été honnête, mais le succès d'une diplomatie dépend de la force qu'elle a derrière elle.

Répondant au discours de M. Trévelyan, pacifiste notoire, M. Bonar Law déclare :

« Nous sommes aussi résolus que le premier jour de la guerre à ne pas faiblir dans nos efforts avant que les alliés aient fait prévaloir la cause pour laquelle ils ont tiré l'épée. Vous avez dit que vous ne vouliez pas de paix tant que l'Allemagne ne serait pas prête à évacuer la Belgique et à remanier le monde conformément au principe des nationalités. Croyez-vous que l'Allemagne veuille rendre l'Alsace à la France ou la Pologne aux Polonais ? »

En terminant, M. Bonar Law déclare que c'est le devoir de l'Angleterre de jeter tout son poids dans la balance.

Au Parlement ottoman

Genève, 15 novembre. — On mande de Constantinople :

L'ouverture de la session parlementaire a eu lieu dimanche, avec le cérémonial accoutumé. Le cheik de l'Islam, le grand-vizir et tous les ministres étaient présents, ainsi que des généraux, les fonctionnaires de la cour, les hauts dignitaires ecclésiastiques et le corps diplomatique.

Après l'arrivée du sultan et du prince héritier, le premier secrétaire du sultan a lu le discours du trône, qui a rappelé, au milieu des applaudissements de l'assemblée, l'alliance avec les puissances centrales et l'ouverture d'une route directe Berlin-Vienne-Constantinople. Le discours du Trône a, en outre, annoncé le projet de loi concernant la convention turco-bulgare, au sujet du règlement des frontières.

La cérémonie s'est terminée par les prières rituelles dites par un haut fonctionnaire ecclésiastique. A son départ, le sultan a été l'objet d'une ovation de la part de la foule.

140,000 Allemands hors de Combat en Champagne

Londres, 16 novembre. — **L'envoyé spécial du « Morning Post », qui visite les champs de bataille de Champagne, télégraphie qu'on évalue les pertes subies sur ce front par les Allemands, entre le 25 septembre et le 10 octobre, à 140,000 officiers et soldats.**

Aux Etats-Unis

Les Complots allemands

Providence, 16 novembre. — La propagande contre les alliés, organisée sous la direction du comte Bernstorff et du conseiller privé Albert, a dépensé aux Etats-Unis, au cours des quatre derniers mois, une somme de 35 à 40 millions de dollars.

Un journal déclare posséder des preuves de versements pour plus de 10 millions, et il nomme les banques par lesquelles l'argent a été distribué.

Le « Providence-Journal » publie la copie d'un télégramme sans fil adressé le 5 septembre à une banque de New-York par une maison de commerce de Berlin, qui n'était, en réalité, que l'agent de la Wilhelmstrasse, télégramme donnant l'ordre de verser au conseiller Albert 2 millions de dollars. Il publie également un télégramme de l'ambassadeur d'Autriche demandant, le 22 septembre, au ministère des affaires étrangères à Vienne, 600,000 dollars pour une prétendue administration postale hongroise qui n'était, en réalité, qu'une expression conventionnelle.

Le journal donne aussi les fac-similés de lettres de consuls autrichiens où ceux-ci menacent de peines sévères les ouvriers autrichiens qui continueraient à travailler dans les usines fabriquant des munitions.

Nouveaux aveux de Fay.

New-York, 16 novembre. — Fay a fait sur sa vie tout entière de nouvelles révélations que les autorités espèrent avoir une plus grande valeur que ses premiers aveux, lesquels manquaient de clarté.

On a des raisons de croire que Fay se reconnaîtra coupable au moment du procès. Si les autorités accordent quelque créance à ses déclarations, il est possible qu'elles citent Fay comme témoin devant le jury fédéral chargé de l'enquête sur les complots en faveur de l'Allemagne découverts aux Etats-Unis.

Tirages financiers

CANAL PANAMA

Le numéro 1,617,653 gagne 250,000 fr.
Le numéro 1,759,756 gagne 100,000 fr.
Le numéro 661,740 gagne 10,000 fr.
Le numéro 1,331,241 gagne 5.000 fr.

Les cinq numéros suivants gagnent chacun 2,000 fr. :

1,919,812	1,408,400	696,846	1,583,087	393,401

Les cinquante numéros suivants gagnent chacun 1,000 fr :

440,135	190,456	450,463	541,502	977,977
1,104,741	1,187,959	1,264,250	1,315,334	823,007
933,477	1,699,512	843,573	1,698,846	1.682,962
1,997,730	362,645	1,877,480	1,614,996	949,425
1,471,499	1,557,480	1,320,828	176,409	537,945
1,937,946	1,796,453	1,269,093	707,881	950,880
1,110,937	884,078	737,460	897,638	154.879
1,443,393	731,122	369,764	787,650	1,809,487
1,539,291	1,536,867	396,201	12,951	1,028,356
1,642,573	1,902,284	446,339	1,996,875	1,118,587

Les 200 numéros suivants gagnent chacun 400 fr. :

1,961,986	721,144	1,604,462	1,015,155	1,890,581
1,373,036	1,596,453	1,457,977	1,456,606	788,427
422,834	1,149,523	880,901	597,717	939,720
707,352	157,924	1,062,287	1,157,494	1,237,699
865,992	1,871,654	1,361,181	938,615	192,838
1,348,064	1,670,973	1,871,961	1,140,709	579,081
880,032	126,984	869,078	496,406	585,007
323,720	1,384,678	1,464,290	1,865,297	1,907,442
1,882,651	31,981	1,663,535	1,330,295	1,789,100
1,458,032	872,874	750,138	1,330,651	1,904,192
1,894,128	673,783	1,553,805	715,630	1,825,370
654,520	1,974,178	918,538	1,544,738	1,721,298
156,719	413,764	208,083	115,697	324,907
1,295,458	256,653	1,333,240	1,473,177	1,583,989
1,897,075	496,224	293,822	1,868,126	1,838,121
1,720,157	374,269	1,716,756	1,132,975	1,373,164
834,469	887,822	1,760,813	1,942,047	1,369,934
1,149,995	903,478	476,997	1,588,951	1,261,488
686,208	1,929,374	19[illegible] 272	1,935,345	896,495
355,360	1,756,842	771,893	1,600,359	1,181,387
1,356,750	1.466,757	1,826,827	36,858	1,853,795
1,749.532	25,320	1,441,160	1,878.042	129,745
535.283	1,937,255	554.650	478,520	1,327.250
89,520	1,188,030	520.730	544,561	1,601,924
1,507,383	853,225	434,975	1,498,172	1,790 935
1,667,838	743,187	1,411,425	75.002	206.567
112,735	751,922	1,329,367	1,361,263	1,508,542
113,684	1,772,416	1,448,803	1,000,779	1,967,55[illegible]
550,023	182,810	424,526	441,278	976 100
292,515	1,965,347	733,135	1948,375	1,250,157
353,324	1,912,739	712,573	134.994	107,772
920,377	1,164,446	751.033	129.419	603,470
1,616.547	1,484,016	1,496,185	794,477	137,629
1,178,719	1,899,561	959,782	1,480,795	231,552
1,707,728	454,888	721,592	1,732,041	610,558
1,230,471	1,318,244	87,343	1,196 471	1,385,120
564,964	393,855	267,087	1,196.530	978,784
1,419,166	1,006,276	690.425	1,142 557	29.324
575,996	158,790	761,827	951,340	364,513
830,507	1,805,018	186,041	574,991	615,388

BORDEAUX

Il y a un an

17 NOVEMBRE 1914

Près de Bixschoote, les zouaves de la brigade marocaine, chargeant à la baïonnette, enlèvent brillamment un bois disputé depuis trois jours entre l'ennemi et nous. Par une attaque audacieuse, les troupes françaises avaient pris pied dans les deux casernes ouest de Chauvoncourt, faubourg de Saint-Mihiel. A deux reprises elles furent repoussées; à deux reprises elles ressaisirent la position. Elles en tenaient la majeure partie quand, le 18, un feu violent de mortiers de 28 oblige la compagnie de tête à s'abriter dans les caves de la première caserne. A ce moment, les Allemands font sauter le bâtiment qu'ils avaient miné.

Sur le front russe, une grande bataille se livre depuis quatre jours autour de Soldau. Les troupes russes avancent dans l'intérieur de l'Allemagne.

L'escadre russe de la mer Noire bombarde Trébizonde et détruit des casernes et des magasins.

Par un décret signé le 17 novembre à Bordeaux, sont rapportées toutes nominations de sujets allemands dans l'ordre national de la Légion d'honneur. Les dispositions de ce décret ne sont pas applicables aux Alsaciens-Lorrains qui, sur la justification de leur origine française conserveront les décorations qui leur ont été attribuées.

Des obsèques grandioses ont été faites à Saint-Omer au feld-maréchal anglais lord Roberts.

Conseil Municipal de Bordeaux

Séance du mardi 16 novembre 1915

La séance débute à cinq heures et demie, sous la présidence de M. Ch. Gruet, maire, qui, en conformité de l'arrêté de M. le Préfet de la Gironde, déclare ouverte la quatrième session ordinaire du Conseil municipal. Suivant l'ordre du tableau, sont élus, pour cette session : secrétaire, M. Vaillandet; secrétaire adjoint, M. Saint-Marc.

M. le Maire ayant appris que M. de Sèze, conseiller municipal, qui fait actuellement son devoir sur le front comme sous-lieutenant, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur et a été l'objet d'une citation des plus élogieuses, félicite ce conseiller, en son nom personnel et au nom de l'Assemblée communale.

La Vie chère. — Taxation des Denrées

Le Conseil adopte à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

« Le Conseil municipal, préoccupé de la hausse du prix des denrées, et résolu à s'associer à toutes les mesures, même les plus énergiques, qui s'imposent pour enrayer cette hausse,

» Signale l'insuffisance du projet de loi déposé par le gouvernement sur le bureau de la Chambre des députés, en ce qui concerne la taxation des denrées et matières de consommation.

» Il estime qu'une taxation prononcée par le maire, dans chaque commune, serait inopérante, sinon dangereuse au point de vue de l'approvisionnement des marchés, si elle ne procédait de mesures ayant un caractère général.

» Il invite donc le gouvernement à faire précéder la taxation municipale de mesures d'ordre national ou tout au moins régional. Lorsque ces mesures seront prises, la taxation préfectorale ou municipale pourra, mais dans ce cas seulement, avoir un effet utile. »

Comptes de Gestion du Maire

L'ordre du jour appelle l'examen et l'approbation, par le Conseil, du compte d'ordre et d'administration du maire pour l'année 1914.

Conformément à la loi, pendant cette étude, présentée par M. Saint-Germain, le maire doit céder la présidence à un des membres de l'Assemblée. M. Bourbouley est nommé à ces fonctions et remercie le Conseil.

Pendant que le Conseil procède au vote, le maire quitte la salle des séances.

Les comptes du maire ayant été approuvés à l'unanimité, M. Ch. Gruet revient au milieu de ses collègues et reçoit les félicitations de M. Bourbouley, qui, en quelques mots pleins d'à-propos, rappelle l'œuvre patriotique de la municipalité et du Conseil municipal au cours de l'année qui vient de s'écouler : « Le maire, ajoute l'honorable conseiller, a donné l'exemple du travail. »

M. Ch. Gruet remercie M. Bourbouley et associe le personnel municipal, dont le labeur intelligent et dévoué ne se dément pas un seul instant, aux éloges adressés au Conseil qui, dit-il, poursuivra son généreux effort.

Budget supplémentaire

Le Conseil fixe ensuite aux chiffres suivants le budget supplémentaire de la Ville de Bordeaux pour l'année 1915 :

Recettes	F.	16,461,305 ..
Dépenses		16,266,747 57
Excédent de recettes		194,558 15

Comptes du Receveur municipal

Enfin, le Conseil arrête le compte du receveur municipal, du 7 mai 1914, date de l'entrée en fonctions de M. L. Lévêque, au 31 décembre de cette même année : pour les recettes, à la somme de 25 millions 674,802 fr. 66, et pour les dépenses, à 25 millions 813,378 fr. 69, soit un mouvement total de 51 millions 488,181 fr. 35.

Session ordinaire

De nombreux conseillers présentent des observations ou des motions. On rappelle, notamment, que Bordeaux, qui, la première des villes de France, eut l'idée de créer une école de mutilés, ne possède pas encore cet établissement.

Le maire répond que les locaux provisoires sont prêts, mais que l'école, dépendant du ministère de l'intérieur, on doit attendre, pour ouvrir celle-ci, que l'autorité supérieure ait nommé les professeurs.

Signalons aussi une protestation, à laquelle s'associe le Conseil, contre l'emploi éventuel, par la Compagnie des tramways de Bordeaux, de femmes pour conduire les voitures et une réclamation contre le manque de pression et de pouvoir éclairant qu'aurait le gaz.

Après le vote de nombreuses affaires d'administration courante, notamment de bourses à divers élèves du Conservatoire national de musique, de l'Ecole centrale des arts et manufactures, des lycées de garçons et de jeunes filles, et de l'Ecole supérieure de commerce et d'industrie, la séance est levée à sept heures et demie.

Interdiction du Commerce des Monnaies divisionnaires

M. Olivier Bascou, préfet de la Gironde, vient de prendre l'arrêté suivant :

Vu la loi du 7 germinal an XI;
Vu la loi du 28 pluviôse, an XIII;
Vu l'article 99 de la loi du 5 avril 1884;

Considérant que la diminution considérable, dans la circulation, de la monnaie divisionnaire, spécialement celle de bronze et de nickel, qui paraît due à l'accaparement, constitue une gêne sérieuse pour la population et entrave la régularité des transactions commerciales;

Considérant qu'il y a lieu de poursuivre et de réprimer ces pratiques regrettables, dont la continuation où l'extension serait de nature à créer une situation à laquelle il est du devoir de l'autorité administrative de parer.

Arrête :

Article premier. — Est interdit dans le département de la Gironde, pour quelque motif que ce soit, le commerce des monnaies divisionnaires d'or, d'argent, de nickel et de bronze ayant cours légal en France. En conséquence, défense est faite d'acheter ou vendre les dites monnaies pour un prix supérieur à leur valeur nominale, de s'entremettre pour ce trafic, d'inviter ou de s'offrir à le faire.

Art. 2. — Les infractions au présent arrêté seront poursuivies et punies conformément à l'article 471 du Code pénal.

Art. 3. — Les sous-préfets, maires, officiers de gendarmerie, commissaires de police et tous officiers de police judiciaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié et affiché dans toutes les communes du département.

FÊTE PATRONALE du Roi des Belges

Comme nous l'avions annoncé, une manifestation en l'honneur de la fête patronale de S. M. Albert Ier a eu lieu, lundi soir, à la salle Franklin. Malgré le mauvais temps, c'est devant une salle bien garnie qu'a eu lieu la fête.

M. Gruet, maire de Bordeaux; M. Julien Sauve, représentant le préfet; le lieutenant Lénon, remplaçant le général Taverna; M. Guestier, président de la Chambre de commerce, étaient présents.

M. Grange, consul de Belgique; M. Astruc, vice-consul; le lieutenant Middlers, chef de la place belge à Bordeaux; M. Dewachter, président de la Société belge de bienfaisance; M. Lyr, secrétaire général, et le comité entier assistaient à la réunion.

La Conférence de M. Mélot

M. Mélot, député de Namur, est dans notre ville, après avoir visité la Belgique actuelle sous le joug allemand, après avoir vu dans le nord les troupes belges reconstituées, après avoir assisté aux sanglantes batailles qui eurent lieu sur cette parcelle de terre encore belge au sud de l'Yser.

En phrases brèves, M. Mélot raconte à ses auditeurs, avec émotion, l'histoire de son pays dans la conflagration actuelle. Il nous parle de la Belgique d'hier, laborieuse, honnête, pacifique et neutre.

Un jour, c'est l'ultimatum de l'Allemagne. L'orateur nous peint la physionomie du Parlement belge le jour de la déclaration de la guerre. La reine et le duc de Brabant entrant à la Chambre des députés. « Un silence émouvant se fit, nous restions debout, et pendant quelques secondes ce fut une impression inoubliable. » Le roi, quelques instants après, entrait en tenue de campagne au Parlement.

« C'est alors que chaque citoyen belge se sentit comme souffleté par l'Adresse allemande; il n'y avait qu'une réponse à faire : celle que nous avons donnée ! »

D'une voix émue, M. Mélot retrace les premières heures de la guerre : l'exode de la population civile. Femmes, enfants, vieillards quittant leur foyer, leurs parents, tout ce qui leur était cher. « Un champ de bataille, nous dit-il, a quelque chose de grandiose, mais l'exode n'est qu'horrible et lamentable. »

Le député de Namur a parcouru la Belgique ravagée. Il nous trace un tableau poignant des ruines qui marquent l'emplacement des villes. Il évoque les scènes d'horreur décrites un peu partout, sanglantes et misérables, les maires et les prêtres fusillés en tas.

Il faut tenir, dit M. Mélot, tenir jusqu'à la victoire finale. Le temps est un de nos meilleurs alliés. « Ne tiennent-ils pas, les civils restés là-bas en Belgique, sous la domination allemande? Ils tiennent malgré les souffrances et la misère ! »

L'armée belge est reconstituée, les jeunes ont risqué leur vie une première fois pour s'échapper, et maintenant défendent, dans le Nord, leur liberté reconquise.

Sur ses ruines reconquises, une Belgique nouvelle sera reconstruite. Plus grande et plus forte, ayant confiance en l'avenir, elle combattra les maladies morales qui l'ont menacée hier, et élèvera une barrière de haine contre l'Allemagne. Un plus grand amour de la patrie résultera des épreuves passées. Malheureusement, tous ne la reverront pas, plus laborieuse qu'hier, débarrassée de la pression germanique et de ses germes corrupteurs.

En terminant, M. Mélot nous parle du profond amour du peuple belge pour ses souverains, qui, sans compter, se dépensent chaque jour pour la poignée de braves qui leur reste. Il rend ensuite hommage à l'armée et à la bravoure françaises, qui « ont fait de la victoire de la Marne non pas un miracle, mais le chef-d'œuvre du génie et de l'héroïsme humain. »

M. Dewachter, président de la Société belge de bienfaisance, remercie M. Mélot et donne lecture d'un télégramme que le comité adresse au roi des Belges :

« A Sa Majesté le Roi des Belges, grand quartier général.

» Réunis à l'occasion d'une conférence de M. Auguste Mélot, député de Namur, organisée en l'honneur de la fête patronale de Votre Majesté, les membres de la colonie belge et le comité de la Société belge de bienfaisance adressent à Votre Majesté leurs respectueux hommages et le témoignage de leur patriotique dévouement.

» DEWACHTER,
Président de la Société belge de bienfaisance du Sud-Ouest. »

Un brillant concert a terminé la soirée.

Les Wattwomen bordelaises

Nous apprenons que sur vingt-cinq femmes qui viennent de finir leurs études théoriques pour devenir wattwomen de tramway, dix-huit d'entre elles vont pouvoir commencer incessamment leurs examens pratiques à cet effet.

C'est sous la direction d'un chef wattman de la Compagnie que les postulantes devront diriger à tour de rôle une voiture vide.

Tandis que pour le personnel masculin, les examens pratiques sont de trois ou quatre jours, pour les femmes qui doivent être âgées de vingt-cinq ans au moins, la durée de l'examen sera de quinze jours. Après quoi Bordeaux sera à même de juger de la capacité physique du sexe faible.

FAITS DIVERS

Bien mal acquis...

Jean-Baptiste S..., manœuvre, âgé de trente-neuf ans, était employé chez M. Bon, blanchisseur, avenue Jeanne-d'Arc, à Bègles. Un jour, il profita d'un moment d'absence de son patron, et ayant forcé un meuble s'empara des 1,800 fr. qu'il contenait. Nanti de cette somme coquette, Jean-Baptiste vint à Bordeaux, et en compagnie d'un camarade, Roger R..., âgé de dix-huit ans, chauffeur d'auto de notre ville, il fit bombance.

Tout a une fin en ce monde, et l'épilogue de cette aventure eut lieu dimanche. Ce jour-là, M. le commissaire de police de Bègles faisait arrêter Jean-Baptiste S..., et le faisait écrouer à la prison municipale de Bordeaux.

Roger R... a été, lui aussi, admis à loger dans une geôle voisine. Il est inculpé de complicité de vol. Les deux compagnons sont mis à la disposition de M. le Juge d'instruction.

Perquisition

Lundi matin, M. Mattei, commissaire de police du premier arrondissement, et la brigade Leyx, agissant sur un mandat d'arrêt du parquet de Bordeaux, se sont rendus au domicile de Jean P..., âgé de quarante-deux ans, demeurant rue Magendie, et ont découvert des vêtements et du linge provenant des multiples vols commis il y a quelque temps au préjudice de la Compagnie Générale Transatlantique. C'est à la suite du vol de bijoux fait à bord du paquebot « Rochambeau », le 23 octobre dernier, que l'inspecteur Leyx fut mis sur la piste de ces individus. Jean P... ainsi que Anna J... et Raoul M... ont été écroués à la suite de cette perquisition, pour vol et complicité de vol. En outre, Jean P... a vendu ces temps derniers des montres provenant des vols commis à bord du « Rochambeau », dont nous avons parlé ces temps derniers.

Un Mauvais Début

Louis M..., jeune réfugié du Pas-de-Calais, quoique âgé de quinze ans à peine, a beaucoup voyagé. On ne sait si c'est au cours de ses pérégrinations qu'il a vu se développer en lui les facultés spéciales pour le commerce illicite. Toujours est-il qu'il a voulu tenter une transaction qui a mal réussi.

Dernièrement, se trouvant à Léobart (Lot) Louis M... dérobait avec adresse une bicyclette de marque chez M. Antoine Bazerque. En outre, pour frais de route sans doute, le jeune homme prenait dans la caisse de M. Bazerque 200 fr.

Louis M..., sa petite affaire faite, prenait immédiatement le train pour Bordeaux. En arrivant dans notre ville, le premier soin du précoce filou fut d'aller trouver un marchand de cycles, afin de lui vendre le vélo si indélicatement acquis. Le marché fut assez vite conclu, mais l'acheteur, ayant malgré tout quelque méfiance, proposa au vendeur d'aller lui payer la machine chez lui. Louis M... accepta, et tout aussitôt se mit en quête d'un logis. Il élut domicile avenue Thiers, à La Bastide, s'installa, et attendit tranquillement.

Lundi après-midi, on heurta à l'huis, et Louis M..., allant ouvrir, se trouva en face de deux messieurs, venus, disaient-ils, pour régler le montant du vélo vendu.

Ces deux messieurs décidèrent Louis M... à les accompagner en une maison qu'il sut plus tard être la Permanence. C'étaient, en effet, les agents de la Sûreté Normand et Darqué, qui, après avoir manœuvré habilement, s'étaient assuré de la personne du précoce voleur.

Louis M..., qui est sous le coup d'un mandat d'arrêt du parquet de Gourdon, a été écroué.

Vu son âge, Louis M... passera devant un tribunal d'enfants.

PETITE CHRONIQUE

Un fugitif. — Louis Rouault, quinze ans, petit, brun, pantalon bleu, veston noir, s'est évadé de la colonie de Gensac, près Condom, et va chercher à se placer. Les personnes qui le rencontreraient sont priées de l'arrêter et d'aviser immédiatement la gendarmerie de Condom. Les frais seront remboursés. Récompense.

Un pigeon voyageur portant une bague H. 14.144 s'est réfugié le 10 novembre chez M. Fleury, 3, rue du Commandant-Arnould. Le réclamer.

Vestiaire. — André F..., dix-huit ans, demeurant rue Michel, a été arrêté pour vol d'un veston de coutil, d'un pantalon, d'une paire de chaussettes, d'un unique mouchoir de poche. F... avait commis son maigre vol mercredi à bord du paquebot « Flandre », amarré quai Carnot.

A l'ombre. — On a arrêté Rémi P..., vingt-cinq ans, sans profession, pour outrages aux agents, et Julien R..., dix-huit ans, soi-disant manœuvre, pour vagabondage spécial et outrages aux agents.

Une alerte. — Un commencement d'incendie, rapidement éteint par les pompiers, se déclarait lundi matin, vers dix heures, rue Sicard, n. 4. Le sinistre, de peu d'importance, a été occasionné par la chute d'une bouteille de pétrole sur un fourneau.

CHRONIQUE DU PALAIS

COUR D'APPEL (4e CHAMBRE)

Présidence de M. MARQUET, président.

Dans son audience du mardi 16 novembre la cour d'appel de Bordeaux (4e chambre) a rendu les arrêts suivants :

Sur appel à minima, le marocain Mohamed Guechtoli, qui avait été condamné le 18 octobre dernier à huit mois de prison et cinq ans d'interdiction de séjour pour vol d'une montre à la foire, au préjudice d'un facteur des postes, a été condamné à un an et un jour de prison.

— Le nommé Camille Rincazeaux, faisant appel d'une condamnation à six mois de prison, du 15 février 1915, pour vol dans un grand magasin. La cour a confirmé cette condamnation.

Assises de la Dordogne

Par ordonnance de M. le premier Président, M. le conseiller David a été désigné pour présider les assises de la Dordogne, qui auront lieu à Périgueux le 14 février 1916. M. David aura comme assesseurs MM. Taine et Luguet-Desgranges, juges au siège.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. EYQUEM, vice-président.

Le tribunal a condamné dans son audience de mardi :

Pierre-Romain Ferrier-Cardèle, qui avait prétendu se nommer Jean Desol, 30 ans, chanteur ambulant, demeurant à Bordeaux, 9, rue Léon-Valade, pris en flagrant délit de mendicité rue Fondaudège (déjà condamné dix fois pour le même motif), deux mois de prison.

— Sauveur Vilalta, 23 ans, manœuvre, sujet espagnol, demeurant rue Lucien-Faure, à Bordeaux, inculpé de vol de lard, quai de Bacalan. Un mois de prison.

— André François, 18 ans, manœuvre, demeurant à Bordeaux, rue Michel, 5, pour vol de vêtements à bord du paquebot « Flandre », quinze jours de prison.

— Antoine Arjo, sujet espagnol, 44 ans, manœuvre, passage Binet, 11, inculpé d'infraction à un arrêté d'expulsion signifié le 23 août 1915, un mois de prison.

LA CRUE

Le bureau du port nous communique la note suivante :

Villeneuve, 16 novembre : hauteur du Lot, à 6 heures, 3 m. 79.

Agen, 16 novembre, à 11 heures : hauteur de la Garonne, 3 m. 54; crue horaire, 0 m. 04.

Tonneins, 16 novembre à 8 heures : hauteur de la Garonne, 5 m. 63; crue horaire, 0 m. 07.

Marmande, 16 novembre, à 7 heures : hauteur de la Garonne, 5 m. 66; crue horaire, 0 m. 06.

La Réole, 16 novembre, à 8 heures : hauteur de la Garonne, 5 m. 14; crue horaire, 0 m. 08.

CHRONIQUE MARITIME

Le « Rochambeau » est arrivé

Un Incendie à Bord — Dégâts insignifiants

Le « Rochambeau » est arrivé à Bordeaux dans la nuit de lundi à mardi. Nos lecteurs se souviennent qu'un incendie s'était déclaré en pleine mer sur ce transatlantique, mais qu'il avait pu être éteint sans que le navire eût à modifier son itinéraire.

Afin d'avoir quelques détails, nous nous sommes rendus à bord du superbe steamer de la Compagnie Générale Transatlantique, où le distingué commandant Juham nous a reçu avec la plus grande amabilité et nous a permis de mener à bien notre enquête.

La Traversée

Le « Rochambeau » a quitté New-York le 6 novembre, à dix-sept heures. Dès son départ, il eut à lutter contre une très forte houle et contre des vents d'est qui ne cessèrent de souffler en tempête.

Le 8 novembre, vers deux heures du matin, alors que le navire se trouvait par le travers d'Halifax, à 600 milles environ de New-York, l'alarme fut donnée par des soutiers, qui déclarèrent sentir une odeur de bois brûlé.

La nuit était entièrement opaque, et seuls les hommes de quart veillaient. Ils purent, non sans peine, distinguer une fumée noire qui sortait de la soute à charbon de réserve de la cale n. 3 et qui envahissait les faux-ponts.

Vu le gros temps, il ne fallait pas songer à ouvrir les panneaux de la cale de réserve, au-dessus de laquelle étaient d'ailleurs des marchandises.

M. Juham, commandant du « Rochambeau », et son lieutenant, M. Barosse, ne perdirent pas leur sang-froid. Ils firent ouvrir une cloison étanche, par laquelle on enleva les marchandises qui gênaient. On boucha ensuite hermétiquement toutes les ouvertures, et on commença à noyer la soute au moyen des grosses pompes et de l'extincteur à vapeur.

L'opération dura environ une heure. Elle ne fut pas sans résultat puisque ni fumée ni odeur ne subsistèrent. Après midi, les marchandises furent réintégrées à leur place, sans que les passagers eussent eu connaissance du danger qu'ils venaient de courir.

Trois jours plus tard seulement, des radiotélégrammes éveillèrent l'attention de quelques curieux et l'histoire de l'incendie fit le tour des salons. Tous les passagers furent unanimes à faire l'éloge du capitaine, qui avait su éviter la panique.

L'Enquête.

Une enquête minutieuse a été faite à bord, mais elle n'a permis de suspecter personne. Il est à peu près certain que le feu a éclaté spontanément, sans que l'incendie soit imputable à la malveillance.

Il a été prouvé que souvent le mélange de plusieurs qualités de houille détermine une combustion. Par exemple, l'accident s'est produit à bord du « Niagara », lorsque ce navire était précisément commandé par M. Juham, et cette fois l'incendie avait duré vingt jours.

Le « Rochambeau » est entré en Gironde lundi, à dix-sept heures, avec un petit retard de douze heures dû à la tempête. Il transportait quatre cent vingt et un voyageurs et diverses marchandises.

A bord se trouvaient, entre autres passagers de marque, le général Gosselin, ingénieur général d'artillerie navale, chef de la mission française d'artillerie aux Etats-Unis; M. M. Meusnier, délégué du gouvernement français à l'Exposition de San-Francisco; M. Davidson, rédacteur du « New-York Herald », etc.

Un Nouveau Naufrage

Le « Saint-Malo » englouti par la Tempête

Le vapeur « Saint-Malo », de la Compagnie Générale Transatlantique, avait quitté Londres le 10 novembre, dans la matinée, à destination de Nantes. Le 11, après midi, il se trouvait en vue de Guernesey et luttait contre la tempête qui faisait rage. Mais malgré tous les efforts de l'équipage, il fut désemparé et s'abîma dans les flots.

L'équipage, composé de vingt-quatre hommes sous les ordres du commandant Viaud, a coulé avec le navire. Onze cadavres ont déjà été rejetés sur la grève.

Le « Saint-Malo », construit aux chantiers provençaux de Port-de-Bouc et armé à Saint-Nazaire, jaugeait 1,395 tonnes. Il faisait des voyages de France en Grande-Bretagne et visitait fréquemment notre port, où on le vit pour la dernière fois le 25 octobre 1915.

Les Survivants du « Bernabé »

On sait qu'une partie de l'équipage du « Bernabé » a survécu au sinistre, mais ce ne sont que treize hommes et non quatorze qui ont pu être sauvés. Parmi ceux-ci se trouve le capitaine Zabalo.

Ces survivants seront rapatriés par les soins du consul d'Espagne à Bordeaux.

Le « Humberto-Ier » échoué en Rivière

Le navire italien « Umberto-Ier », capitaine Filetti, échoué, dimanche dernier, sur le banc de sable en face Trompeloup, n'a pu jusqu'ici améliorer sa situation. Tout le travail effectué lundi par le bateau-pompe, afin d'assécher le navire et faciliter son renflouement, est à refaire, car, à la pleine mer, le « Umberto-Ier » fut entièrement inondé par le flot qui envahit ses panneaux.

Le navire, lourdement chargé et se trouvant sur un banc très mou, fait sa souille et s'enfonce sensiblement. Quoique l'état du bateau ne soit pas désespéré, l'équipage, qui a dû se réfugier dans les châteaux surélevés de la superstructure, se dispose à le quitter en cas d'urgence.

Le paquebot « Umberto-Ier » est en fer. Construit en 1878 dans les chantiers de Dumbarton, de MM. Mac Millan et Sons, il appartient à l'armateur G. Orlando, à Livourne. Son tonnage brut est de 2,766 tonnes et de 1,385 net; il mesure 109 m. 54 de long sur 14 m. 02 de large et 7 m. 01 de creux.

Théâtres et Concerts

Théâtre-Français

Le Barbier de Séville

DE ROSSINI

C'est toujours un exemple de bel art vocal que donne M. Léon David lorsqu'il chante le « Barbier de Séville ». Et si le brillant ténor n'avait déjà à maintes reprises interprété à Bordeaux le rôle du comte Almaviva, nous aurions plaisir à constater que chez lui le talent du comédien va de pair avec le talent du chanteur. Mais tout cela est connu. Donc, M. Léon David a de nouveau émerveillé le public qui assistait, mardi soir, à la représentation du chef-d'œuvre de Rossini. Il n'est pas possible d'être un Almaviva plus élégant, phrasant avec plus de goût, affirmant plus de sûreté dans l'émission de la voix, plus de charme dans les demi-teintes. Entendre M. David dans le « Barbier » est une joie pour les délicats.

Mme Dyna-Beumer, elle aussi, a été toujours fort appréciée dans le rôle de Rosine, où elle vient d'obtenir encore un franc succès, succès d'autant plus flatteur que l'on garde encore le souvenir de chanteuses très renommées qui ont triomphé sur nos scènes dans ce rôle, depuis la reprise à Bordeaux des représentations d'opéras.

M. Bédué, sûr de l'accueil à lui réservé dans le personnage de Bartholo, présente le tuteur jaloux avec une extrême aisance. S'il ne plaît pas à sa pupille, il sait parfaitement plaire au public.

On craignait un peu pour M. Caruso en le voyant aborder le rôle de Figaro après une indisposition assez sérieuse. Dès son arrivée en scène, l'excellent baryton eut partie gagnée. Il enleva d'une voix chaude et vibrante l'air d'entrée du joyeux barbier, et sûr de lui il fut un Figaro plein de verve jusqu'à la fin de la soirée, chantant avec goût, jouant avec une juste compréhension du rôle.

M. Blancard, qui a laissé de si bons souvenirs de son passage à notre Grand-Théâtre, fut un Basile sobre et consciencieux, détaillant avec adresse l'air de la « Calomnie ».

Mme Lejeune tint le mieux du monde le rôle de Marceline.

Il n'est que juste de dire que MM. Lambrette, Lhéris, Boucher et Flavien s'acquittèrent fort bien de leur tâche dans les emplois moins importants.

A la leçon de chant, Mme Dyna-Beumer fit valoir la souplesse de ses vocalises dans « Une Folie à Rome », de Ricci; M. David chanta délicieusement un air du « Postillon de Longjumeau » et la « Véritable Manola », morceaux qui lui valurent des bravos enthousiastes; M. Blancard chanta « Rêves du soir », de Desmoulins, puis fit entendre une composition nouvelle de J. de Clynsen, l' « Hydre du Rhin »; enfin, M. Caruso, très applaudi, interpréta avec un sentiment très fin une exquise mélodie de notre jeune compatriote L. Beydts, et nuança très délicatement le « Pigeon vole », d'Archambaud.

Orchestre conduit fort habilement par M. Eugène Bastin.

C. P.

Alhambra-Théâtre

Jeudi 18, « Mademoiselle de La Seiglière », en matinée classique. — La pièce de Jules Sandeau est essentiellement une pièce de famille, inscrite au programme de la Comédie-Française. Elle sera jouée par d'excellents artistes, tels que Mlle Marguerite Ramat, MM. Bachelet, Garrigue, Colombier, Francet, Talmond, Mme Gallus, etc. Elle sera précédée d'une brève et très intéressante causerie de M. Paul Berthelot, qui parlera de Jules Sandeau. On loue tous les jours, sans frais, rue d'Alzon, pour les particuliers et pour les scolaires, qui bénéficient d'une réduction considérable.

La Comédie-Français à Bordeaux. — C'est à une œuvre patriotique que la Comédie-Française viendra prêter son concours le 22 novembre. Les Ateliers de guerre qui organisent la soirée où sera joué « le Demi-Monde », s'occupent de faire confectionner des vêtements destinés à nos soldats, offrant ainsi à de nombreuses femmes sans travail le moyen de gagner leur vie. La pluie tombe de façon continue, le vent souffle en rafales; que nos poilus soient chaudement vêtus dans les tranchées. La venue de comédiens à la réputation mondiale permettra de faire plus encore, car la recette de la soirée sera fructueuse, si l'on en juge par le nombre des demandes, 2, place de la Comédie.

Apollo-Théâtre

Vendredi 19, samedi 20, dimanche 21, la troupe la plus formidable que l'on ait jamais applaudie. Pour la première fois en France, le trio August's, les plus forts acrobates du monde, et les Franck, jongleurs des Folies-Bergère.

La Nouvelle Revue de Rip, avec Gémier. — Lundi 22 courant, gala avec Gémier et toute sa troupe, dans la Revue de Rip (suite de « 1915 »). Interprétation de tout premier ordre. M. Gémier interprétera : Napoléon, un pâtissier, un engagé involontaire, un neutre, un antiquaire. Location ouverte.

Antoine dans « la Française » et « le Gendre de Monsieur Poirier ». — Les représentations de « la Française » avec Antoine, sont fixées au 26, 27, 28 novembre.

« La Française » est une pièce gaie. Le rôle de la Française sera tenu par Mlle Marie-Louise Derval, du Théâtre Sarah-Bernhardt.

MM. Lescouzères et Mauret-Lafage ont obtenu de M. Antoine qu'il joue dimanche 28 novembre, en matinée, « le Gendre de Monsieur Poirier », le chef-d'œuvre d'Emile Augier. Location ouverte.

Théâtre des Bouffes

Inauguration des matinées du jeudi, « les Mousquetaires au Couvent ». — Jeudi 18 courant, en matinée à deux heures et demie (avec une réduction de 50 % pour MM. les Militaires, Mmes de la Croix-Rouge les élèves des écoles accompagnés), on donnera « les Mousquetaires au Couvent » avec Alice Kervan, Lya Ceddès, G. Bréval, F. Caruso, R. Gamy.

Prix des places, de 0 fr. 75 à 3 fr. 50. Location ouverte tous les jours.

Mme Tariol-Baugé et F. Caruso dans « les Saltimbanques ». — Trois grands galas avec « les Saltimbanques », samedi 20 courant, dimanche 21 (matinée et soirée) Mme Tariol-Baugé interprétera Marion, un de ses plus beaux rôles; F. Caruso chantera Paillasse. Le trio August's passera en intermède à l'acte du cirque.

Prix ordinaire des places. Location ouverte tous les jours. Téléphone 17-55.

Trianon-Théâtre

Tous les soirs, à huit heures trente, « le Retour au Foyer », pièce en un acte de M. Willy Garrigue, et « la Rose bleue », comédie de Brieux, avec le concours de Mmes Marcia, Gony, Louise Dufau, Dormeuil, du mime Pascual et de MM. Fombelle, Berthier et Naudat.

Au programme cinématographique, « Champignol malgré lui » (fou rire en trois parties), voyages, comédies et vues diverses.

Abonnements et location ouverte tous les jours sans augmentation de prix de deux à six heures du soir.

Scala-Théâtre

Dernières de « la Goualeuse ». — Irrévocablement et sans remise, deux dernières représentations à prix réduits de « la Goualeuse », le plus formidable succès qui se soit vu à Bordeaux depuis deux ans.

Jeudi 18 novembre, première représentation du dernier gros succès du Palais-Royal, « la Présidente ». 1,000 représentations à Paris. Location ouverte en permanence, sans augmentation de prix.

Skating-Palace

Jeudi à deux heures, matinée pour familles, soirée à huit heures trente. Les réunions du Skating-Palace sont des plus suivies. Tous les jours, matinée et five-o'clock.

Conservatoire de Paris

Mlle Simone Joubert, notre compatriote tant applaudie l'hiver dernier dans les concerts patriotiques et de bienfaisance organisés sur la scène du Théâtre-Français, vient d'être admise no 2 sur 250 élèves au Conservatoire de Paris. Toutes nos félicitations à la jeune élève.

Salle d'Aquitaine

Dimanche 28 courant, à trois heures, aura lieu la première séance d'élèves du cours de diction de M. Lurbe. Il sera joué une pièce inédite de deux jeunes auteurs bordelais.

On trouvera, dès et déjà, des cartes d'invitation à la direction (35, rue Cornu), tous les jours, de neuf heures à midi, et les dimanches 21 et 28, de dix heures à midi.

Séance littéraire et musicale à l'Hôpital auxiliaire 21

(Rue de Marseille)

Le 22 novembre courant une séance littéraire et musicale sera donnée à l'hôpital auxiliaire no 21, — Institution des sourds-muets et Jeunes aveugles de la rue de Marseille, 61. — avec le concours de Mlles Ramat, M. Lapelletrie et M. Laban. Une quête sera faite au profit de l'hôpital.

CINÉMAS

THEATRE-FRANÇAIS

Voici le programme qui sera donné tous les jours : Chalutiers de l'Océan, documentaire en couleurs; les Trois Rats, comédie inédite; Ombre du Cloître, film artistique; les Vaincus, film de guerre; Nuit d'Angoisse, drame; Un Voyageur indiscret, comique; la Femme du Faussaire, drame; Mariage d'Amour, sentimental; l'Actualité.

Prix modérés. Salle chauffée. Carnets d'abonnement et billets de publicité reçus.

Petite Correspondance

QUESTIONS MILITAIRES

— Auxiliaire, Saint-André-de-Cubzac. — Non, il n'en est pas encore question.

— H. S., Saint-Privat. — Oui, elle peut être admise à Saint-Denis. Faire une demande à la grande chancellerie de la Légion d'honneur.

— Lecteur 1,113. — Adressez-vous à l'Administration des postes.

— H. G., 44, Arcachon. — 1. Oui, vous serez avisé par le recrutement. — 2. Vous êtes aux ordres uniquement de votre patron. — 3. Le maire n'a aucune autorité sur vous en raison de ce que vous êtes dans une usine. — 4. Vous n'avez plus d'uniforme militaire à porter. Le brassard seulement. — 5. Vous n'avez pas droit à la franchise postale.

— R. L., Mont-de-Marsan. — 1. Il peut être astreint à une nouvelle visite si son chef de corps le juge à propos. — 2. Non. — 3. Oui, il peut être convoqué ailleurs. — 4. Non. — 5. Aucune formalité.

— A. H. L., 9. — 1. Non, pour la durée de la guerre seulement. — 2. 25 centimes par jour. — 3. Oui.

— E. C., 3,443. — Oui, mais à l'intérieur seulement.

— Exemption forcée 1894. — Vous n'avez qu'à vous engager.

— A. M. — 1. Adressez-vous au dépôt de votre corps ou au médecin chef de l'hôpital (bureau de la comptabilité). — 2. Demande au chef de corps (voie hiérarchique).

— E. G. T., classe 1900. — 1. Non. — 2. Non. — 3. Oui.

— F. D. 46. — 1. Non. — 2. Aucune circulaire ministérielle.

— L. A. C. — 1. Oui, sous réserve des droits du chef de corps. — 2. Non, vous n'êtes pas dispensé. — 3. Vous pouvez obtenir un sursis. — 4. Non.

— Pierre R. 1904. — Demandez le journal Officiel du 19 août 1915.

— A. E. V., classe 1916. — Il n'a pas droit à la solde journalière.

— J. R. P., 17. — Rien encore de décidé.

— A. R., 5,507. — 1. Oui. — 2. Votre solde actuelle. — 3. 1894. — 4. Elle est appelée.

— Lecteur P. G., 584, Bordeaux. — 1. Non. — 2. Non.

— C. S. B. S. — Cet emploi n'existe pas, mais vous pouvez vous présenter au bureau de recrutement où l'on vous renseignera.

— M. E., abonnée no 4, La Rochelle. — 1. Il doit suivre le sort de la classe 1896. — 2. Non vous n'avez pas droit à l'allocation. Si vous la touchiez vous devriez rembourser.

LE PLANTON DU GÉNÉRAL

Nous rappelons à nos lecteurs que ceux d'entre eux qui voudront bien joindre à leur demande de renseignement une enveloppe timbrée à leur adresse recevront le plus rapidement possible une réponse par lettre. Cette manière de procéder est surtout préférable lorsque le renseignement demandé est urgent.

SPORTS

FOOTBALL ASSOCIATION

BONS GARS. — Jeudi 18 courant, la 3e équipe des Bons Gars matchera l'équipe 2e du Collège de Tivoli sur le terrain du Bouscat. Coup d'envoi à trois heures précises.

RESULTATS DU DIMANCHE. — Le F. C. bordelais (1) a battu, sur son terrain, les Bons Gars (1) par 3 buts à 1.

A Caudéran, F. C. B. (2) bat Tivoli A. C. (2) par 6 buts à zéro.

Le Star-Club (1), la nouvelle Société, a battu les Francs du Bouscat (2) par 7 buts à zéro, et demande des matches pour le dimanche. Pour tous renseignements s'adresser à M. D. Polastron, 5, rue Bongrand.

RESULTATS DU DIMANCHE. — Le Sporting-Club normalien est allé matcher, sur son terrain, l'Union sportive macarienne. A la fin d'une partie durement menée, la victoire revint à Saint-Macaire par 12 points (4 essais) à zéro. Les Normaliens, jouant à 13, ne purent résister aux avants plus lourds de l'adversaire. Excellent arbitrage de M. Jugean.

DEMANDE DE MATCH. — L'équipe (1) du F. C. bordelais désire matcher une bonne équipe, sur terrain adverse, pour dimanche prochain 21 courant. Ecrire à M. A. Girardeau, 138, boulevard de Caudéran, Bordeaux.

La Réserve de l'Union sportive ambarésienne désirerait conclure un match avec équipe de Bordeaux ou de la région pour le dimanche 21 novembre. — Ecrire d'urgence à M. A. Faulat, 10, cours d'Alsace-et-Lorraine, Bordeaux.

PREPARATION MILITAIRE

UNION DES SOCIETES DE PREPARATION MILITAIRE DE FRANCE. — Le comité départemental de la Gironde se tient à la disposition des jeunes gens désireux de suivre les cours réglementaires de préparation militaire et d'éducation physique, y compris la cavalerie, pour leur fournir tous renseignements sur les Sociétés affiliées à l'Union, Sociétés dont les cours fonctionnent sans interruption depuis les hostilités.

S'adresser tous les jours, de une heure à deux heures (dimanches et jours de fêtes exceptés), chez M. Delvaille, vice-président, cours du Jardin-Public, 63.

Je sais tout
AUJOURD'HUI :
Les Ephémérides illustrées de la Guerre
Le Numéro : 1 fr.
Pierre LAFITTE, Directeur

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 16 novembre

André Cluzel, 5 ans, place Pey-Berland, 36.
Raymond Rabillard, 26 ans, rue des Vivants, 6.
Mme Duverneuil, 37 ans, rue Naujac, 154.
Jean Rey, 55 ans, rue Fourteau, 15.
Veuve Cassagneau, 60 ans, rue Ste-Colombe, 37.
Paul Lacoste, 66 ans, 17, cours du Pavé-des-Chartrons.
Veuve Martet, 68 ans, rue Chabrely, 42.
Veuve Bellivier, 81 ans, rue de Patay, 79.

Décès militaires

Louis Laffargue, 34 ans, soldat.
Jean Moustier, 36 ans, soldat.
Etienne Fouché, 36 ans, soldat à la 18e section.

CONVOIS FUNÈBRES du 17 novembre

Dans les paroisses :

St-Seurin : 8 h. 45, Mme M. Donat, 15, rue Henri-Deffès. — 9 h. 30, Mme J. Duverneuil, rue Naujac, 154.
St-Louis : 10 h. 15, M. P.-D. Lacoste, cours du Pavé-des-Chartrons, 17.
Notre-Dame du Cypressat : 1 h. 45, M. M.-R. Rabillard, rue des Vivants, 6.
Ste-Marie : 1 h. 45, Mme veuve Martet, rue Chabrely, 42.
Sacré-Cœur : 1 h. 45, M. P. Séré, 100, rue de la Gare.
St-Martial : 1 h. 45, M. J.-B. Charles, 95, rue Barreyre.
St-André : 2 h. 15, M. A. Cluzel, 36, place Pey-Berland.
Ste-Eulalie : 3 h. 30, M. J. Boutié, 43, rue Saincric.

Convois militaires :

11 heures : M. E. Fouché, hôpital temporaire n. 35, cours Saint-Jean, 141.
3 heures : M. L. Laffargue, hôpital temporaire n. 16, boulevard de Caudéran, 370.

Autre convoi :

3 h. 30 : M. J. Dufau, rue Terre-Nègre, 95.

CONVOI FUNÈBRE Les familles Lacoste, Vézia, Martin, Legrand et Lacombe prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Paul-Denis LACOSTE,
Inspecteur principal honoraire en retraite des Chemins de fer du Midi,

leur époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, cousin et allié, qui auront lieu le mercredi 17 novembre en l'église Saint-Louis.

On se réunira à la maison mortuaire, 17, cours du Pavé-des-Chartrons, à neuf heures trois quarts, d'où le convoi funèbre partira à dix heures un quart.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme G. Cluzel, Mme M. Cluzel, Mme veuve Boulesteix, MM. A. et G. Cluzel, Mlle L. Boulesteix, M. et Mme Paysas et leur fils, M. L. Boulesteix, la famille Delmas prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. André CLUZEL,

leur fils, petit-fils, neveu et cousin, qui auront lieu le mercredi 17 courant en la primatiale Saint-André.

On se réunira à la maison mortuaire, 36, place Pey-Berland, à une heure trois quarts, d'où le convoi partira à deux heures un quart.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Henry Rey, M. Jules Rey, M. Marcel Rey, maréchal des logis (au front), Mme Marcel Rey; M. et Mme P. Daunes, M. et Mme Dizaute-Lacoste et leur fille, M. et Mme H. Tourrou et leurs enfants, M. et Mme Jules Duburch et leurs enfants, M. Henry Bellion, M. et Mme Cresac, M. et Mme Petit et leur fille, Mme veuve Lacroix et ses enfants, M. et Mme Langlois et leurs familles, les familles Desplats, Chapeauteau, Alzieux, Audebon et Hébérard prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Jean-Henry REY,

leur époux, père, beau-père, gendre, beau-frère, oncle, neveu, cousin et ami, qui auront lieu le jeudi 18 courant en l'église Sainte-Marie.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Fourteau, 15, à huit heures et demie, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures.

A l'issue de la cérémonie, le corps sera transporté à Izon, où aura lieu l'inhumation.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme André Cassagnau et leur fils; Mme et M. Alfred Poirier et leur fils; MM. Henry, Alexandre et Jean Cassagnau; M. et Mme Henri Gigun, les familles Cassagnau (d'Auch), Delord, Nonier et Limouzy (de Narbonne), prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Madame Veuve Clément CASSAGNAU, née GIGUN,

leur mère, grand'mère, belle-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, qui auront lieu le jeudi 18 courant, dans l'église Saint-Paul et Saint-François.

On se réunira à neuf heures à la maison mortuaire, 37, rue Sainte-Colombe, d'où le convoi partira à neuf heures et demie. — P. F.

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Charles Delaube et sa fille; M. et Mme J. Delaube, les familles Touchet, Feuillerat, Tauzia et Bracassac, Dupuy et Bonzom prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Charles DELAUBE,
soldat au 7e colonial,
décédé des suites de blessures, à Bourges,

leur époux, père, fils, petit-fils, gendre, beau-frère, oncle, neveu et cousin, qui auront lieu le jeudi 18 courant, à neuf heures, en l'église de Ludon.

On se réunira à la gare de Ludon, à l'arrivée du train de 8 h. 15, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures.

Messe à Bordeaux, église Saint-Louis, le 22 courant, à dix heures.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSES

M. et Mme J.-Henri Bonnet, M. et Mme J. Lardeau et leurs enfants, M. et Mme H. Fédou et leurs enfants, M. le capitaine et Mme A. Loustalot, MM. Paul, Jean-Marie et Pierre Bonnet; Mlle Agnès Bonnet, les familles Charles Bonnet, Georges Bonnet, Stéphan Broussard, Sauts et leurs alliés ont l'honneur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Eli[illegible]-Marie-L[illegible]is BONNET,
Sergent au 5e tirailleurs,
Mort pour la France, à l'âge de 24 ans,

leur fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, et les informent que les messes disponibles qui seront dites en la basilique Saint-Seurin le jeudi 18 novembre seront offertes pour le repos de son âme.

La famille assistera à celle de dix heures.

Le présent avis tiendra lieu de lettre de faire part.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSES

Mme veuve Paul Martin, M. et Mme Amédée Martin, M. Eugène Martin, caporal-fourrier au 14e d'infanterie, Mme Eugène Martin et leur fils; M. André Martin, 18e section; M. Albert Martin, sergent-major, 2e génie, et leurs familles ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

M. Paul MARTIN,

leur époux, frère, beau-frère et oncle.

Des messes seront dites pour le repos de son âme le jeudi 18 courant dans l'église St-Nicolas.

La famille assistera à celle de dix heures.

Les obsèques ont eu lieu le 11 novembre dans l'église Saint-Bruno dans l'intimité.

REMERCIEMENTS ET SERVICE

Les familles Malahar, Stebler, Fabre, Picq (de La Brède), Sempé, Berge, Vigneau, Limouzin et Boutron (de Nice) remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Marcel MALAHAR,

et les informent que le service fait à dix heures le jeudi 18 courant dans l'église Notre-Dame de Talence sera offert pour le repos de son âme.

La famille y assistera.

Pompes funèbres générales (serv. de Talence).

REMERCIEMENTS ET MESSE

M. et Mme Gabriel Richard et leurs familles remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mlle Claire RICHARD,

ou qui leur ont adressé des condoléances, et les informent qu'une messe sera dite pour le repos de son âme samedi 20 courant, à neuf heures, dans l'église de Pessac.

REMERCIEMENTS ET MESSE

Les familles Rigollot, Tardieu, Virideau, Parent et Carchereux remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Pierre RIGOLLOT,

ainsi que celles qui leur ont adressé des marques de sympathie, et les informent qu'une messe sera dite le jeudi 18 novembre, à neuf heures, en l'église Saint-Paul, pour le repos de son âme.

REMERCIEMENTS Les familles Debanne, Itey, Landé, Lucas, Fulchi, Lacour et Pégot remercient sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Jean ITEY, née DEBANNE,

et les informent qu'une messe sera dite pour le repos de son âme jeudi 18 courant, à dix heures du matin, en l'église Saint-Bruno.

ANNIVERSAIRE La messe de neuf heures qui sera dite le jeudi 18 novembre dans l'église Saint-Louis sera offerte pour le repos de l'âme de

Charles THOURET,
Mort pour la patrie.

Chronique du Département

Pessac

PAIEMENT DES ALLOCATIONS. — Les titulaires du certificat d'admission sont informés que le paiement des allocations pour la période du 26 octobre au 22 novembre sera fait le dimanche 21 novembre, à la mairie, de sept heures et demie à dix heures et demie.

Bègles

VOL ET ARRESTATION. — A la suite d'une plainte portée par M. Bou, blanchisseur à Bègles, avenue Jeanne d'Arc, notre commissaire de police, M. Maroin, aidé du sous-brigadier Gousset et de l'agent Detchard avait ouvert une enquête.

Dans une perquisition faite dans la maison où a eu lieu le vol, il fut constaté des traces de pesées faites sur la porte d'entrée d'une chambre et sur les portes d'une armoire à glace.

Ces pesées correspondaient parfaitement à divers outils, entre autres une pince, dont se servaient habituellement deux domestiques de la maison.

Ceux-ci nièrent au cours de leur interrogatoire et de leur confrontation avec les témoins. Conduits au parquet, M. le Procureur de la République les a mis en état d'arrestation. Ils sont à l'instruction.

Villenave-d'Ornon

CITATIONS. — Sont cités à l'ordre de la division : Jean Mazieux, canonnier servant de la 101e batterie, du 58e régiment d'artillerie : « Affecté à une batterie de canons de tranchées et de service à une pièce, a, malgré un bombardement intense de minenwerfer, continué à remplir ses fonctions. Blessé par un éclat de bombe à la cuisse, n'a consenti à se laisser soigner que lorsque l'artillerie de tranchée ennemie a été réduite au silence. »

A l'ordre du régiment : Louis Larrieu, brancardier à la 19e compagnie du 37e colonial : « A fait preuve de courage et de sang-froid en secourant, sous un bombardement violent, des blessés ensevelis par l'explosion d'un obus. »

PERDU. — Chienne loup, poil fauve, sept mois, répondant au nom de « Petit ». Prière de la ramener à M. A. Touzet, rue Turenne, 60, à Bordeaux. Récompense.

Carbon-Blanc

LE PRIX DU PAIN. — La commission mixte des maires et des boulangers du canton a fixé le prix du pain, du 15 au 30 novembre, comme suit :

5 kilos, 2 fr. 30; 3 kilos, 1 fr. 40; 2 kilos, 0 fr. 95.

Martillac

A QUI LE CHIEN? — Réclamer un chien Lavrach, poil long, moucheté de noir, sans collier, au garde champêtre de Martillac.

Berson

PERDU. — Il a été perdu du Barail à l'église une épinglette en or, que l'on prie de porter à la mairie. Récompense.

Saint-Savin-de-Blaye

CITATION. — Le sous-officier Joseph Degeorge, du 7e régiment colonial, vient d'être cité à l'ordre de la division avec la mention suivante : « Sergent faisant partie d'un groupe de pionniers, a mené l'assaut avec les premières fractions, et s'est fait remarquer par son énergie et son sang-froid; a exécuté un ravitaillement en grenades et en munitions pour toute la ligne. »

Cette citation comporte la croix de guerre.

Les Billaux

LES VINS POUR L'ARMEE. — L'administration municipale rappelle aux producteurs de vins qu'ils sont tenus de faire, à la mairie, la déclaration de leur dernière récolte avant le 30 novembre 1915.

Elle leur rappelle expressément qu'il ont à réserver, pour satisfaire aux réquisitions de l'armée, le quart de la dite récolte, qui sera évalué très exactement d'après la dite déclaration.

PRESTATIONS EN NATURE. — L'administration municipale informe les imposés qu'ils devront, avant le 13 décembre 1915, déclarer devant M. l'adjoint au maire s'ils entendent fournir leurs prestations ou s'ils veulent en payer le montant en argent.

Aux termes de la loi, ceux qui n'auront pas fait option seront tenus de se libérer en argent.

Les déclarants devront se munir de l'avis qui leur a été remis dernièrement.

Libourne

A L'ORDRE DU JOUR. — M. le sous-lieutenant Alexis-Jacques Teysonnière de Grammond : « A fait sous un feu violent la reconnaissance d'un pont situé dans les lignes ennemies. A réussi à ramener tous ses hommes, bien que deux d'entre eux aient été blessés et que l'un d'eux ait eu son cheval tué. »

— M. le lieutenant-colonel Pierre-Jean-Louis Versein, attaché actuellement à l'état-major d'une brigade d'infanterie : « En reconnaissance, a pu envoyer d'utiles renseignements. Grâce à son sang-froid et à l'habileté des dispositions prises, a pu soustraire son peloton à des feux violents d'artillerie et de mousqueterie. L'a ramené le lendemain avec très peu de pertes. »

— Marie-Jean Geauffreau de Lagérie, maréchal des logis en service dans l'aviation, est ainsi cité : « Observateur animé du plus grand entrain. A pris part à de nombreux bombardements. Au cours de l'un d'eux, a repoussé par son feu deux aviatiks. »

VOL. — Un vol a été commis aux environs de Libourne.

M. Bailloa, commissaire de police, procède à une enquête.

Sainte-Foy-La-Grande

LES VERSEMENTS D'OR. — Les versements d'or continuent à être remis à Sainte-Foy-la-Grande, par M. Bastardie, huissier de la Banque de France, qui a également qualité pour délivrer les récépissés spéciaux avec mention des pièces de 40 fr., 50 fr. et 100 fr. versées.

INCENDIE. — Samedi matin, vers quatre heures, un incendie s'est déclaré à La Tour-Rouge, commune de La Roquille, dans les immeubles appartenant à la famille Panajou, de Bordeaux.

Les chais, la grange, logement des colons et les dépendances, ainsi qu'une bonne partie de la maison d'habitation, ont été détruits par les flammes qu'activait un vent de tempête.

Les animaux, charrettes, voitures et instruments agricoles ont été préservés du sinistre, dont les pertes sont couvertes par une assurance.

ETAT CIVIL du 1er au 15 novembre.

Décès : Jeanne Jeandon, 83 ans, célibataire, rue de la République, 14; Raymond Castan, un mois, rue Jean-Jacques-Rousseau, 103.

La Réole

CONSEIL MUNICIPAL. — Séance du 12 novembre. Présidence de M. Grangey, maire. Etaient présents : MM. Boé, Mounissens, Teyssié, Duzan, Christian et Artigue, secrétaire.

M. le Maire a donné communication des produits d'octroi et d'abattage du mois d'octobre, qui accusent, par suite du manque de vendanges, une moins value de 121 fr. 32 sur le mois correspondant de 1914.

M. Grangey fait savoir que l'adminstration militaire n'a pas donné suite aux offres de la Ville, relativement à l'installation d'un camp de prisonniers sur le terrain des Charmettes, la construction d'un nouveau dépôt étant en cours d'exécution à Blaye.

M. le Maire invite ses collègues à se prononcer pour savoir si la Ville doit faire venir une équipe de prisonniers pour procéder aux travaux de réfection des rues et caniveaux. Les conclusions du rapport de M. Queyron établissant à un prix très élevé le coût de cette main-d'œuvre, le Conseil décide de ne pas employer de prisonniers.

Lecture est donnée d'une lettre de M. l'Inspecteur primaire, afin que les frais de location du logement de M. Chibaley, instituteur intérimaire, soient payés par la Ville. Le Conseil décide qu'une somme mensuelle de 25 fr. sera prise, jusqu'à la fin des hostilités, sur les chapitres d'indemnités aux instituteurs.

M. le Maire fait savoir qu'une somme de 1,500 fr., montant de la subvention de l'Etat pour réparations à l'ancien hôtel de ville, a été versée à M. le Receveur municipal.

Suivant avis de l'administration des ponts et chaussées, la Ville de La Réole devra faire procéder à une coupe de jetters sur les bords de la Garonne, dans la partie communale au Rouergue, comprise entre la cale d'abreuvoir et le marégraphe. Le Conseil décide que des avis seront placardés, informant le public que les offres des intéressés seront reçus à la mairie jusqu'au 30 novembre. Seront également reçues jusqu'au 30 novembre, les offres des intéressés pour l'émondage des platanes du champ de foire, aux conditions déjà établies : coupe à moitié bois, à charge par l'entrepreneur de fagoter et de transporter la part de la Ville à l'endroit désigné.

(A suivre.)

Chronique Régionale

DORDOGNE

BERGERAC

ALLOCATIONS MILITAIRES. — La commission cantonale des allocations journalières à attribuer aux familles nécessiteuses des militaires sous les drapeaux se réunira au Palais de Justice de Bergerac, dans le cabinet de M. le Juge de paix, le lundi 29 novembre, à neuf heures du matin.

FOOTBALL RUGBY. — Devant un public assez nombreux, s'est disputé dimanche dernier, sur le terrain de la Moulette, une partie entre Sainte-Foy (1) et la Moskowa bergeracoise.

Pendant la première mi-temps, Bergerac joua dans les vingt-deux mètres des Foyens, où la Moskowa réussit, après huit minutes de jeu, à marquer un essai, par Boissavit, non transformé. Bergerac, 3 points.

Bergerac, dominant, joua près des buts de Sainte-Foy, mais ne put marquer, et les Foyens sauvent 3 essais.

La deuxième mi-temps fut vite menée, principalement dans le jeu ouvert, où les Bergeracois eurent l'avantage. Le ballon sortit pour ces derniers, et, de passes en passes, Villechanoux réussit un superbe drop-goal. Bergerac, 7 points.

Bergerac dribblant, l'essai chauffait; enfin, cinq minutes avant la fin, Bergerac, avec des dribblings bien menés, marqua un dernier essai, non transformé, et la fin est sifflée.

Bergerac vainqueur de 10 points à zéro.

Les deux quinzes sont à féliciter.

Nous engageons la jeunesse bergeracoise à se grouper auprès de leurs camarades de la Moskowa, Société de préparation militaire.

ETAT CIVIL du 8 au 15 novembre.

Naissances : Simone Layssalle, rue Valette; Gaston Guichard, à l'hôpital; Pierre Vitrac, rue Malbec.

Décès : Jeanne Fagette, 84 ans, veuve Uzès, aux Blanquies; Gabriel Juglas, 66 ans, rue du Figuier; Marie Pineau, 73 ans, épouse Blondy, à l'hôpital.

NOUVELLES D'ESPAGNE

Irun, 15 novembre.

Elections.

Des élections municipales avaient lieu hier dans deux districts. Les électeurs républicains présentaient cinq candidats contre la coalition libérale, conservatrice et carliste. Quatre républicains ont été élus, alors qu'un seul carliste triomphait dans le quartier de l'Abattoir. La majorité du Conseil reste donc républicaine. C'est la première fois que l'on voit les libéraux faire cause commune avec les carlistes.

LA TEMPÉRATURE

Situation generale du 16 Novembre

Bureau central météorologique de Paris

Les pluies ont continué sur l'ouest de l'Europe. En France, elles ont été abondantes dans le Sud-Ouest. On a recueilli 29mm d'eau au pic du Midi, 28 à Arcachon, 18 à Biarritz et à Toulouse, 10 à Gap, 9 à Calais, 7 à Lorient, 6 à Brest, au Havre et à Nantes, 4 à Clermont-Ferrand, 3 à Marseille. Ce matin, le temps est nuageux ou brumeux. On signale de la pluie dans le Sud-Ouest, de la neige dans le Nord-Est.

La température a monté dans nos régions de l'ouest et du sud; elle a baissé dans l'est et le nord, où il a gelé. Ce matin, à sept heures, le thermomètre marquait —7° au fort de Servance, —6 au puy de Dôme, —4 à Belfort, —1 à Nancy, 0 à Calais, 1 à Clermont-Ferrand, 2 à Paris, 4 à Nantes, 6 au Havre, 8 à Maresille, 16 à Biarritz et à Alger.

En France, le temps va rester généralement un peu froid. Des averses de pluie ou de neige sont probables.

A Paris, hier, temps brumeux, nuageux; neige ce matin. Au parc Saint-Maur, la température moyenne (1°2) a été inférieure de 4°7 à la normale (5°9). Depuis hier, température maxima, 5; minima, 2. A la tour Eiffel, maxima, 3°2; minima, 0°6.

MOUVEMENT DU PORT DE BORDEAUX

BORDEAUX, 16 novembre

Montés en rade :

Aurélien-Scholl, st. fr., c. André, du Sénégal.
Mora, st. norv., c. Svendsen, de Newcastle.
Frogner, st. norv., c. Lehmann, de Sunderland.
Louis-Pasteur, tr.-m. fr., c. Vedeau, de Saint-Pierre-et-Miquelon (avec morues).
Marceau, tr.-m. fr., c. Batas, de Terre-Neuve (avec morues).
Rochambeau, st. fr., c. Juhan, de New-York.
Vulcain, st. fr., c. Pellereau, de Barry.
Mercuria, st. ang., c. Jaagen, de Montréal.
Marzo, st. esp., c. Badiola, de Cardiff.
Henley, st. ang., c. Care, de Newcastle.

PAUILLAC, 16 novembre

Montent :

Ringhorn, st. ang., c. X..., d'Angleterre.
Sainte-Marie, tr.-m. fr., c. X...
Marques-de-Mudella, st. esp., c. X..., d'Espagne.

Aux appontements :

Flâneuse, goél fr., c. X...

Rade de montée :

Peth-Ugland, tr.-m. norv., c. X...
Evanger, st. norv., c. X..., de dito.
Eslès, st. esp., c. X..., d'Espagne.
Sardinero, st. esp., c. X..., d'Angleterre.
Ophir, st. norv., c. X..., d'Angleterre.

Sur Mer

LE HAVRE. — Arrivés :
14 novembre, nav. dan. Mereur, de Chatan (Canada).
St. fr. Margaux, de Bordeaux.
15 novembre, st. ang. Clifton, de Lagos.
St. ang. King-Edward, de Buenos-Ayres.
St. fr. Carol-I, de Buenos-Ayres.
ROUEN. — Arrivé :
13 novembre, st. ang. Lux, de New-York.
SAINT-NAZAIRE. — Arrivé :
15 novembre, st. fr. La-Navarre, de Vera-Cruz.
MARSEILLE. — Arrivés :
15 novembre, st. grec Constantinos, d'Angleterre.
St. fr. Riff et Mogador, du Maroc (vià Oran).
St. fr. Lacydon, de Cette.
St. fr. Psyché, de Cardiff.
St. ital. Riposto, de Bizerte.
St. fr. Ville-de-Madrid, d'Alger.
CETTE. — Arrivés :
13 novembre, st. ital. Francoli, de Valence.
St. fr. Stamboul, Saint-Simon et Rhône, d'Alger.
St. ital. Vinci, de Bougie.
CASABLANCA. — Arrivé :
16 novembre, st. fr. Martinique, de Bordeaux.
NOUVELLE-ORLEANS. — Arrivé :
14 novembre, st. fr. Texas, du Havre.
COLON. — Arrivé :
15 novembre, st. fr. Venezuela, de Saint-Nazaire.
IQUIQUE. — Arrivé :
11 novembre, nav. fr. Magellan, de La Pallice.

NOUVELLES COMMERCIALES

Revue de la Semaine

PRODUITS RÉSINEUX

La Situation térébenthineuse

Nous avons indiqué en temps opportun l'importance de la réduction des récoltes résineuses des chantiers landais-girondins et américains durant le cours des deux campagnes d'exploitation des années 1914 et 1915; rappelons pour mémoire qu'en France, durant la saison 1914, qui fut privée d'une partie des gemmeurs landais, atteints par les ordres de mobilisation, la production tomba d'environ 35 à 40 % de la normale; cette année, en 1915, notre production nationale fléchit encore davantage, par suite de l'appel sous les drapeaux des résiniers des vieilles classes : d'après les rapports officieux qui nous parviennent, la dite décroissance de production devrait atteindre cette année, dans le Sud-Ouest français, bien près de 60 % de la récolte habituelle. Les Américains, eux, touchés également par le grand conflit et craignant de voir leur vente diminuer considérablement, restreignent également l'extraction de la gemme dans tous les chantiers des Etats américains exploitant le « longleaf pine ». Nous pensons que depuis 1914 et 1915, la diminution de la production américaine peut se chiffrer par une moyenne d'environ 40 à 50 % de la normale. En Russie, où l'on exploite le pin maritime non plus par le travail naturel du gemmage, mais bien par la distillation en autoclave des bois abattus, l'extraction de l'essence par ce procédé extra-rapide fut aussi, au cours des deux dernières années, considérablement moins importante; la région de Minsk, où s'opère principalement cette industrie, est, on le sait, assez désorganisée par l'approche des armées allemandes. Seule à peu près de toutes les contrées s'adonnant à l'industrie résineuse, l'Espagne produisit, durant 1914 et 1915, son chiffre normal.

Etant données les considérations qui précèdent, et en raison de l'évidente activité des industries anglo-américaines consommatrices de produits résineux (écoulement qui va s'accroissant, principalement depuis deux mois), il ne faut pas être surpris du mouvement d'assez sérieuse hausse qui « touche » les principalec places résineuses du monde entier. Il y a déjà plus de trois mois que des informations particulières d'outre-Manche et d'outre-Atlantique nous autorisaient à prévoir le mouvement de grande fermeté actuelle; nous n'avons pas manqué d'en avertir nos bienveillants lecteurs. Ce mouvement ascensionnel prend depuis huit jours le caractère d'une des périodes les plus « excitées » que nous ayions connues depuis longtemps.

Dans notre Sur-Ouest français, où nous sommes privés de cours officiels depuis le début de la guerre, les prix térébenthineux, pour être assez incertains, n'en sont pas moins montés au-dessus de 80 fr. pour marchandises prises aux usines. Les fabricants, en présence de ces excellents prix, paraissent plus enclins que précédemment à... « ouvrir leurs robinets ».

En Angleterre, où les stocks ne font plus peur à personne, malgré leur cube imposant, l'essence de térébenthine vient de monter, à Londres, de 2 sh. au cours de 43 sh. 1 d. 1/2) en moins d'une semaine; à un moment donné, on inscrivit même 43 sh. 4 d. 1/2; il y a longtemps que le marché britannique n'avait enregistré une aussi bonne tenue en faveur de la térébenthine; il ne s'agit là, bien entendu, que de marchandises à enlever de suite.

Le record de la fermeté térébenthineuse actuelle est détenu par l'Amérique, qui, à Savannah, en une semaine, passe pour l'essence de térébenthine, de cents 49 à 57 le gallon de 3 litres 785.

A grouper toutes les cotes précitées et les dispositions des marchés qui les engendrèrent, on pourrait être tenté de croire à un mouvement futur sans cesse grandissant. Economiquement, si nous voulions tirer la conséquence des événements servant de base à ces manifestations, il y aurait en effet quelques chances de supposer la possibilité d'accentuation du mouvement « en avant ». Mais, tenant à ne pas fournir de pronostics toujours dangereux en soi, disons que, — comme pour tous les produits soumis aux lois économiques de l'offre et de la demande, — la térébenthine qui nous occupe en ce moment est exposée, elle aussi, à des « passes » rétrogrades spéculatives; nous continuons pourtant à penser que celles-ci, en raison des circonstances économiques déjà exposées, ne sauraient être de longue durée, si elles se produisaient.

Produits secs

La hausse des résines est encore plus forte que celle de l'essence de térébenthine. Le compartiment « secs » qui, nous l'avons dit, n'est sujet en France à aucune interdiction d'exportation, devient de plus en plus actif. Nos fabricants landais-girondins, en présence des conditions intéressantes du marché (qui font naître dans leur esprit l'espoir de grosses cotes), semblent peu enclins à vouloir traiter pour de grosses quantités, bien que les prix offerts aient dépassé 31 fr., pour les brais, et 35 fr., pour les colophanes.

Nous avions laissé, à Londres, la classe commune inscrite, il y a huit jours, à sh. 16/3; ce même grade fait en fin de semaine 17/6; quant à la sorte G, elle passe de 16/9 à 18/; le WW gagne 6 d. à sh. 22/6.

Identique, parfaite tenue des résines en Amérique où nous voyons la bourse de commerce de Savannah affirmer la grande fermeté des « secs » en affichant le grade F à dollars 4,97; alors que, la semaine dernière, cette même sorte de résine n'était inscrite qu'à 4 dollars 65; à un certain moment (le 10 novembre), ce grade de résine atteignit même 5 dollars 05.

Em. Bx.

Londres, 15 novembre.

Essence de térébenthine. — Calme. — Disponible, 42 sh. 3 den.; à trois mois, 42 sh. 3 den.; éloigné, 43 sh. 4 den. 1/2.

Résine. — Disponible, 17 sh. 6 den.

MARCHÉ DE PREMIÈRE MAIN

du 10 novembre

Cours relevés par le service de l'Inspection des marchés halles centrales de Bordeaux :

Agneaux. — Pays ou Aveyron, les 100 kilos, 250 à 300 fr.; Périgord ou Basque, 220 à 275 fr.

Cèpes. — Champignons de Paris, le kilo, 2 fr. à 2 fr. 10.

Coquillages. — Huîtres vertes, le cent, 3 à 6 fr. 50; gravettes, 1 fr. 25 à 2 fr. 25; portugaises, 1 fr. à 2 fr.

Fruits. — Châtaignes Périgord, les 100 kilos, 18 à 22 fr.; citrons, le cent, 5 à 8 fr.; pommes diverses, 25 à 50 fr.

Lapins. — Lapins morts petits, les 100 kilos, 240 à 250 fr.

Légumes. — Artichauts de Macau, la douz., 40 c. à 4 fr. 25; choux-fleurs du pays, la douz., 2 fr. 50 à 8 fr.; choux de Bruxelles, le kilo, 75 à 80 c.; choux pommés, la douz., 2 fr. 25 à 5 fr.; céleri, la douz., 70 c. à 1 fr. 80; chicorée, la douz., 60 c. à 1 fr. 20; cresson, la douz., 60 à 90 c.; carottes, le paq., 25 c. à 1 fr. 50; épinards, la douz., 1 fr. 10 à 1 fr. 20; haricots en grains, le kilo, 50 à 60 c.; laitues, la douz., 60 c. à 1 fr. 30; navets, la douz., 15 à 60 c.; oseille, 30 à 40 c.; pommes de terre vieilles, les 100 kilos, 10 à 16 fr.; raves, la douz., 40 c. à 1 fr. 30; salsifis, le paq., 50 c. à 1 fr. 20.

Oies. — Oies plumées du Midi, la pièce, 6 à 8 fr.; oies dépouillées du Poitou, 5 à 7 fr.

Œufs. — Midi et marques similaires, le mille, 195 à 200 fr.; Nord et marques similaires, 190 à 195 fr.

Poisson de mer. — Anguilles grosses, le kilo, 2 fr. 40 à 2 fr. 50; anguilles moyennes, le kilo, 1 fr. 50 à 1 fr. 60; anguilles petites, le kilo, 0 fr. 60 à 0 fr. 80; barbues, le kilo, 2 fr. 50 à 3 fr.; crevettes (Arcachon), 2 à 4 fr.; crevettes (santé), 4 fr. à 6 fr. 50; éperlans ou trogues, le cent, 1 fr. 25 à 2 fr. 50; grondins gros, les six, 8 à 10 fr.; grondins moyens, les six, 5 à 6 fr.; grondins petits, la douz., 2 à 3 fr.; langoustes, le kilo, 6 fr. à 6 fr. 50; maquereaux, le cent, 10 à 28 fr.; martrames, la pièce, 6 à 10 fr.; merlans, la douz., 0 fr. 80 à 0 fr. 90; merlus, le kilo, 3 fr. à 3 fr. 50; mulets moyens, le cent, 7 fr. 50 à 8 fr.; sardines de Bayonne, le cent, 7 fr. 50 à 8 fr.; sardines de Bretagne, 8 à 9 fr.; soles grosses, le kilo, 6 fr. à 6 fr. 50; soles moyennes le kilo, 5 fr. à 5 fr. 50; soles petites, le kilo, 3 à 4 fr.

Poisson d'eau douce. — Barbeaux, la pièce, 1 fr. 60 à 1 fr. 70; brochets, le kilo, 2 fr. 50 à 2 fr. 80.

Volailles. — Canards, les 100 kilos, 260 à 290 fr.; dindonneaux, les 100 kilos, 270 à 320 fr.; pigeons fuyards, les vingt, 16 à 20 fr.; pigeons gras, les vingt, 30 à 32 fr.; pigeons moyens, les vingt, 25 à 28 fr.; pintades, les vingt, 60 à 80 fr.; poules et coqs, les 100 kilos, 250 à 275 fr.; poulets, 320 à 350 fr.

(Le tout poids mort.)

COURS DES VIANDES

Bordeaux, 16 novembre.

Relevés par le service de l'Inspection des halles centrales de Bordeaux

Bœufs ou Vaches	Les 50 K.	
1/4 derrière bre qualité....F.	100 à	110
1/4 devant dito	90	100
Esquinaud ou aloyau	115	125
Bœuf (Pièces cuis. détach.	130	140
Bœuf (Entre-deux couvert	90	100
Vache bonne		
1er choix	70	80
2e choix	60	70
3e choix	50	60
Moutons		
1re qualité	105	115
2e qualité	90	100
3e qualité	80	90
Fendu arrière-train	115	125
Charnu avant-train	80	90

Veaux	Les 50 K.	
Extra........F.	105 à	115
1re qualité	95	105
2e qualité	85	95
3e qualité	»	»
1/4 derrière	»	»
1/4 devant	»	»
Gros	»	»
Abat d'abattoir complet	Pièce 13 à 15 fr.	
Abat d'expédition complet	10 à 12 fr.	
Porcs (les 50 kilos)		
1re qualité....F.	88 à	93
2e qualité	75	80

Vente moyenne.

BOURSE DU COMMERCE DE PARIS

(Cote officielle des Marchandises)

Paris, 16 novembre.

Sucre blanc, de 80 fr. 50 à 80 fr. 75; sucre raffiné, de 108 fr. à 108 fr. 50.

Huile de lin, 110 fr.

MARCHÉ DE TOULOUSE

Toulouse, 15 novembre.

Blés. — Marché calme. — Bladettes et blés fins supérieurs, les 80 kilos, 25 à 26 fr.; seigle, les 75 kilos, 20 fr. 50 à 21 fr.; orge, les 60 kilos, 15 fr. à 15 fr. 50; avoine, les 50 kilos, 14 fr. 50 à 15 fr.; maïs blanc, les 75 kilos, 19 fr. 50 à 20 fr.; haricots, l'hectolitre, 55 à 60 fr.; fèves, les 65 kilos, 21 fr. 50 à 22 fr.; vesces noires, les 80 kilos, 21 à 22 fr.

Farines. — Marché calme. — Minot, extra ou premières, les 122 kilos, 54 fr.; R. G., les 100 kilos, 22 à 23 fr.; repasses, 16 fr. 50 à 17 fr.; sons, 14 fr. à 14 fr. 50.

Graines fourragères. — Trèfle, les 100 kilos, 100 à 130 fr.

Fourrages. — Foin, les 50 kilos, 5 fr. à 5 fr. 40; sainfoin, 1re coupe, 5 fr. 20 à 5 fr. 60; 2e et 3e coupes, 4 fr. 50 à 5 fr. 20; paille de blé, 4 fr. 60 à 5 fr.; paille d'avoine, 3 fr. 60 à 3 fr. 80.

MARCHÉ AUX MÉTAUX

Londres, 15 novembre.

Cuivre. — Disponible, 78 liv. 10 sh.; à trois mois, 78 liv. 7 sh. 6 den.

Etain. — Disponible, 176 liv. 15 sh.; à trois mois, 175 liv. 5 sh.

Plomb. — Disponible, 27 liv.; février, 27 liv.

Zinc. — Disponible, 90 à 82 liv.

Fer. — Disponible, 69 liv. 4 sh.; à trois mois, 69 liv. 8 sh.

PENSEZ AUX POILUS !

Pour les préserver de la toux, du rhume et de l'enrouement, n'oubliez pas de glisser dans les paquets que vous leur envoyez une boîte des délicieuses

PASTILLES PONCELET

(Spécialité française)

Seules pastilles conseillées par les médecins. **30 années de succès.** *En vente dans les bonnes pharmacies.*

BOURSE DE BORDEAUX

du 16 novembre

Au comptant : 3 % nominatif, 65 85. — Obligations de la Ville de Paris 1865, 520; dito 1875, 484; dito 1892, 252; dito 1898, 315 50; dito Métropolitain 1899, 294. — Banque de France, 4.500. — Obligation foncières 1879, 468; dito 1883, 352; dito communales 1891, 305; dito foncières 1895, 360. — Crédit Lyonnais, 990. — Nord, actions de 500 fr., 1.199. — Panama, obligations et bons à lots, 98. — Argentine 1886, 501. — Banque Française. Rio de la Plata, 195. — Russie 3 % 1891-94, 59 70. — Santa-Fé 4 1/2, 365. — Nord de l'Espagne, 400. — Azote, 325. — Saragosse, 400. — Rio-Tinto, 1.493. — Eclairage électrique Bordeaux-Midi, 3e série, 460.

LE BLESSE INCONNU

Ce n'est pas un des moins atteints que ce pauvre soldat qui traînera peut-être toute sa vie une infirmité à laquelle on refusera les compensations accordées aux blessures de guerre. Le rhumatisme, suite d'humidité, et qui le paralysera; l'albuminurie, suite d'un mal de dos issu lui-même d'un froid ou de fatigue, qui, si elle ne le tue, le laissera impotent jusqu'à la mort, voilà ce que la plupart de nos braves soldats peuvent encore éviter en s'y prenant à temps, car les Pilules Foster, qui guérissent chaque jour tant de douleurs, sont souveraines pour détruire ces maux dans leur source.

Les Pilules Foster sont sans rivales pour : douleurs dans le dos et les membres, courbature, rhumatismes, sciatique, faiblesse des reins et de la vessie, calculs et troubles urinaires, hydropisie, empoisonnement du sang par l'acide urique, etc.

Toutes pharmacies ou 3 fr. 50 la boîte franco, H. Binac, pharmacien, 25, rue Saint-Ferdinand, Paris.

HERNIES

Personne n'ignore plus que les appareils du spécialiste **M. GLASER**, de Paris, 63, boulevard Sébastopol, sont les seuls qui procurent un bien-être absolu et immédiat, qu'ils peuvent se porter jour et nuit sans gêne, et qu'ils font disparaître les hernies.

Nous engageons vivement les personnes atteintes de hernies à venir essayer l'Appareil de **M. GLASER** à :

BORDEAUX, les 17, 18, 19 novembre, hôtel de Nice, 4, place du Chapelet.
Marmande, 20 novembre, h. des Messageries.
Tonneins, 21 novembre, hôtel de l'Europe.
La Rochelle, 22 novembre, hôtel de France.
Rochefort, 23, hôtel du Grand-Bacha.
Parthenay, 24 novembre, hôtel Tranchant.
Condom, jeudi 25, hôtel du Lion-d'Or.
Villeneuve-sur-Lot, vendredi 26, hôtel Gache.
Saintes, 27 novembre, hôtel du Commerce.

Brochure franco sur demande.

Le Directeur : Marcel GOUNOUILHOU.
Le Gérant : Georges TOUCH[...]

MARQUE SYNDICALE — Bordeaux — Imprimerie G. GOUN[...] rue Guiraude, [...] Machines rotatives M[...]

BOURSE DE PARIS

DU 16 NOVEMBRE

FONDS D'ETATS

3 0/0	65 50
3 0/0 amortiss.	— —
3 1/2	90 85
Etat 4 %	— —
Tonkin 2 ½	— —
Tunis 1892	— —
Madagascar 2 ½ %	— —
— 3 %	— —
Argentin 1896	76 25
— 1909	455 50
— 1911	86 »
Chine 1903	— —
— 1908	410 »
— 1913	— —
Egypte unifiée	— —
— 3 ½	— —
Espagne coup. 960	87 30
Italien 3 ½	— —
Japon 1905	81 50
— 1907	— —
— 1910	— —
— 1913	490 »
Maroc 1904	— —
— 1910	— —
Portugal	— —
Russo 1880	— —
— consolidé	— —
— 1891/94	— —
— 1896	— —
— 1906	— —
— 1909	— —
— 1914	— —
Serbe 1895	— —
— 1902	— —
— 1913	— —
Turc unifié	— —

Etablissem^ts de Crédit — ACTIONS

Banque de France	— —
Banque d'Algérie	2375 »
Banque Française	— —
Banque de Paris	885 »
Crédit Mobilier	— —
Cie Algérienne	— —
Comptoir d'Esc.	— —
Crédit Foncier	— —
Crédit Lyonnais	993 »
Société Générale	— —
Soc. Marseillaise	— —
Union Parisienne	— —
Banque française Rio-Plata	— —

CHEMINS DE FER — ACTIONS

Est	735 »
Lyon	— —
Midi	— —
Nord	— —
Orléans	— —
Ouest	— —
Ouest-Algérien	486 »
Andalous	310 »
Nord-Espagne	396 »
Saragosse	— —

VALEURS DIVERSES — ACTIONS

Métropolitain	404 »
Nord-Sud	102 »
Omnibus	— —
Panama Bons	97 50
Suez	3979 »
Suez civile	— —
Aciéries Marine	— —
Briansk ordinaire	— —
— privilég.	280 »
Boléo	629 »
Creusot	1880 »
Gafsa	698 »
Makewka	— —
Naphte	— —
Nickel	— —
Penarroya	— —
Provodnick	— —
Rio-Tinto	1507 »
Sels gemmes	— —
Sosnowice	— —
Transatlantique	108 »
Tréfileries Havre	265 »
Thomson	525 »

Obligations françaises — VILLES

Paris 1865	518 »
— 1871	364 »
— 1875	482 »
— 1876	483 »
— 1892	249 50
— 1894/96	251 »
— 1898	315 »
— 1899	290 »
— 1904	306 »
— 1905	329 »
— 2 3/4 1910	— —
— 3 % 1910	— —
— 1912	214 »

CRÉDIT FONCIER

Commun. 1879	434 »
— 1880	458 »
— 1891	304 »
— 1892	330 »
— 1899	336 »
— 1906	372 »
— 1912 libérée	200 »
Foncières 1879	465 »
— 1883	327 »
— 1885	325 »
— 1895	359 »
— 1903	376 »
— 1909	205 »
— 3 ½ 1913 lib	399 »
— 4 % 1913	411 »

CHEMINS DE FER

Est 3 %	347 »
— nouvelle	334 »
— 2 ½	317
P.-L.-M. 4 %	— —
Fusion ancienne	335 »
— nouvelle	332 »
Lyon 2 ½	309 »
Midi 3 %	353 »
— nouvelle	350 »
— 2 ½	334 50
Nord 4 %	429 »
— 3 %	— —
— nouvelle	336 »
— 2 ½	311 »
Orléans 4 %	448 »
— 3 %	378 »
— 1884	369 75
— 2 ½	340 »
Ouest 3 %	358 »
— nouvelle	355 »
— 2 ½	350

Obligations Étrang^res

Lombard 3 % an.	188 »
Nord-Espag. 1re s	339 50
— 2e série	— —
Saragosse 1re sér.	— —
— 2e série	— —
— 3e série	— —

Riazan-Our. 4 %	
Nord Donetz 4 ½	
Volga-Boug. 4 ½	

Obligations Diverses

Chantiers de la Loire 5 %	—
Omnibus 4 %	370
Thomson 4 %	390
Transatlant. 3 %	297

EN BANQUE

Dnieprovienne	2300 »
Monaco	2260 »
— cinq^me	458 »
Bakou	— —
Colombia (Pétroles de)	829 »
Wyoming ordin.	34 75
Crown Mines	100 »
Debeers ordin.	311 »
— préf.	368 »
Jaggersfontein	— —
East Rand	36 25
Ferreira	50 25
Horse shoe	54 50
Goldfields	36 »
Lena	— —
Modderfontein	160 »
Randmines	— —
Rhino Copper	325 »
Ray Consolidated	153 »
Shansi	— —
Spies Petroleum	16 25
Spassky Copper	— —
Tharsis	141 50
Utah Copper	450 »
Butte and Super.	430 »
Vieille-Montagne	— —
Hartmann	— —
Tianosoff	— —
Maltzof	— —
Malacca	118 »
Platine	400 »
Toula	1095 »

COURS DES CHANGES

Londres, 27 63 1/2 à 27 73 1/2; Espagne, 5 51 à 5 57; Hollande, 2 48 à 2 52; Italie, 90 1/2 à 92 1/2; New-York, 5 89 à 5 99; Suisse, 1 09 à 1 11; Scandinavie, 1 58 à 1 62; Portugal, 3 80 à 4; Pétrograd, 1 91 à 1 99.

Marché calme. 3 % en nouveau recul. Extérieure faible. Rio-Tinto ferme, en coulisse tendance irrégulière.

Le Retour d'Age

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du **RETOUR D'AGE**. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes, et bientôt la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut, sans plus tarder, faire une cure avec la

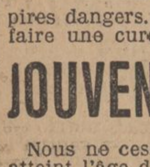

JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de 40 ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** à des intervalles réguliers, si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme, etc. **Qu'elle n'oublie pas** que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles : **Tumeurs, Cancers, Neurasthénie, Métrites, Fibromes,** etc., tandis qu'en faisant usage de la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY**, la femme évitera toutes les infirmités qui la menacent.

Le flacon **3 fr. 50** dans toutes les Pharmacies; **4 fr. 10** franco. Expédition franco gare, par 3 flacons, contre mandat-poste de **10 fr. 50** adressé à la Pharmacie **Mag. DUMONTIER**, à Rouen.

(Notice contenant renseignements gratis)

OBESITE *Vous qui souffrez* d'obésité. **Guérissez-vous** par la méthode **ABSOLUMENT VEGETALE** de M. l'Abbé WARRÉ, Curé de Martainne ville (Somme). — Brochure Gratuite.

BUREAU DES DOMAINES
de Bordeaux
Rue Sainte-Catherine, 102

VENTE d'Objets mobiliers ABANDONNÉS

Le mercredi 24 novembre 1915, à 14 heures, au Magasin de la Ville, dit de Saint-Bruno, rue Courpon, à Bordeaux, il sera procédé par le Receveur des Domaines à la vente aux enchères publiques

De mobiliers, charrettes à bras, objets divers, etc., etc., déposés en fourrière, soit à titre d'épaves, soit comme provenant d'évictions judiciaires, et non réclamés.

Au comptant, 5 % en sus, sans garantie.

Enlèvement immédiat.

Le Receveur des domaines,
BONNAL.

BUREAU DES DOMAINES
DE BORDEAUX
Rue Sainte-Catherine, 102

VENTE DE Chevaux réformés

Le samedi 20 novembre 1915, à 9 heures 1/2, sur le terre-plein du quai Sainte-Croix, à Bordeaux, il sera procédé par le Receveur des Domaines à la vente aux enchères publiques de :

2 chevaux et une mule réformés provenant du 18e escadron du train des équipages militaires, et d'un cheval provenant du 58e régiment d'artillerie.

Au comptant, 5 % en sus.

Le Receveur des Domaines,
BONNAL.

BUREAU DES DOMAINES
DE LA ROCHELLE

Vente de Peaux

Le lundi 22 novembre, à 14 heures, dans les magasins de M. Bily, à la Ville-en-Bois, à La Rochelle, il sera vendu aux enchères, par le Receveur des Domaines, **108 peaux de taureaux**, pesant ensemble **4,560 kilos**, poids salé.

La vente aura lieu au quintal métrique et au poids réel, au comptant. Il sera perçu 5 % en plus du prix pour les frais.

SUR TOUS LES TOITS
Pierrot vient annoncer le retour du

THERMOGÈNE

qui l'hiver dernier, avait manqué dans toutes les pharmacies, l'ennemi ayant bloqué les fabriques du THERMOGÈNE, à Lille et à Bruxelles.

Il a été créé en Normandie, une fabrique nouvelle.

Les mères, les épouses, les sœurs, pourront désormais joindre du THERMOGÈNE aux paquets de nos chers soldats, puisque Pierrot annonce, sur tous les toits, qu'il revient au secours de tous ceux qui souffrent de Rhumes, Bronchites, Maux de Gorge, Douleurs, Névralgies, Rhumatismes, Lumbagos, Torticolis, Points de côté.

N. B. — La Cour d'Appel de Paris, par arrêt du 13 mars 1913, a condamné les contrefacteurs du **THERMOGÈNE** ; cependant, pour être certain que l'on vous a donné le véritable **THERMOGÈNE**, il est bon de s'assurer que, au dos de la boîte, se trouve reproduite l'image populaire du ***« PIERROT CRACHANT LE FEU »***.

1 fr. 50 dans toutes les Pharmacies

AGENCE TOURNY, 4, rue Huguerie, BORDEAUX
Grd Choix Fonds de Commerce, Immeubles, Propriétés à céder

PLAIES Variqueuses
Ulcères, Eczéma, Maladies de la Peau, dartres, herpès, vices du sang, plaies de mauvaise nature réputées incurables, sont infailliblement guéris, même en travaillant, par le nouveau **TRAITEMENT VÉGÉTAL du Dr WOLF**
Pour recevoir cette merveilleuse méthode *GRATIS et FRANCO*, écrire à **M. A. PASSERIEUX** (£$ L.), *Spécialiste* 46 Rue des Faures, à BORDEAUX

TITRES FRANÇAIS, ETRANGERS *Achat et Vente comptant.*
Paiement de tous **COUPONS** Autrichiens, Hongrois, Brésiliens, Belges, Russes, Américains, etc.
CRÉDIT FINANCIER BELGE-FRANÇAIS
50, Rue Notre-Dame-des-Victoires, 50, PARIS

606 VOIES URINAIRES — La SYPHILIS ne guérit que par injections de **606**. SÉRO-CLINIQUE, rue Vital-Carles **28**, BORDEAUX. *Guérison en une séance des* **Rétrécissements** *et des* **Ecoulements.**

TUBERCULEUX ANÉMIQUES — CONVALESCENTS *Voulez-Vous GROSSIR de 5 KILOS par mois et GUÉRIR radicalement ?* Ecr.: **Abbé SEBIRE**, Enghien (S.-O.). Méthode gratis. **Phie Bousquet**, 8, rue Sainte-Catherine, 8, Bordeaux.

USINE BISET *Solde en Détail ses Fins de Séries CHAUSSURES Luxe, Fatigue et PANTOUFLES*
27, rue Freycinet — TALENCE

LES TABLETTES DU LIBAN

A l'extrait de Poumons de Chèvre, Eucalyptol, Formol, Gemme des Cèdres du Liban
(Méthode Pasteur, Brown-Séquard)
sont les meilleurs préservatifs de l'**Influenza**, des **Angines** et des **Bronchites**; guérissent rapidement les **Rhumes** récents et en quelques mois les **Affections pulmonaires.**
La boîte, **1 fr. 50**, dans toutes les pharmacies.
Dépôt général : ARBEZ, pharmacien, Bordeaux.
Envoi franco.

ANTIQUITES — **M. STORK**, cours du Chapeau-Rouge, 18, achète aux plus hauts prix meubles, gravures, Delft, etc. Se rend à domicile.

A LOUER belle maison meublée, près le Jardin-Public, eau, gaz, électricité, garage. Adresse bureau journal.

A LOUER magasin avec bel appartement, conviendrait pour commerce de luxe ou alimentation, 17, allées Damour.

Une fille, brevet élément., connaissant sténo-dactylo, demande emploi. Adresse bur. journal.

PESSAC-MERIGNAC. — On désire louer propriété meublée proximité Luchey. Ec. X. Moreau, Podensac. Don. condit. ps basses.

EPICIERS trouverez paquets son L'Obus marq. dép., 7 fr. le 100. Sabathé, 20, pass. Leydet, Bordx.

2e AVIS Mme Bégarie a vendu l'épicerie, rue Notre-Dame, 89. — Oppositions reçues Cie LE PROGRÈS impasse Ste-Catherine, 7

ÉPICERIE à céder centre. Recette prouvée, 100f par jour. — Prix, 1,800 francs. Cie LE PROGRÈS. impasse Ste-Catherine 7

BAR tenu dep. 30 ans par le même Rec 50f p. jour. Px 2,500f Cie LE PROGRÈS, impasse Ste-Catherine, 7

AUTOMOBILE état neuf avec conduite intérieure à vendre. S'adresser 40, rue Tourat, Bordeaux.

ACHÈTERAIS MOTO 2 à 3 HP, magn., 2 cyl. préférence. Rémond, 17, rue du Temple, Bdx.

OCC. Machine à coudre état neuf, 4, rue Huguerie.

ON DEM. pobanistes et apprenties 22, rue Vergniaud, Bx.

Cinématographe de salon, appar et 1,200m film à v., 121, c. Albret.

OCCASION Bébé Peugeot fin 1913, très bon état, Tourny-Garage, 143, r. du Palais-Gallien, Bordx.

Mme VENOLA, 14, rue du Loup.

ON DEM. une porteuse de pain 8, r. de la Maison-Dauradc.

CHARBON de boulanger, 3 fr. l'hect. Datry, 22, pass. Leydet.

ON DEM. camion 2 tonn. envir. Ec. Delbos, 157, r. Fondaudège.

Auxiliaire Limoges dem. permut Bordx. S'adr. 7, r. des Douves.

Perdu ch. or. Rap. r. F.-Sourdis, 63

A VENDRE
4,000 pèlerines drap bleu foncé.
20,000 caleçons flanelle coton.
30,000 m. velours teinte noisette.
22,000 mètr. drap teinte neutre.
32,000 mètres toile coton; largeur, 80; poids, 17 kilos 5.
S'adresser à M. P. Hautreux, 12, boulevd de Fleurus, Limoges.

Caoutchouc militaire
Tous les caoutchoucs militaires à manches. Gros, détail. Bézy, rue Gambetta, à Libourne.

LAINES A TRICOTER plusieurs milliers kilos à vendre depuis 9 fr. le kilo. CAMIADE, hôtel du Périgord, 11, rue Mautrec, Bordeaux.

Prêts s. t. garant., s. récépissé de titres en nantiss. Achète, vend reconnces, 68, r. Sainte-Catherine.

SUIS ACHETEUR mais. rapp. ou échoppe. S'ad. r. Saint-Jean, 30.

Propriété d'Agrément
A LOUER, meublée ou non meublée, située au Capitany, 2 kil. de Foix, jardin potager, parc, beaucoup d'eau, écurie, remise, chai, vastes dépendances, petite voiture conduite par ânesse très douce. Concierge dans la maison. S'adresser au journal.

POUR louer appartement ou propriété, trouver immeuble, commerce ou emploi, lisez la « Feuille d'Annonces », en vente dans tous les kiosques.

LOCATION mach. écrire Underwood, Remington et autres marques dep. 10 fr. p. m. Prix spéc. p. mobilisés, 52, all. Tourny.

PRÉPARATEUR EN PHARMACIE demandé. Fosse, 86, r. Pas-St-Georges

ON DEMANDE âne et voiture bon état. Adresse journal.

VIN EXTRA 55 l'hect. nu. 27, r. Peyronnet VINICOLE NOUVELLE 55 l'hect. nu. **VINS BLANCS** toutes qualités.

HUITRES fraîches d'Arcachon, expédiées directement par le producteur : 100 très grosses, 4 f. 75; moyennes, 3 f. 75, rendues franco contre mandat d'avance adressé à M. B. IVON, à La Teste (Gironde).

Tours de Cou, Boas et Etoles Marabout et Autruche. Assortiment et bon marché
MERCERIE MODELE
121 Cours d'Alsace-Lorraine 121

Ouvriers bûcherons demandés
S'adresser à MM. les successeurs de A. Pelletier, négociants en bois, 12, cours du Chapeau-Rouge, Bx, ou au contremaître G. Cazaux, à Jane-de-Boy, par Arès (Gde)

THÉ DES ALPES de RECH
Purgatif, laxatif, rafraîchissant. **45 ans de succès.**
Exigez de votre pharmacien la boîte qui porte le nom de **RECH** sur l'enveloppe.

Dentistes
MÉCANICIEN-DENTISTE OPÉRATEUR, connaissance complète, outillé, demande emploi ou association. — Hennard, rue du Parlement-Ste-Catherine, 14, Bx.

Automobiles et Chars
Huiles et Graisses pr graissage. Padiras, 9, place Bourgogne, Bx.

HUILES. Représt sér. dem. dans chaq. localité. Ecr. avec référ. Th. Berthon, à Salon (B.-d.-R.).

Comptable demande emploi. M. Lafitte, 16, rue Carnot, Talence.

LAMPES électriques de poche : boîtiers, piles, ampoules. Dépôt des fabriques. Venteaux marchands seulement. Comptoirs Parisiens, 31, boulevard Magenta, PARIS.

AVIS Les patrons sont priés de faire connaître à la Bourse belge du travail, 4, place Frédéric-Sauvage, à Ste-Adresse (Seine-Inférieure), les vacances d'emplois survenues dans le personnel de leurs établissements.

Ankylose, arthritisme, rhumatisme. Guérison assurée par massages spéciaux de Mme Godart, de Reims, 29, c. d'Aquitaine, Bx.

PORTRAITS D'ENFANTS
FLORIAN, 11, rue Dauphine, Bx.
Grands Portraits primes.

Jne homme, réf. no 1, au courant tous trav. vins, dem. pl. maître de chai ou contremaître. Ec. Ronzier, à Aspiran (Hérault).

BONNE STENO-DACTYLO au courant travail bureau demande emploi pour tout ou partie journée dans sérieuse maison de commerce ou chez notaire ou avoué. Ecr. Mlle Parvi, Agence Havas, Grand-Théâtre.

Nouveauté : Ginnette rasoir automatique, genre Gillette. Fco 2 fr. 95. Nefflier, Jurançon (B.-P.)

EMMANUEL DUPRAT, de Langon, prévient le public qu'il vient de recevoir **un grand convoi de chevaux** ts âges, ts genres.

ON DEMANDE fort cheval à deux fins. Faire offres château Roucal, Sarlat (Dordogne).

Mr dépassé âge mobil., apte tes affaires commercles, référ. et garant., prendt empl. bur., représentat., dépôt. Ec. Benoit, Havas.

ON DEMANDE cuisinière cordon-bleu, expéditive, pour restaurant, 217, cours Saint-Jean.

Infirmier auxiliaire du 7e corps demande à permuter av. auxiliaire du 18e corps. Adr. journal.

ON DEMANDE ouvriers menuisiers-emballeurs, travail facile, 118, avenue Thiers, Bx-Bastde

ON DEMANDE des ouvriers et demi-ouvriers électriciens. Maison Sacchi, 22, rue Castillon.

Jeune femme demande journées couture ou repassage. Castéra, rue Mercière, 26, Bordeaux.

A.V. jument doublée très docile, 1m50 environ, prix modéré. S'adr. Landes, avenue Jeanne-d'Arc, en face l'église, Bègles.

MM. CHANVRIL Frères
Mds de chevaux, recevront le 1er courant un nouveau convoi de chevaux de tous genres. Bon choix de fortes bêtes de trait et à deux fins, postières, etc. Rue Lecocq, 37, Bordeaux.

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE*
du 17 novembre 1915

(17)

PRINTEMPS PERDU

Par T. TRILBY

Sans elle, il ne pourrait pas vivre; sans elle, il ne serait qu'un infirme souffrant de son infirmité; sans elle, il n'oserait plus espérer cette guérison si lente à venir. Mais pouvait-il douter ? la voix de Linette était si persuasive : « Mon Jacques, disait-elle, quand tu seras guéri, nous ferons de merveilleux voyages, tes yeux seront des curieux qu'on ne pourra contenter. Mon Jacques, quand tu ne seras plus malade, nous ferons ceci, nous irons là... » Pouvait-on ne pas la croire ? Elle racontait cela si gaiement, si affirmativement, que Jacques parfois lui répondait de même, et souvent, pour se distraire, ils avaient fait l'itinéraire de ces fameux voyages.

La gaieté de Linette, son rire clair et joyeux, c'était tout le bonheur de Jacques: aussi s'inquiétait-il dès que le rire cessait. Et tout à l'heure Linette n'avait pas ri, et sa voix était triste.

Il aurait voulu deviner la cause de cette tristesse et il souffrait de ne pouvoir consoler ce chagrin qu'on lui cachait; mais il connaissait Linette, il savait qu'elle ne lui dirait jamais, par crainte de lui faire de la peine, ce qui pouvait l'attrister.

Des petits pas se firent entendre, ils venaient vite, vite. Jacques se rendit compte que Linette courait.

Près de lui, elle arriva tout essoufflée.

— J'ai entendu l'auto, dit-elle, cousine Marie n'est pas loin; quelle joie de la revoir !

Jacques lui prit la main.

— Ne sois pas si contente, fit-il gaiement, je vais être jaloux.

— Toi, jaloux de quelqu'un, tu oses dire cela ?

— Je le dis, en riant.

— C'est tout de même très vilain.

— Ne gronde pas, je te demande pardon. T'es-tu faite belle aujourd'hui ?

— Oui, j'ai mis ma robe rose.

— Celle qui est garnie de valenciennes et qui laisse libre ton joli cou.

— Justement.

— Tu es bien coiffée ?

— Oui, comme tu aimes, les cheveux attachés très bas et retenus par un peigne que je te défends de toucher. Aujourd'hui, tu dois être convenable toute la journée.

— Voilà une journée qui va être bien amusante, reprit Jacques maussade.

— Alors, fit Linette en riant, si tu ne m'embrasses pas tout le temps, tu n'es pas content ?

— Mais, dit-il avec passion, tu sais bien que ce sont tes baisers qui me font vivre.

Attentivement, Linette regarda son mari, ses sourcils se froncèrent et une ombre passa sur son joli visage, mais elle redressa la tête et dit :

— Jacques, voici la voiture; elle entre dans le parc. Viens avec moi, jusqu'au haut du perron.

Et, très gamine, elle ajouta :

— Aujourd'hui, les châtelains du Prieuré reçoivent.

Bras dessus, bras dessous, les deux jeunes époux avancèrent. Tout à coup Linette s'arrêta et, surprise, s'écria :

— Jacques, cousine Marie n'est pas seule dans l'auto. Un Monsieur est assis à côté d'elle, un Monsieur que je ne connais pas.

— Que dis-tu là ?

— Ce qui est. Cet inconnu, bien qu'assis, me paraît très grand, il a une barbe en pointe d'une drôle de couleur. Qui est-ce ? Il se trompe peut-être ? Pourtant cousine Marie cause avec lui et ils ont l'air de se connaître. L'auto s'arrête; nous allons enfin savoir quel est cet étranger, je...

Comme Linette s'apprêtait à descendre, Jacques l'arrêta.

— Dis-moi, demanda-t-il avec émotion, ce Monsieur qui est là, tu ne l'as jamais vu ?

— Non, je ne crois pas.

— Ce n'est pas, je ne sais pourquoi je pense à lui, mon frère Guy ? Tu te le rappelles bien, il est venu le jour de nos fiançailles, il partait le soir même et...

Brusquement Linette l'interrompit :

— Oui, c'est lui, s'écria-t-elle joyeuse, c'est bien lui; seulement je crois qu'il a encore grandi. Viens, allons au-devant d'eux.

— Non, dit Jacques, très pâle, laisse-les monter seuls, attends avec moi; cela me fait tant de peine de l'entendre venir et de ne pas le voir.

Elle n'eut pas le temps de répondre, Guy gravissait les marches quatre à quatre et prenait son frère dans ses bras. Linette alla vers cousine Marie, l'embrassa tendrement, tout en s'excusant de ne pas avoir descendu les marches.

— Nous ne comptions que sur vous, dit-elle, alors j'ai été si surprise que j'ai perdu la tête... Regardez, cousine Marie, ajouta-t-elle en riant, comme c'est mal élevé un officier de la marine française. Il oublie complètement que son frère a une femme à qui il devrait dire bonjour.

Guy entendit ce reproche et, quittant Jacques, il vint vers Linette.

— Pardonnez-moi, Madame, fit-il, de ne pas vous avoir saluée, mais...

Il n'acheva pas sa phrase; moqueuse, Linette l'interrompit :

— Vous revenez de Chine, lieutenant, cela se voit. Madame... Mais je suis Linette, votre belle-sœur, presque votre sœur; alors ces noms pompeux, ces phrases respectueuses ne sont pas pour moi. Je suis Linette, vous Guy, je ne veux pas entendre autre chose, sinon je me fâcherai.

Laissant le jeune homme un peu surpris, elle entraîna cousine Marie vers le château. Au moment d'entrer, elle se retourna vers les deux frères et leur cria :

— Je vais m'occuper de l'installation de « Monsieur » Guy, je vous laisse seuls, car je pense que vous avez deux ans de bavardage à rattraper.

Suspendue au bras de la vieille demoiselle, Linette la conduisit vers la chambre qu'elle lui avait préparée; là, gentiment affectueuse, elle l'aida à s'installer.

Lorsque cousine Marie fut prête, la jeune femme lui demanda ce qu'elle désirait faire.

Voulait-elle se reposer dans sa chambre, ou préférait-elle descendre dans le jardin ?

Cousine Marie s'assit dans un fauteuil près de la fenêtre ouverte, et montrant une chaise à Linette, elle répondit :

— Restons ici quelques instants, cette grande pièce où Jacques prétend que Louis XIII a dormi me plaît infiniment, la vue y est superbe; ce coin de forêt, tout fleuri par les bruyères, est ravissant. Je devine que c'est la chambre des invités de marque, la chambre d'honneur du château.

En souriant, un peu tristement, Linette répondit :

— Les invités de marque, cousine Marie, ils sont rares. Je vous ai choisi cette chambre parce que je l'aime beaucoup et que depuis longtemps j'espérais vous y voir. Souvent je suis venue m'asseoir dans ce grand fauteuil où vous êtes en ce moment; je venais là pour penser à vous et à tout ce que vous m'aviez dit un jour. Quelquefois j'entrais dans cette pièce, découragée, triste, de la tristesse d'un autre. J'en sortais apaisée, consolée, prête à consoler à mon tour.

Cousine Marie prit la main de Linette et très simplement lui dit :

— C'est pénible parfois d'être toujours gaie.

Pour cacher quelques larmes, Linette baissa les yeux et tout bas répondit :

— Très pénible !

Cousine Marie serra fortement la main qui tremblait dans la sienne, et d'une voix pleine de tendresse elle dit :

— Pauvre petite !

Puis elle se tut, voulant laisser le temps à la jeune femme de se remettre.

Linette était une vaillante; elle domina son émotion et vivement reprit :

— Savez-vous, cousine Marie, que c'est aujourd'hui l'anniversaire de notre mariage ?

— Mais oui, tu me l'as écrit.

— C'est vrai, je ne me le rappelais pas. Est-ce en l'honneur de cet anniversaire que vous avez bien voulu accepter enfin notre invitation ?

— Non, ce n'est pas à cause de cette date, ma chérie; aujourd'hui, de près comme de loin, j'aurais pensé à vous.

— Alors, demanda Linette surprise, qu'est-ce qui vous a donc décidée ?

— Quelque chose.

— Parlez vite, cousine Marie, vous savez que je suis très curieuse.

La vieille demoiselle hésita quelques instants, puis résolument, reprit :

— Regarde-moi, petite Linette, que tes paupières ne me cachent pas ce que tes yeux voudraient m'avouer.

— Mais je n'ai rien à cacher, protesta la jeune femme.

— Ecoute-moi, petite, écoute-moi, comme un jour, il y a deux ans de cela, tu m'as écoutée. Linette, je suis venue près de toi parce que je t'ai devinée un peu lasse. Ne dis pas non : c'était inévitable. Dans tes lettres, ma chérie, tu ne disais rien, mais ta vieille amie t'aime tant qu'elle a deviné beaucoup de choses. Tu m'écrivais toujours : « Jacques va bien, Jacques oublie son malheur, Jacques croit qu'il guérira, nous nous aimons, nous sommes heureux. » Les premiers temps, ces courtes phrases avaient un air de fête, je te devinais fière du bonheur que tu donnais; puis tu as continué à me parler de Jacques, mais jamais tu ne me parlais de toi.

(A suivre.)